

## Moscou, l'ONU et le Proche-Orient

Alors qu'une accalmie relative, et sans doute précaire, règne ces jours-ci en Cisjordanie et à Gaza, les diplomates font de nouveau entendre leur voix, intimement associée depuis quarante ans aux tentatives, souvent vaines, de règlement du conflit israélo-arabe, les Nations unies venant d'être le théâtre, à vingt-quatre heures d'intervalle, d'une double initiative émanant de la première de l'Union soviétique, la seconde du maître des lieux, M. Javier Pérez de Cuellar. Cette double démarche a le même objectif : remettre à l'ordre du jour l'éternel projet d'une conférence internationale de paix.

Tirant les leçons de la récente tournée dans les territoires occupés de son adjoint, M. Mark Gouding, le secrétaire général de l'ONU conseille à Israël un éventail de mesures concrètes visant à améliorer l'existence quotidienne des Palestiniens. Surtout, il souligne les deux idées-forces devant servir de socle à toute négociation parrainée par l'organisation internationale : le rejet de l'occupation israélienne par les Arabes des territoires, la volonté légitime des Israéliens de garantir leur sécurité.

Anticipant délibérément la proposition de M. de Cuellar, le chef de la diplomatie soviétique, M. Chevardnadze, lui avait demandé, dans une lettre très circonstanciée, de favoriser des consultations entre les cinq membres permanents du Conseil de sécurité. Chose nouvelle, l'URSS se veut très « pragmatique ». Allant au-delà des déclarations de principe, elle suggère la « mise en place d'un mécanisme » de concertation réunissant, par exemple, les ministres des affaires étrangères des cinq grandes puissances.

Pour être appréciée à sa juste valeur, la démarche soviétique doit être replacée dans un contexte plus large, celui du regain d'intérêt que l'URSS de M. Gorbatchev manifeste à l'égard de l'ONU. Non seulement les Soviétiques ont acquiescé les arrières de la dette qu'ils avaient contractée au fil des ans envers l'ONU, mais se disent prêts à lui voir de nouveau jouer un rôle arbitral sur tous les fronts, du Proche-Orient à l'Afghanistan en passant par le Golfe.

Pour l'URSS, cet « activisme » a un triple avantage. Il lui permet de conserver les faveurs des pays arabes, largement acquis au projet de conférence, d'exercer un droit de veto sur Israël - en lui faisant miroiter en échange une normalisation diplomatique plus rapide entre Tel-Aviv et Moscou ; enfin, de soigner son image de marque en soulignant le « dynamisme » nouveau de sa diplomatie.

Beaucoup dépendra, en dernier ressort, des réponses israéliennes et américaines à ces propositions. Jérusalem n'a pas tardé à rejeter, dès vendredi, tout projet de conférence internationale. L'administration Reagan, quant à elle, a fait connaître son « vif intérêt », tout en avouant ne « pas avoir de plan spécifique ». Tout le monde sait en vérité que la double échéance électorale aux États-Unis et en Israël vote à l'échec pour 1988 toute tentative de relance de la diplomatie au Proche-Orient.

(Lire page 4 l'article d'ALAIN FRACHON.)

M 0145 - 0125 0 - 6 00 F



3790146006000 01250

## Soixante-dix ans après la révolution d'Octobre

### Des petits épargnants ont souscrit à l'emprunt soviétique

Ouverte aux investisseurs occidentaux du 19 au 22 janvier, la souscription au premier emprunt soviétique lancé sur le marché international depuis 1917 a rencontré un réel « succès », notamment auprès des petits épargnants, d'après la Banque pour le crédit et l'investissement (BKA) de Zurich, chef de file de l'opération.

La demande a été considérable de la part des banques et des investisseurs institutionnels, a encore indiqué la banque. Pour pouvoir réaliser cette opération, l'Union soviétique a été amenée à rendre publiques des informations inédites, notamment sur sa production annuelle de certaines matières premières au cours des années 1970 à 1986. La production soviétique d'or est ainsi passée, de 202 tonnes en 1970 à 311 tonnes en 1980. Elle n'a été que de 271 tonnes en 1985 ; celle de diamants, en constante pro-

gression, est passée de 7,8 millions de carats en 1970 à 11,8 millions en 1985.

Compte tenu de la baisse du dollar et des performances économiques modestes constatées vendredi à Moscou par le conseil des ministres, l'URSS pourrait être amenée à procéder à de nouveaux emprunts sur le marché international des capitaux dans les mois à venir, estime-t-on dans les milieux financiers.

(Lire page 16 l'article d'ERIK ZRALEWICZ.)

## Une importante découverte médicale

### Un test permettra de prévoir l'apparition d'un cancer héréditaire

Pour la première fois, un test permettant de prédire le risque d'apparition d'un cancer héréditaire vient d'être mis au point aux États-Unis.

Cet important résultat ouvre de nouvelles perspectives diagnostiques et thérapeutiques pour toute une série de cancers à caractère héréditaire.

C'est le rétinoblastome qui aura constitué le premier champ d'application en cancérologie des techniques de manipulations génétiques et de biologie moléculaire à des fins prédictives. Le rétinoblastome est une tumeur de la rétine relativement rare (un cas sur vingt mille naissances environ), apparaissant souvent avant l'âge de quatre ans et nécessitant une thérapie lourde, pouvant notamment comporter l'ablation de l'œil atteint, voire des deux. Depuis longtemps, les

observations médicales avaient établi le caractère le plus souvent héréditaire de cette tumeur.

L'analyse des caractéristiques génétiques des familles à risque pour le rétinoblastome et celle des patrimoines héréditaires des malades avaient permis de situer sur le chromosome n° 13 la région (le gène) impliquée dans cette maladie.

JEAN-YVES NAU.

(Lire la suite page 7.)

## Défense et économie au menu franco-allemand

(Lire page 3 l'article de LUC ROSENZWEIG et CLAIRE TRÉAN)



## La chute brutale des revenus pétroliers

### Pauvres Saoudiens !

Arrivé le vendredi 22 janvier à Ryad, M. Edouard Balladur a entamé, samedi, sa visite de travail de quarante-huit heures en Arabie saoudite par des entretiens avec les dirigeants saoudiens.

RYAD de notre envoyée spéciale

Sur Al Ma'dhar Road, large avenue bordée d'arbres comme partout à Ryad, une imposante

construction, dont seule la coupole émerge des échafaudages métalliques, s'apprête à devenir le siège du ministère de l'intérieur. Des centaines d'ouvriers s'activent sur le chantier, de même qu'autour des bâtiments en construction du ministère de l'enseignement supérieur. La récession ou le ralentissement de l'activité économique, que personne ne conteste en Arabie saoudite (près de 100 milliards de dollars de revenus en 1981, 28 prévisibles dans le budget 1988 déjà en

baisse de 10 % par rapport à celui de l'exercice précédent), n'empêche pas l'achèvement des projets en cours.

Le nouveau budget, qui prévoit des dépenses de 37 milliards de dollars - 17 % de moins que l'année dernière, - affecte d'ailleurs 13,6 milliards à la poursuite des deux mille sept cent sept projets existants, mais seulement 2,4 milliards pour cinquante et un projets nouveaux. Il est vrai que la construction dans ce pays, plus que quatre fois grand comme la

France, est quasiment achevée. Dotée d'un réseau routier exceptionnel, d'aéroports dans toutes les villes, de télécommunications ultramodernes, d'écoles partout, de sept universités, d'hôpitaux spécialisés en grand nombre, de bases industrielles et agricoles efficaces, de ressources en eau grâce aux usines de dessalement, l'Arabie saoudite peut marquer une pause.

FRANÇOISE CHIPAUX.

(Lire la suite page 4.)

## Le Monde

### BILAN ÉCONOMIQUE ET SOCIAL 1987

#### Krach



## L'affaire des écoutes du Conseil supérieur de la magistrature

### Ces « plombiers » providentiels

L'enquête sur les écoutes du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) est menée par la justice avec célérité. Quoique rocambolesque, l'affaire est sérieuse, d'autant plus qu'elle met en cause M. Christian Prouteau, conseiller technique à l'Élysée. Mais les faits constatés restent encore juridiquement fragiles. Le climat préélectoral semble cependant exacerber la traditionnelle rivalité entre policiers et gendarmes, au point de donner à l'enquête une dimension politique.

Les acteurs sont connus. D'un côté, une présidence de la République tourmentée malgré elle, en fin de septennat, par un appendice dérisoire et peu glorieux : cette cellule antiterroriste élyséenne créée en 1982 autour de M. Christian Prouteau, aujourd'hui réduite à de maigres effectifs et hier responsable de la pitoyable mésaventure des Irlandais de Vincennes. De l'autre, au ministère de l'intérieur et au ministère de la justice, des adversaires qui, sans grand respect des formes juridiques, s'acharnent à rappeler à l'Élysée ce détestable souvenir, exploitant à fond l'avantage providentiel fourni par de dévoués mais maladroits « plombiers ».

Le tableau n'est pas une vue de l'esprit. A la présidence de la République, où l'on cherche activement la contre-attaque, certains en ont fait leur postulat. Car il y a, dans la place, l'imprévisible M. Prouteau. Et, avec lui, « le pire est toujours sûr ». Les confidences sont d'ordinaire plus charitables mais elles procèdent des mêmes sentiments : l'absence d'illusions sur l'irrépressible autonomie et l'insigne imprudence d'une équipe dont l'homme-protège - super-gendarme, préfet, conseiller... - a, apparemment, toujours la confiance du président, malgré les mises en garde de quelques ténéraires. Les plus lucides ne sont pourtant pas les

moins zélés à protéger M. Mitterrand des bavures de son conseiller et de leur exploitation politique par « ceux d'en face ».

En face, justement, brillent les étapes, certains n'hésitent pas, déjà, à parler d'un « Watergate » français. Ici, l'on joue contre la montre. L'énergie et les moyens déployés feraient volontiers croire que la sécurité de l'État est en jeu. A l'exception de grands dossiers relevant du terrorisme, peu d'enquêtes judiciaires auront été conduites avec tant de détermination. Perquisitions et auditions se succèdent à un rythme soutenu. Des rumeurs souvent fantaisistes, mais qui se veulent accablantes pour le « château », filtrent de l'instruction en cours. Le mieux est l'ennemi du bien : comment ne pas deviner, derrière cette mécanique policière, dopée par l'inévitable rivalité avec la gendarmerie, l'envie politique d'exploiter rapidement un filon prometteur ?

GEORGES MARION et EDWY PLENEL

(Lire la suite page 6.)

سكنا من الامم

سكزا من الاحل

# Dates

Il y a vingt ans

## L'« USS-Pueblo » est arraisonné au large de la Corée du Nord

### RENDEZ-VOUS

**Lundi 25 janvier.** — Paris : visite d'Etat de M<sup>me</sup> Jeanne Sauvé, gouverneur général du Canada.  
 Strasbourg : ouverture de la session de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.  
 Sofia : conférence nationale du Parti communiste bulgare (jusqu'au 28).  
 Washington : discours du président Reagan sur l'état de l'Union (21 h-2 h GMT, le 26).  
 Jérusalem : verdict procès John Demjanjuk.  
**Mercrredi 27 janvier.** — Prague : visite du chancelier Kohl (jusqu'au 27).  
**Judi 28 janvier.** — Afrique : M. Federico Mayor, directeur général de l'UNESCO en Côte-d'Ivoire et au Sénégal.  
 Washington : visite du président Moubarak.  
 Barcelone : rencontre des ministres de la défense français et espagnol.  
**Vendredi 29 janvier.** — Londres : sommet franco-britannique.  
**Dimanche 31 janvier.** — Equateur : élections législatives et présidentielle.  
 Finlande : élection présidentielle (31 janvier et 1<sup>er</sup> février).

**P**OUR le président Lyndon Johnson, cette année 1968 commençait comme un cauchemar : un déficit de la balance des paiements de 7 milliards de dollars menaçait la stabilité du billet vert ; des émeutes raciales enflammaient sporadiquement le pays. Quand ce n'était pas ces manifestations de plus en plus violentes contre la guerre du Vietnam dont la dernière en date, le 8 décembre, s'était soldée à New-York par six cents arrestations. Là-dessus il avait dû prononcer le 17 janvier son discours annuel sur l'état de l'Union et force lui avait été de reconnaître que la guerre coûtait chaque année 25 milliards de dollars !

Le Vietnam... Toujours et encore. Ce Vietnam dans lequel se battaient à présent cinq cent quarante et un mille soldats américains... Le président y pensait-il ce soir-là, ressasant dans sa tête cette toute nouvelle offensive vietcong qui, depuis la veille, encerclait la base des marines de Khe-Shanh ?

A 2 h 24 du matin, il était réveillé par un appel téléphonique de l'officier de garde. Les nouvelles étaient alarmantes. L'USS-Pueblo, un navire américain de renseignement très perfectionné qui naviguait au large des côtes de la Corée du Nord, avait été arraisonné peu avant minuit (heure de Washington) par la marine de Pyongyang. Cerné par un chasseur de sous-marins et trois patrouilleurs tandis que deux chasseurs Mig de fabrication soviétique le survolaient, il avait été pris d'assaut.

Le dernier message du Pueblo capté à 0 h 32 annonçait qu'il avait été contraint de suivre les bateaux nord-coréens au port de Wonsan, que les machines étaient arrêtées et que la transmission radio serait désormais interrompue. A bord du navire se trouvaient quatre-vingt-trois personnes, quatre avaient été blessées, dont une mortellement. Au moment de l'arraisonnement, la position du Pueblo indiquait qu'il se trouvait à environ 25 milles des côtes, soit à l'extérieur des eaux territoriales.

### Une humiliation

Après avoir hésité à envoyer de l'aide au navire en difficulté, le commandement en chef américain de la zone Pacifique avait estimé qu'un recours à l'aviation serait plus néfaste qu'utile étant donnée la concentration de chasseurs nord-coréens dans les parages de Wonsan. Le président trouverait bien une solution...

« Il faisait sinistre, raconte Lyndon Johnson dans ses Mémoires, lorsque je retrouvai, ce 23 janvier à la Maison-Blanche, mes principaux conseillers aux affaires étrangères pour le déjeuner du mardi. Et le temps n'était pas seul en cause. » Autour de la table, dans la salle privée, sont assis Dean Rusk, le secrétaire d'Etat, celui de la défense, McNamara, le directeur de la CIA, Richard Helms, et un « bleu », Clark Clifford, nouvellement nommé pour remplacer McNamara. « Bob McNamara ouvre la séance sur une note d'humour noir à l'intention de l'homme qui allait lui succéder », raconte encore Lyndon Johnson : « Voici une journée caractéristique, dit-il à Clifford, nous avons eu une intrusion involontaire au Cambodge, nous avons perdu un B-52 avec quatre bombes à bord, nous avons un navire de renseignement capturé par les Nord-Coréens... »

Sous l'ironie perce pourtant une certaine impuissance, car personne n'est en mesure de répondre à la question essentielle : pourquoi les Coréens sont-ils aller s'emparer du Pueblo, au risque de déclencher un incident international, et peut-être même une guerre ? En effet, en admettant que le Pueblo se soit écarté de sa route (les Nord-Coréens ne prétendent-ils pas l'avoir arraisonné dans leurs eaux territoriales ?), ce coup de force ne s'explique pas. Avions et navires de renseignement sont, à l'époque, pratique courante et le nombre de « chalutiers » soviétiques qui surveillent les mouvements américains en Méditerranée ou en mer de Chine est là pour le prouver.

Bref, quelles qu'en soient les véritables raisons, les Etats-Unis se doivent de réagir très vite à ce que le pays considère comme une « humiliation ». Après tout, le Pueblo est le premier navire américain capturé en mer depuis la guerre avec la Grande-Bretagne en 1812. Aussi Dean Rusk s'empresse-t-il de déclarer, lors d'une réunion à huis clos de la commission des affaires étrangères du Sénat, que « la capture du navire américain fait partie de ces actions que l'on peut considérer comme des actes de guerre ». Le Congrès, bien que partagé sur les mesures à prendre, n'en est pas moins d'humeur belliqueuse.

Parmi les faucons, celui qui parle le plus fort est le gouverneur de Californie, Ronald Reagan. « Je ne comprends pas, dit-il, pourquoi le président, qui est tout de même le président des Etats-Unis d'Amérique, n'a pas tout simplement dit à ces Coréens de libérer le Pueblo dans les vingt-quatre heures... » Et Richard Nixon, l'ancien vice-président d'Eisenhower, qui, dans quelques mois sera élu à son tour à la Maison-Blanche, de renchérir avec

tard, cherchaient à faire diversion, tout en accentuant la pression sur la Corée du Sud. L'affaire du Pueblo devait s'inscrire en effet dans toute une série d'accrochages et de violations de frontière le long du 38<sup>e</sup> parallèle.

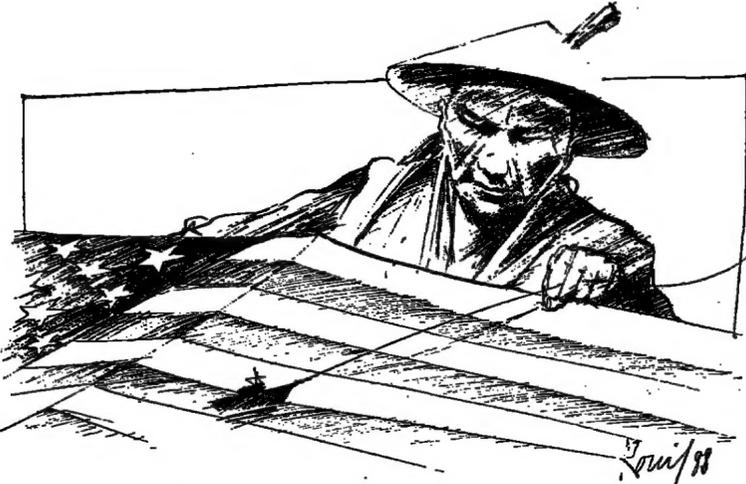
De ce point de vue, la manœuvre de Pyongyang a parfaitement réussi : inquiet, Séoul envisage de rapatrier ses unités du Vietnam pour renforcer sa propre défense. Le 26 janvier, Lyndon Johnson s'efforce de rassurer l'opinion à la télévision : la veille, il a fait saisir le Conseil de sécurité de l'ONU, tandis que, parallèlement, le porte-avions nucléaire Enterprise, alors le plus grand navire de guerre du monde, se rapproche de Wonsan. En outre, deux escadrons de bombardiers américains sont envoyés d'Okinawa dans les bases américaines en Corée du Sud et 14 700 réservistes sont rappelés.

En réaction, la Corée du Nord annonce aussitôt que l'équipage du Pueblo sera jugé et condamné par un tribunal de droit commun. Déjà, une « confession complète » du commandant Bucher et de ses

diplomatiques, dont l'URSS, devenue plus complaisante. Et la mission hongroise à l'ONU, qui servira d'intermédiaire officiel entre Pyongyang et Washington. Les diplomates américains devront dans le même temps faire face aux craintes, puis au ressentiment de Séoul, irrité de voir ses alliés « trop prompts à s'accommoder avec la Corée du Nord ».

La crise sera évitée de peu, et, tandis que les étudiants sud-coréens manifestent devant le département d'Etat à Washington, l'ancien secrétaire adjoint à la défense Cyrus Vance est dépêché le 11 février à Séoul, où il a avec le président Pak Chung Hi et le premier ministre, le général Chung Il Kwon, deux entretiens houleux. Les Sud-Coréens n'admettent pas, entre autres, d'avoir été écartés des négociations secrètes entre Américains et Nord-Coréens à Panmunjom. L'affaire du Pueblo, estiment-ils, doit se régler à trois.

Enfin, les quatre-vingt-deux membres de l'équipage du navire américain encore vivants seront relâchés le 23 décembre, à temps pour passer Noël



### Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,  
75427 PARIS CEDEX 09  
Tél. : (1) 42-47-97-27  
Télex MONDPAR 650 572 F  
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL Le Monde

Gérant :  
André Fontaine,  
directeur de la publication

Anciens directeurs :  
Hubert Bonne-Méry (1944-1969)  
Jacques Fauret (1969-1982)  
André Larrousse (1982-1985)

Durée de la société :  
cent ans à compter du  
10 décembre 1944.

Capital social :  
620 000 F

Principaux associés de la société :  
Société civile  
« Les rédacteurs du Monde »,  
Société anonyme  
des lecteurs du Monde,  
La Mondo-Entropies,  
MM. André Fontaine, gérant,  
et Hubert Bonne-Méry, fondateur.

Administrateur général :  
Bernard Wozniak.

Rédacteur en chef :  
Daniel Vermet.

Correspondant en chef :  
Claude Sales.

### Le Monde PUBLICITE

5, rue de Montesson, 75007 PARIS  
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71  
Télex MONDPUB 206 136 F

Imprimeur :  
Le Monde  
1, rue des Saussaies  
PARIS-8<sup>e</sup>

Reproduction interdite de tous articles,  
sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux  
et publications, n° 57 437  
ISSN : 0395-2037

### Le Monde

#### TÉLÉMATIQUE

Composés 36-15 - Taper LEMONDE

#### ABONNEMENTS

BP 507 09  
75422 PARIS CEDEX 09  
Tél. : (1) 42-47-98-72

3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE 354 F 672 F 954 F 1 200 F

TOUS PAYS ÉTRANGERS  
PAR VOIE NORMALE

687 F 1 337 F 1 952 F 2 530 F

ÉTRANGER (par messageries)

1. BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS  
399 F 762 F 1 089 F 1 380 F

2. SUISSE/TUNISIE  
504 F 972 F 1 404 F 1 890 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

#### ABONNEMENTS PAR MINITEL

36-15 - Taper LEMONDE

code d'accès ABO

365 jours par an, 24 heures sur 24

mépris : « Les Etats-Unis sont tombés si bas qu'une nation de quatrième ordre peut se permettre de prendre en otage un navire américain en haute mer. »

Entre-temps, la Maison-Blanche a acquis la certitude que la capture du Pueblo, loin d'être un incident, est un acte prémédité. Ce qui explique, de son point de vue, en partie l'attitude glaciale des Soviétiques lorsque, dès le 24 janvier, l'ambassadeur américain à Moscou, Llewellyn Thomson demande au Kremlin de faire pression sur Pyongyang. A moins que l'URSS ne se sente en porte à faux devant ce « satellite » nord-coréen encombrant qui, après lui être resté fidèle jusqu'à la rupture entre Moscou et Pékin, en a profité pour s'aligner d'abord sur la Chine avant de reprendre un certaine liberté d'action. Une entrevue, le 24 janvier également, à Panmunjom, dans la zone démilitarisée entre les deux Corées, se solde par ailleurs par un échec : l'amiral américain Smith et le major général nord-coréen Pak Chung Kook en viennent presque aux mains.

### Diversion

La Corée du Nord se sent-elle mauvaise conscience, ainsi que le spéculait Washington, de n'apporter en fait d'aide au Vietnam qu'avec ses diatribes vengeresses à la radio, alors que Séoul entretient deux unités sur le terrain ? La meilleure hypothèse, et ce sera confirmé par la suite, c'est que les Nord-Coréens, avertis de l'offensive vietcong du Têt au Vietnam, qui devait être déclenchée huit jours plus

principaux adjoints à bord du navire américain a été rendue publique par Pyongyang. Et, même si la manœuvre de propagande coréenne est grossière, Washington est plongé dans l'embarras. Dans une Maison-Blanche en état de siège, inlassablement, toutes les possibilités sont passées en revue : blocus côtier, minage du port de Wonsan... Chaque fois, le président, qui s'est juré de ramener l'équipage du Pueblo vivant, calme le jeu, répétant à ses conseillers qui ne rêvent que de représailles : « Je ne veux pas que mon malade meure guéri. »

### Le « drapeau blanc »

Pourtant, malgré d'innombrables démarches diplomatiques, ce sera l'impasse. Une impasse interminable de onze mois avant que l'équipage ne soit finalement relâché. Le premier mois sera le plus éprouvant pour le gouvernement américain, qui devait faire face à la fois au siège de Khe-Shanh, à l'offensive du Têt et aux prémices de ce qui allait devenir deux mois plus tard une des plus graves crises financières de la décennie. Le 31 janvier, pourtant, va se produire le premier signe de détente, tant attendu avec la Corée du Nord : au cours d'une intervention à Radio-Pyongyang, le secrétaire du Parti communiste coréen, Kim Kwang Hyop, laissera entendre que « les impérialistes américains ne résoudreont pas l'affaire du Pueblo par des méthodes agressives », et qu'un règlement est peut-être envisageable « différemment ».

Dès lors, un véritable travail de fourmi va s'effectuer à travers différents canaux

avec leurs familles, réunies pour la circonstance à San-Diego, en Californie. Dans un geste sans précédent, les négociateurs américains ont présenté des « excuses » écrites au gouvernement nord-coréen. Ce qui permet à Radio-Pyongyang de déclarer : « Cet incident montrera clairement aux peuples du monde entier que les impérialistes américains se sont soumis au peuple coréen et ont hissé le drapeau blanc. »

Six mois plus tard, le secrétaire à la marine, John Chafee, annoncera qu'aucun des membres de l'équipage ne sera sanctionné. Il est vrai que, en 1969, l'incident du Pueblo est déjà du passé. Les interminables pourparlers de paix avec le Vietnam se poursuivent à Paris, et l'Amérique, essoufflée, qui vient de se doter d'un trente-septième président, Richard Nixon, préfère tourner la page et oublier des événements qui, de l'aveu même du nouveau président, « ont ouvert une faille dans la croyance en la toute-puissance américaine ».

Dans le doute naissant, les regards se tournent pour se rassurer vers le ciel où, le 20 juillet, Neil Armstrong, un Américain, sera le premier homme à poser le pied sur la Lune. Enfermé dans son ranch, Lyndon Johnson commence, lui, ses Mémoires : « L'incident du Pueblo, écrit-il, fut le premier maillon d'une chaîne d'événements — crise, tragédie, déception — qui composèrent l'une des plus affreuses années qu'un président ait jamais passées à la Maison-Blanche. »

MARIE-CLAUDE DECAMPS.

## “GRAND JURY” RTL - Le Monde

dimanche 18 h 15

# MICHEL ROCARD

animé par Olivier MAZEROLLE

avec André PASSERON  
et Jean-Louis ANDREANI (Le Monde)  
Paul Jacques TRUFFAUT  
et Jean-Yves HOLLINGER (RTL)

# en direct sur RTL

Le vingt-cinquième anniversaire du traité de l'Elysée
MM. Mitterrand, Chirac et Kohl ont insisté sur la dimension européenne de la coopération franco-allemande

Les deux protocoles portant création d'un Conseil économique et de sécurité et d'un Conseil économique et financier ajoutés, le vendredi 22 janvier, au traité de l'Elysée...

par ces textes ne pourront se réunir avant juin-juillet au plus tôt. A Washington, le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Robman, s'est félicité du renforcement de la coopération militaire franco-allemande illustré par la création du Conseil de défense.

Le gouvernement de M. Jacques Chirac aura fait preuve effectivement d'une grande diligence, en particulier pour boucler ces dernières semaines le texte instituant le Conseil économique et financier.

La République fédérale d'Allemagne et la France sont désormais pourvus d'institutions de coopération et d'instruments d'action commune marquant la volonté des deux pays de donner un contenu concret à cette « communauté de destin »...

Enfin, en indiquant qu'il n'y avait pas d'axe franco-allemand (François Mitterrand) ou qu'il n'était nullement dans l'intention des deux pays de créer « un directeur » pour l'Europe (Helmut Kohl), les deux hommes ont voulu répondre aux inquiétudes qui s'étaient manifestées ces derniers jours en Grande-Bretagne et en Italie.

Reste, car du côté des banques allemandes on est moins enthousiaste, à juger sur pièces ce que donnera ce Conseil, dont le but est de coordonner les politiques et de rapprocher les positions, pour contribuer à l'union économique et monétaire européenne.

« Il n'y a pas d'axe franco-allemand », déclare le président de la République. L'Europe Notre ambition commune se met au service de la cause européenne. L'Europe est notre horizon, c'est elle qui confèrera à la coopération franco-allemande sa pleine signification.

Le chancelier ouest-allemand se prononce pour une Ostpolitik commune. Les deux principes fondamentaux Il y a un lien indissoluble entre la liberté de notre pays et son appartenance à l'alliance occidentale.

Le dialogue avec l'Est La France et la République fédérale sont parfaitement d'accord pour entretenir avec l'autre partie de l'Europe un dialogue qui justifie l'appartenance à une même civilisation et une même aspiration à la sécurité.

Des Invalides à l'Elysée, en passant par le lycée Henri-IV, en rapportant le passé, proche ou lointain, et en évoquant l'avenir, le marché unique de 1992, les espoirs d'une évolution dans les rapports avec l'autre

Les mesures prises Création du Conseil franco-allemand de défense et de sécurité. Ce conseil fait l'objet d'un protocole annexé au traité de 1963, paraphé vendredi, qui sera soumis à ratification par les Parlements.

Les Etats-Unis ont présenté à Genève un projet de traité sur les armes spatiales. Genève (AFP). - Les Etats-Unis ont présenté pour la première fois, le vendredi 22 janvier à Genève, à l'UNISUS un projet de traité sur les armes spatiales et spatiales, qui ne remet toutefois pas en question leur initiative de défense stratégique.

ESPAGNE : le congrès du Parti socialiste
M. Gonzalez défend son « pragmatisme »

MADRID de notre correspondant

animé auquel les principaux « ténors » du parti ont participé. Certes le rapport présenté par M. Gonzalez, a finalement été approuvé comme prévu avec 97,5 % des voix.

L'ombre de l'Union générale des travailleurs (UGT) a plané dès le début sur le trente et unième congrès du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), qui s'est ouvert le vendredi 22 janvier à Madrid.

La responsabilité de cette situation, ont-ils affirmé, ne peut être exclusivement attribuée à l'UGT. Le secrétaire général des socialistes de Madrid, M. Joaquin Leguina, a souligné que s'il voulait éviter de souffrir d'une progressive « marginalisation sociale », le parti devait récupérer « un espace d'entente avec les groupes sociaux représentatifs, dont le syndicat », ce qui suppose « une définition plus claire de nos objectifs ».

Sans jamais nommer l'UGT, le secrétaire général du PSOE et président du gouvernement a répondu aux critiques acerbes formulées par le syndicat et justifié la politique pragmatique suivie depuis cinq ans.

Le danger d'un certain essaouffement a été évoqué en termes imagés par le secrétaire général des socialistes catalans, M. Raimon Obiols : « Le PSOE ressemble à une voiture qui a bien démarré et suivi le bon chemin, mais dont on se demande si elle ne commence pas à manquer d'essence et de plans de route ».

Reste, car du côté des banques allemandes on est moins enthousiaste, à juger sur pièces ce que donnera ce Conseil, dont le but est de coordonner les politiques et de rapprocher les positions, pour contribuer à l'union économique et monétaire européenne.

Autant de critiques dont le PSOE avait un peu perdu l'habitude, mais qui ne mettent évidemment pas en question le contrôle de M. Gonzalez sur sa formation.

L'ode au pragmatisme de M. Gonzalez a donné lieu à un débat

THERRY MALINIAK.

BELGIQUE : après les élections du 13 décembre
M. Jean-Luc Dehaene, social-chrétien flamand, va tenter de dénouer l'imbroglio politique

BRUXELLES de notre correspondant



Après MM. Guy Spitaels « informateur » et Willy Claes « négociateur », le roi Baudouin a nommé, le vendredi 22 janvier, un nouvel « informateur », M. Jean-Luc Dehaene, social-chrétien flamand.

Le roi Baudouin tente de dénouer l'imbroglio (Le Soir).

nombreux observateurs estiment encore possible, mais sans oser risquer une échéance, la constitution d'une coalition entre les socialistes, qui ont gagné les élections, et les sociaux-chrétiens, qui restent malgré leur défaits le pivot de la politique belge.

Le débat est encore compliqué par les négociations parallèles qui se déroulent en vue de la formation des « gouvernements » régionaux. Si, en Flandre, sociaux-chrétiens et libéraux se disent prêts à s'engager ensemble à l'échelon régional, en revanche, dans la communauté française et en Wallonie, ce sont les socialistes, les sociaux-chrétiens, les écologistes et les fédéralistes qui tentent de négocier un accord.

Principal vaincu du scrutin, le Parti social-chrétien flamand (CVP) de M. Martens bloque maintenant toutes les négociations. D'où la démission du souverain de mettre en première ligne M. Dehaene, un des ténors du CVP, pour obliger le parti à préciser sa stratégie. Si de

Après MM. Guy Spitaels « informateur » et Willy Claes « négociateur », le roi Baudouin a nommé, le vendredi 22 janvier, un nouvel « informateur », M. Jean-Luc Dehaene, social-chrétien flamand.

Le premier ministre australien a annoncé, le vendredi 22 janvier, que son gouvernement, dans le cadre d'un changement de ses principes diplomatiques, reconnaissait les Fidji, le Cambodge et l'Afghanistan.

Prochaine tournée de M. Whitehead en Europe de l'Est. - Le secrétaire d'Etat adjoint américain, M. John Whitehead, se rendra du 30 janvier au 8 février dans quatre pays de l'Europe de l'Est afin de poursuivre les efforts des Etats-Unis en faveur d'une amélioration de leurs relations avec les pays socialistes. Le numéro deux du département d'Etat, dont ce sera la quatrième tournée dans la région, s'entretiendra avec des responsables tchécoslovaques, roumains, bulgares et polonais. M. Whitehead fera aussi une brève escale à Paris et à Bruxelles. - (AFP.)

Le premier ministre australien a annoncé, le vendredi 22 janvier, que son gouvernement, dans le cadre d'un changement de ses principes diplomatiques, reconnaissait les Fidji, le Cambodge et l'Afghanistan.

L'Australie reconnaît les Fidji et les régimes de Pnom-Penh et de Kaboul

EN BREF

Autriche - Pas de discours de M. Waldheim pour l'anniversaire de l'Anschluss.

Autriche - Pas de discours de M. Waldheim pour l'anniversaire de l'Anschluss.

Autriche - Pas de discours de M. Waldheim pour l'anniversaire de l'Anschluss.

Autriche - Pas de discours de M. Waldheim pour l'anniversaire de l'Anschluss.

Autriche - Pas de discours de M. Waldheim pour l'anniversaire de l'Anschluss.

Autriche - Pas de discours de M. Waldheim pour l'anniversaire de l'Anschluss.

Autriche - Pas de discours de M. Waldheim pour l'anniversaire de l'Anschluss.

Autriche - Pas de discours de M. Waldheim pour l'anniversaire de l'Anschluss.

Autriche - Pas de discours de M. Waldheim pour l'anniversaire de l'Anschluss.

Autriche - Pas de discours de M. Waldheim pour l'anniversaire de l'Anschluss.

Autriche - Pas de discours de M. Waldheim pour l'anniversaire de l'Anschluss.

Autriche - Pas de discours de M. Waldheim pour l'anniversaire de l'Anschluss.

Autriche - Pas de discours de M. Waldheim pour l'anniversaire de l'Anschluss.

Autriche - Pas de discours de M. Waldheim pour l'anniversaire de l'Anschluss.

Autriche - Pas de discours de M. Waldheim pour l'anniversaire de l'Anschluss.

Autriche - Pas de discours de M. Waldheim pour l'anniversaire de l'Anschluss.

Autriche - Pas de discours de M. Waldheim pour l'anniversaire de l'Anschluss.

Autriche - Pas de discours de M. Waldheim pour l'anniversaire de l'Anschluss.

Autriche - Pas de discours de M. Waldheim pour l'anniversaire de l'Anschluss.

Autriche - Pas de discours de M. Waldheim pour l'anniversaire de l'Anschluss.

Autriche - Pas de discours de M. Waldheim pour l'anniversaire de l'Anschluss.

Autriche - Pas de discours de M. Waldheim pour l'anniversaire de l'Anschluss.

Autriche - Pas de discours de M. Waldheim pour l'anniversaire de l'Anschluss.

Autriche - Pas de discours de M. Waldheim pour l'anniversaire de l'Anschluss.

Autriche - Pas de discours de M. Waldheim pour l'anniversaire de l'Anschluss.

Autriche - Pas de discours de M. Waldheim pour l'anniversaire de l'Anschluss.

Autriche - Pas de discours de M. Waldheim pour l'anniversaire de l'Anschluss.

Autriche - Pas de discours de M. Waldheim pour l'anniversaire de l'Anschluss.

Autriche - Pas de discours de M. Waldheim pour l'anniversaire de l'Anschluss.

Autriche - Pas de discours de M. Waldheim pour l'anniversaire de l'Anschluss.

Autriche - Pas de discours de M. Waldheim pour l'anniversaire de l'Anschluss.

Autriche - Pas de discours de M. Waldheim pour l'anniversaire de l'Anschluss.

Autriche - Pas de discours de M. Waldheim pour l'anniversaire de l'Anschluss.

Autriche - Pas de discours de M. Waldheim pour l'anniversaire de l'Anschluss.

Autriche - Pas de discours de M. Waldheim pour l'anniversaire de l'Anschluss.

Autriche - Pas de discours de M. Waldheim pour l'anniversaire de l'Anschluss.

Autriche - Pas de discours de M. Waldheim pour l'anniversaire de l'Anschluss.

Autriche - Pas de discours de M. Waldheim pour l'anniversaire de l'Anschluss.

Autriche - Pas de discours de M. Waldheim pour l'anniversaire de l'Anschluss.

Autriche - Pas de discours de M. Waldheim pour l'anniversaire de l'Anschluss.

Autriche - Pas de discours de M. Waldheim pour l'anniversaire de l'Anschluss.

Autriche - Pas de discours de M. Waldheim pour l'anniversaire de l'Anschluss.

Autriche - Pas de discours de M. Waldheim pour l'anniversaire de l'Anschluss.

Autriche - Pas de discours de M. Waldheim pour l'anniversaire de l'Anschluss.

Autriche - Pas de discours de M. Waldheim pour l'anniversaire de l'Anschluss.

Autriche - Pas de discours de M. Waldheim pour l'anniversaire de l'Anschluss.

Autriche - Pas de discours de M. Waldheim pour l'anniversaire de l'Anschluss.

Autriche - Pas de discours de M. Waldheim pour l'anniversaire de l'Anschluss.

Autriche - Pas de discours de M. Waldheim pour l'anniversaire de l'Anschluss.

Autriche - Pas de discours de M. Waldheim pour l'anniversaire de l'Anschluss.

Advertisement for 'raisonné Nord' and 'Le Monde' magazine, featuring a large image of a person's face.

Handwritten text in Arabic script: 'صحة من الاجل'.

سكنا من الاجل

# Proche-Orient

## Relatif déclin de la vague d'agitation en Cisjordanie et à Gaza

### La prière du vendredi à Jérusalem s'est déroulée dans le calme

Les Arabes israéliens devaient de nouveau témoigner, ce samedi 23 janvier, leur solidarité avec les Palestiniens des territoires occupés. Le temps fort de la journée devait être une manifestation pacifique organisée à l'appel de la municipalité de Nazareth. Les autorités ont multiplié les mises en garde aux quelque six cent cinquante mille Arabes israéliens, les exhortant à éviter toute violence.

A Paris, le représentant de la Ligue arabe, M. Hassan Essid, a rejeté l'initiative du président égyptien Hosni Moubarak appelant Israël et les

Palestiniens à une trêve de six mois, en estimant que cette proposition était « aussi maladroite qu'incongrue ». Le FDLP de M. Nayef Hawatmeh a, pour sa part, indiqué que cet appel visait « à anéantir le soulèvement » et faisait partie des « manœuvres suspectes du régime égyptien, qui ne servent que l'intérêt sioniste ». « Ce que les autorités israéliennes n'ont pu obtenir par la force, le président Moubarak essaie d'y parvenir par la ruse et les manœuvres », affirme l'organisation palestinienne.

JÉRUSALEM de notre correspondant

Depuis plusieurs semaines, c'est devenu un rituel : la prière du vendredi sur l'esplanade des mosquées, à Jérusalem, mobilise autant la police et l'armée israéliennes que les fidèles de l'islam. Les alentours du Haram As Sharif - « le noble sanctuaire » - en vieille ville arabe, accueillent une véritable parade militaire : gardes-frontières, parachutistes, policiers, ambulances, et hélicoptères survolant l'ensemble. Les forces de sécurité avaient de nouveau déployé près d'un millier d'hommes, le vendredi 22 janvier, pour empêcher que la prière ne donne lieu à de violentes manifestations, comme ce fut le cas la semaine passée.

Dans tous les territoires occupés, les fidèles étaient appelés à dédier la prière hebdomadaire à la mémoire des victimes des affrontements de ces dernières semaines (trente-sept morts). Il y eut bien quelques slogans scandés par des dizaines de jeunes gens prêts à entamer une manifestation ; mais, dans l'ensemble, tout s'est déroulé sans que rien ne vienne perturber la sérénité du sanctuaire. Point d'affrontements. Il suffisait pourtant d'observer la sortie des fidèles, par exemple à la porte des Chaînes, pour mesurer la tension et la violence contenues dans ces regards de Palestiniens de tous âges quittant l'esplanade entre deux rangées d'hommes casqués, armés de matraques et de fusils. A Jérusalem aussi, quelque chose a changé depuis le 9 décembre dernier, qui ne sera pas réparé de sitôt, entre les deux communautés.

Une source militaire, citée vendredi par le quotidien Haaretz, attribuait le relatif déclin de la vague d'agitation en Cisjordanie et à Gaza à la « nouvelle politique » menée par l'armée : face-à-face physique direct avec les manifestants et la population des camps et mesures d'intimidation comme ces raids effectués la nuit par des soldats pour obliger les résidents à rester dehors jusqu'au matin. La même source

expliquait que l'armée entendait « de nouveau se faire craindre, alors qu'elle avait donné l'impression ces dernières semaines d'avoir perdu tout potentiel dissuasif ». Les témoignages concordent : depuis trois ou quatre jours, il y a eu, en Cisjordanie et à Gaza, des scènes brutales, aux allures de vengeance, et surtout humiliantes ; elles laisseront des traces dans la mémoire des camps même si elles ne se sont apparemment pas soldées par des blessés graves. Cette « politique des coups ou des passages à tabac », comme l'appelle crûment le ministre de la défense, M. Rabin, a été critiquée par les Etats-Unis, le Canada et la Grande-Bretagne. Dans un entretien publié vendredi par le Washington Post, le président égyptien suggérait une autre approche. M. Osn Moubarak proposait de lancer un appel au calme à la

### La guerre du Golfe Un hélicoptère irakien s'écrase au Kurdistan avec à son bord le commandant du 5<sup>e</sup> corps d'armée

Un hélicoptère de l'armée irakienne ayant à son bord le commandant du 5<sup>e</sup> corps d'armée irakien, le général Abdel Aziz Ibrahim el Hadithi, s'est écrasé, le vendredi 22 janvier, dans le gouvernement de Kirkouk, situé à près de 250 kilomètres au nord de Bagdad, dans le Kurdistan irakien.

C'est la première fois que l'Irak fait état d'un tel « accident » depuis le début de sa guerre avec l'Iran. Le 5<sup>e</sup> corps d'armée défend la ville de Kirkouk, où se trouve une région où les magasins kurdes sont souvent très actifs.

Par ailleurs, vendredi, les attaques contre la navigation commerciale se sont multipliées dans le Golfe où les sources maritimes ont indiqué que deux navires avaient été touchés par les vedettes iraniennes, alors que l'Irak annonçait un raid aérien contre un navire non identifié desservant un terminal iranien. — (AFP, Reuter.)

### Israël rejette le rapport de l'ONU l'invitant à participer à une « conférence internationale »

Israël a rejeté, le vendredi 22 janvier, le rapport présenté quelques heures plus tôt par le secrétaire général des Nations unies, M. Perez de Cuellar, où celui-ci demandait à Israël de « corriger ses pratiques » dans les territoires occupés et aux cinq grandes puissances d'entamer une concertation pour arriver à un règlement définitif du conflit israélo-arabe, dans le cadre d'une conférence internationale de paix.

Les propositions de M. Perez de Cuellar sont contenues dans un rapport sur les troubles actuels dans les territoires arabes occupés par Israël, qu'il a transmis aux quinze membres du Conseil de sécurité. Ceux-ci vont à leur tour remettre ce rapport à leurs gouvernements respectifs et en commenceront l'examen la semaine prochaine. Dans les milieux diplomatiques de l'ONU, on n'exclut pas que le Conseil soit amené, sur la base du rapport, à prendre des premières décisions la semaine prochaine. Il est probable également qu'une délégation ministérielle de la Ligue arabe se rendra aux Nations unies à cette occasion.

M. Perez de Cuellar est resté — sans doute volontairement — vague, afin de laisser la porte ouverte aux Etats-Unis et à Israël. Il a estimé que le règlement devrait être négocié grâce à « une conférence internationale qui se tiendrait sous les auspices de l'ONU, avec la

participation de toutes les parties concernées ». Il ne s'est donc pas référé à la « conférence internationale » telle qu'elle avait été définie par l'Assemblée générale de l'ONU et il a préféré passer sous silence la participation contestée de l'OLP. Un autre passage du rapport précise que « le seul moyen d'assurer véritablement à long terme la sécurité et la protection de la population palestinienne réside dans la négociation d'un règlement d'ensemble juste et durable qui soit acceptable pour tous les intéressés ».

#### Proposition de mesures concrètes

En commentant le rapport devant la presse, le sous-secrétaire général pour le Proche-Orient, M. Marrack Goulding, a affirmé que cette formulation ne changeait pas la position des Nations unies. En ce qui concerne les mesures concrètes et immédiates, M. Perez de Cuellar a proposé : 1) Des pressions internationales, sous forme d'un appel du Conseil de sécurité pour qu'Israël applique intégralement la quatrième convention de Genève de 1949 sur la protection des personnes civiles en temps de guerre ; 2) Un accroissement de l'aide humanitaire aux Palestiniens appor-

tée par les organismes spécialisés de l'ONU, à commencer par l'Agence pour les secours aux Palestiniens (UNRWA) en élargissant à la fois ses services sur le terrain et en améliorant l'infrastructure des camps ; 3) Un accroissement de l'aide économique par le truchement du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) ; 4) Une amélioration de la protection légale des Palestiniens par un renforcement des activités du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ; 5) Une ouverture aussi complète que possible des troubles, par la presse israélienne et internationale, dans les territoires occupés. Rejetant le plan de M. de Cuellar, l'ambassadeur israélien auprès des Nations unies, M. Netanjah, a déclaré : « Le plus dangereux (...) c'est que ce rapport jette les bases pour une discussion, par le Conseil de sécurité, d'une conférence internationale de paix. » A Jérusalem, M. Avi Parnes, porte-parole de M. Shamir, a ajouté : « Nous rejetons les conclusions du rapport. Bien que la convention de Genève ne s'applique pas à ces territoires, nous y prenons en compte toutes les considérations humanitaires. » Israël répondra officiellement à l'ONU après avoir étudié le rapport en détail. — (AFP, Reuter.)

### Pauvres Saoudiens !

Le roi Fahd a averti les industriels et hommes d'affaires privés de ne pas abuser des faveurs dont ils bénéficient et de ne pas profiter de droits de douane élevés sur les produits importés pour augmenter leurs prix. « Si quelqu'un essayait d'abuser de sa chance, nous serions obligés d'entrer dans le marché et de devenir concurrents », a-t-il déclaré.

« Nous désirons que les industries nationales fassent des gains raisonnables, mais nous ne pouvons ignorer l'intérêt des citoyens et les laisser devenir la proie d'une minorité dont le principal souci est d'amasser la richesse. »

Pour l'instant, affirme un économiste, les prix n'ont que peu augmenté. Or la chute du dollar, auquel est lié le ryal saoudien (3,75 ryaal pour 1 dollar), aurait dû le faire flamber dans la mesure où 75 % des importations viennent de la zone hors dollar. « Mais, expliquent les experts, jusqu'à maintenant, les stocks très importants, la réduction

des marges, l'achat à terme des devises par les grands opérateurs de commerce, ont permis de limiter les dégâts. Seulement, on arrive aujourd'hui à la fin de ce phénomène, au moment où les mesures d'austérité contraignent au maintien des salaires. »

Le vrai défi de l'Arabie saoudite est social et politique. « Nous avons construit notre pays, affirme ainsi un jeune Saoudien au retour d'un long séjour aux Etats-Unis, maintenant il nous faut restructurer la société, lui apprendre à se servir de tout ce qu'elle a à sa disposition, prendre le temps de digérer ce boom de dix ans. » En ce sens, certains voient des vertus à la récession, mais d'autres craignent que la majorité n'y soit pas prête. « C'est difficile pour un jeune, indique un officier, d'admettre qu'il vivra peut-être moins bien que son frère aîné ou que son père. »

Or pour la première fois peut-être, des jeunes Saoudiens rencontrent des difficultés dans la recherche d'un emploi. Le taux d'enseignement très élevé — il y a actuellement deux millions quatre cent mille jeunes dans les écoles ou universités du pays — risque incontestablement de créer des envies ou des besoins que l'Etat ne pourra pas toujours satisfaire. Si en 1986, selon une source américaine, le gouvernement avait engagé environ la moitié des quatorze mille étudiants diplômés, il n'en sera plus de même. Le roi a précisé qu'il n'y aurait cette année, en dehors des prévisions du budget, aucune création de postes dans les administrations ni promotion de fonctionnaires.

#### Le problème de la drogue

« Dès maintenant », affirme un journaliste saoudien de renom, les choses changent lentement. Vous pouvez trouver des Saoudiens dans les travaux qu'ils ne faisaient pas avant. « Le quatrième plan de développement prévoyait six cent mille départs d'étrangers avant 1990, et, selon certaines sources, ce chiffre aurait déjà été atteint. »

#### Des liens familiaux très forts

La volonté de « saoudisation » est en tous les cas très réelle, même si elle ne se fait pas toujours sans difficultés. Si les Saoudiens sont, contrairement à une image très répandue, chaleureux et disponibles à l'égard de leurs hôtes, l'étranger est perçu dans une certaine mesure comme un mal nécessaire. « En fait, explique une femme d'affaires, elles sont rares mais il y en a... des liens familiaux très forts, la structure de notre société, font que les étrangers sont souvent vus comme des facteurs potentiels de troubles. »

On ne pénètre pas facilement en profondeur dans les cercles saoudiens ; c'est ce qui explique sans doute que ce pays, qui a vécu longtemps avec une population étrangère égale aux autochtones, soit resté profondément lui-même. Certes, le poids de la religion, consubstantielle à la vie quotidienne, y est pour beau-

coup, et l'arrêt des activités plusieurs fois par jour à l'heure de la prière est là pour rappeler que l'Arabie saoudite vit sous le strict régime de l'islam wahhabite. On aurait tort de croire que tous les jeunes Saoudiens qui rentrent de l'étranger se rêvent que de la vie occidentale. En repassant le pays, beaucoup retombent dans le moule de la discipline familiale. Cela ne signifie pas toutefois qu'ils n'aspirent pas à une plus grande ouverture. L'ennui guette un certain nombre de jeunes qui ont, difficultés économiques obligent, de moins en moins la possibilité d'aller à l'étranger poursuivre leurs études. Seules distractions : le football, extrêmement populaire, la promenade le soir dans les supermarchés illuminés, ou les visites. Aucun cinéma, aucun théâtre, encore moins de boîtes de nuit.

## Amériques

### BRESIL Guerre d'usure autour de la durée du mandat présidentiel

Brasilia. — Une guerre d'usure a commencé au Brésil entre le président José Sarney et le président de l'Assemblée nationale, M. José Genoino, pour la fixation par l'Assemblée constituante de la durée du mandat présidentiel. Le chef de l'Etat souhaite obtenir un vote anticipé par les parlementaires d'un mandat de cinq ans qui lui permettrait de rester au pouvoir jusqu'en 1990. Le texte du « pré-projet » préparé par la commission de synthèse limitait à quatre ans la présidence de transition de M. Sarney. L'amendement « cinq ans » est défendu par la coalition de la droite qui a pris pour nom « Centrao » (Grand Centre). Il est appuyé par plus de trois cents constituants sur les cinq cent cinquante-neuf que compte l'Assemblée. Mais l'opposition de gauche mise sur l'impopularité de M. Sarney pour faire échouer cette tentative. M. José Genoino, vice-président du Parti des travailleurs (PT, gauche non communiste), explique ainsi que « plus le gouvernement s'use, plus nous avons des chances de faire approuver le mandat de quatre ans. Le temps est notre allié majeur ». L'objectif de l'opposition est de préparer pour le 4 février une grande journée nationale d'action en faveur du mandat limité.

Le chef de l'Etat, en proposant une accélération du vote sur cette question, espère déjouer ce plan. Il suppose toutefois une modification de l'ordre du jour de l'Assemblée, qui nécessite l'approbation des présidents de groupe. — (AFP.)

### ÉTATS-UNIS La plus belle faillite

WASHINGTON de notre correspondant Tout vendre, mais avec élégance, vendre ses meubles, sa vaisselle de mariage, ses chevaux et ses taureaux, mais avec panache : le vendredi 22 janvier, John Connally, ancien secrétaire au Trésor, ancien candidat à la présidence des Etats-Unis, ancien gouverneur du Texas et ex-millionnaire en dollars, a mis un point d'orgue à une remarquable faillite, en vendant tous ses biens aux enchères. Rûné, mais serein, presque joyeux même, M. Connally — soixante-et-onze ans, haute stature et visage fin — est apparu en direct à la télévision au moment où la vente se terminait, à Houston, devant un public de riches Texans tout droit sortis de « Dallas » ou de « Dynasty ». Lui et sa femme, également souriante et digne, n'avaient pas ménagé leurs efforts pour que la vente soit un succès — pour le seul profit de leurs créanciers, auxquels ils doivent... 46 millions de dollars. Rien ni personne n'obligeait les Connally à faire ainsi défilage de leur ruine, à faire l'article du sorcier brio-à-brac qu'ils avaient accumulé tout au long de leur ascension : tableaux, bibelots, couteau offert par Lyndon Johnson, fusil offert par Richard Nixon, selle de parade aux armes de l'US Navy (il fut secrétaire à la Marine sous John Kennedy), mais, avec un curieux mélange d'humilité et de fierté, et, quand même, un brin d'ostentation, ils ont voulu jouer le jeu jusqu'au bout. John Connally est allé jusqu'à contre-signer 3 000 bil-

### HAÏTI Libération de M. Louis Déjoie

Port-au-Prince (AFP, Reuter). — Les autorités haïtiennes ont libéré, le vendredi 22 janvier, l'un des principaux dirigeants de l'opposition, M. Louis Déjoie, emprisonné depuis quarante-huit heures sous l'accusation d'« incitation à la violence et au désordre public ». Le ministre de l'information a précisé qu'il s'agissait d'une mise en liberté conditionnelle et que la procédure judiciaire engagée suivait son cours. L'arrestation de l'ancien candidat à la présidence avait suscité de nombreuses protestations en Haïti, comme aux Etats-Unis. Le docteur Louis Roy, une autre personnalité de l'opposition, considéré comme le « père » de la nouvelle Constitution haïtienne, a pour sa part, été retenu plusieurs heures à l'aéroport de Port-au-Prince, alors qu'il rentrait d'un séjour à l'étranger. Il avait, comme M. Louis Déjoie, qualifié les élections du dimanche 17 janvier de « farce honteuse ». Les deux hommes ont affirmé, après leur libération, que le combat pour la démocratie en Haïti « ne faisait que commencer. » L'avocat de Jean-Claude Duvalier qualifie de « farfelus » le jugement de Miami. — M. Souverain Vaissie, l'avocat français de l'ancien président, a, à sa qualification, vendredi 22 janvier, de « farfelus » et « dérisoire » la décision d'un juge américain d'ordonner la saisie des biens de l'ancien dictateur, à concurrence de 500 millions de francs. Le 14 mars prochain, c'est la cour d'appel d'Aix-en-Provence qui est appelée à statuer dans le procès qui oppose Jean-Claude Duvalier au gouvernement haïtien. — (Reuter.)

### Libération de M. Louis Déjoie

« L'adaptation du mode de vie à une religion rigoriste n'est pas facile. Si l'on considère le chemin déjà parcouru, les résistances qu'il a fallu vaincre, par exemple, pour ouvrir des écoles de filles, et le fait que l'Arabie saoudite a moins de soixante ans d'existence, on peut penser que le temps permettra de résoudre les contradictions entre les aspirations les plus libérales d'une partie de la société et la volonté des titulaires de maintenir les choses en l'état. Sans compter celle des mouvements fondamentalistes dont l'Arabie saoudite n'est pas à l'abri. » L'embrication du pouvoir politique et du pouvoir religieux née de l'alliance entre la famille Al Saoud et le cheikh Mohammed Abdel Wahhab au dix-huitième siècle, a permis à l'Arabie saoudite jusqu'à maintenant, malgré de profonds bouleversements, de faire face sans drame majeur à une véritable révolution. Mais l'équilibre risque d'être d'autant plus difficile à maintenir que l'argent, moins abondant, limite quelque peu les moyens de satisfaire les uns et les autres.

### L'image de

FRANÇOISE CHIPAUX.

# Politique

## La campagne présidentielle

### Les doutes et les certitudes de M. Rocard

LONDRES  
de notre envoyé spécial

Pressé de prendre son avion, M. Michel Rocard était déjà debout. Il venait de terminer, par un entretien avec les journalistes français présents à Londres (voir nos dernières éditions du 23 janvier), un voyage qui s'était fort classiquement déroulé et qu'il avait, tout aussi classiquement, commenté. L'ultime question, à l'ultime minute, portait — une fois de plus — sur la date de déclaration de candidature ou de non-candidature de M. François Mitterrand. M. Rocard annonça une réponse circonstanciée, et commenta : « Je suis sans doute le président de ce pays. Il y a un doute sur le quand », avant de développer un argumentaire sur la longueur sociale des campagnes électorales, d'où il ressort que le président de la République est très sage de prendre son temps.

Auparavant, l'ancien ministre avait lancé, d'un ton presque détaché : « Je suis toujours, François Mitterrand n'ayant pas parlé, candidat » à l'Élysée, avant d'ajouter qu'il y a « des doutes » sur ses propres intentions comme sur celles du président sortant.

En quelques phrases et une nouvelle « gaffe » — de ces « gaffes » dont il affirme qu'elles sont volontaires et qu'elles ont contribué à construire sa popularité — M. Rocard venait de confirmer

quelques-unes des intuitions que l'on pouvait avoir à son propos. Le départ des Yvelines continue, à l'évidence, à croire à sa bonne étoile, mais il n'est plus sûr que le rendez-vous de 1988 soit le bon. Si l'ancien ministre ne s'est pas exprimé publiquement sur ce point, on considère dans son entourage qu'une nouvelle candidature de M. Mitterrand est désormais l'hypothèse la plus probable. On comprend qu'il ne serait guère question alors de se maintenir face à M. Mitterrand, encore que M. Rocard ne s'engage pas formellement à renoncer.

Même si l'actuel hôte de l'Élysée ne se représente pas, la situation de M. Rocard n'est pas très facile. Certes, l'ancien ministre considère que, dans ce second cas de figure, il bénéficierait rapidement d'un transfert à son profit, pour l'essentiel, des chiffres de confiance obtenus par M. Mitterrand, dès lors qu'il serait intronisé comme le principal candidat de la gauche. Mais plus le président tarde à se déclarer, plus court sera le délai qui restera à un député de Mitterrand pour remonter son handicap, en admettant que cela soit possible.

M. Rocard est assez attaché à la défense de ses idées pour penser dès aujourd'hui à l'échéance qui suivra celle de 1988. La compétition pour devenir, au milieu des années 90, le successeur désigné ? — de M. Mitterrand est donc bien ouverte au PS.

JEAN-LOUIS ANDRÉAN

### Les « comités Juquin » revendiquent quinze mille adhérents

La première rencontre nationale des comités d'initiative et de soutien (CIS) à M. Pierre Juquin, candidat renouvelé à l'élection présidentielle, devait se dérouler, le dimanche 24 janvier, à l'hôtel Pullman Saint-Jacques à Paris. Un millier de personnes environ étaient attendues par la direction de campagne de M. Juquin, M<sup>me</sup> Katsia Titous, responsable de ces CIS. Le nombre des comités qui constituent l'ébauche de base militante hétérogène de l'ancien porte-parole du PCF, ex-cin de son parti, est de l'ordre d'un demi-millier. Ils regroupent quinze mille personnes. Selon M<sup>me</sup> Titous, les effectifs de chacun d'entre eux varient de quinze à cinquante personnes.

Tous les départements de la région parisienne, où l'influence communiste est forte, sont dotés de comités : treize en Seine-Saint-Denis, quinze en Seine-Saint-Denis, treize dans le Val-de-Marne, douze dans l'Essonne, dix dans le Val-d'Oise et les Yvelines. Parmi les départements non représentés, on trouve l'Aisne, l'Arrière, l'Aube, la Lozère, le Morbihan et la Nièvre.

À Paris même, dix comités d'arrondissement ont été créés. Il en existe au PTT, à l'EDF-GDF, à la SNCF, dans les banques et les assurances, dans plusieurs ministères (affaires sociales, finances, etc.), dans les hôpitaux et les universités. M<sup>me</sup> Titous remarque que dans les entreprises « les comités sont surtout constitués à l'initiative de mil-

litaires syndicaux de la CGT et de la CFTD ».

En province, le CIS qui regroupe la Dordogne et l'Ardeche édite un bulletin hebdomadaire à l'initiative d'un ancien membre du PCF. En Haute-Garonne, l'ancien responsable d'une section socialiste des PTT de Toulouse a rejoint le comité local où M. Claude Llabres, coordinateur national des renouvelés communistes, joue un rôle important.

Les comités, au sein desquels la moyenne d'âge serait peu élevée, enregistreraient une forte participation d'enseignants. Les CIS semblent concentrer leurs activités, depuis environ un mois, sur la recherche de parrainage d'élus en faveur de la candidature de M. Juquin. Ils sont constitués d'anciens membres du PCF — « renouvelés récents ou de la première heure », de militants trotskistes de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), du Parti socialiste unifié (PSU), du Parti pour une alternative communiste (PAC), la Fédération de la gauche alternative (FGA) ainsi que d'« incorporés » politiques.

Soucieux de ne pas voir telle ou telle organisation utiliser les CIS à son seul profit, M<sup>me</sup> Titous souhaite que « les comités s'ouvrent vers l'extérieur, prennent conscience de leur force et de la réelle dynamique qui existe derrière l'élément fédérateur qu'est Pierre Juquin ».

O. B.

### Deux contre la moitié d'un

En 1986, de Gaulle n'était pas président de la République : il incarnait la présidence, dont il avait institué et inauguré une nouvelle définition. Il n'avait garde d'être candidat, rôle qui était bon pour les autres (parmi lesquels un certain François Mitterrand). Pour de Gaulle, l'élection présidentielle — qu'il avait voulu au suffrage universel et qu'il lui fallait alors affronter, — ne pouvait être qu'une sorte de référendum sur sa personne ; ses concurrents, quelques versions qu'il n'en eût.

M. Mitterrand n'a pas refait 1968, mais il a exploré la terre jusque-là inconnue de la V<sup>e</sup> République, la cohabitation. C'est son Amérique à lui, il y a planté son drapeau et s'est assuré du prestige de cette nouvelle frontière. Le président, c'est lui. Les candidats, ce sont les autres.

L'ennui, c'est que les socialistes, qui n'en pouvaient plus

de l'histoire politique française, mais l'abrégi de psychanalyse dispensé par le garde des sceaux, au petit matin, sur une radio, était hors de saison. En période de campagne, on a tendance à n'entendre que les gros mots, « Pétrin » étant — la langue, elle, ne ment pas — le plus incongru de tous.

### Tartes à la crème

M. Chirac a sauté le bébé en opérant, le lendemain, que M. Mitterrand « avait bien inspiré » de faire connaître sa décision sans tarder et de cesser de « prendre les Français pour des bêtards ». Au lieu de la compétition Chirac-Barre, qui aurait dû être en vedette cette semaine-là, tous deux, candidats contre M. Mitterrand, qui l'est à moitié,



d'attendre — et Jacques Séguéa — ont, au début de la semaine, avec la bénédiction présidentielle, vendu la mèche. Tandis que M. Jacques Chirac se déclarait officiellement candidat, tandis que certains composants de l'UDF officialisaient leur soutien à M. Raymond Barre (le RPR consacrerait son champion le dimanche 24 janvier), les socialistes nous adressaient des clin d'œil appuyés. « Ne vous en faites pas, semblait-il dire, nous sommes prêts. Il est prêt. »

Cela risquait d'obscurcir le « purté de cristal » (comme dirait M. Barre) de la primaire à droite. Certes la réunion des Prix Nobel contraignait la droite à un silence respectueux devant cette manifestation de grandeur qui faisait honneur au pays, mais l'opération « bébé Cadum » a remis le « père de la nation » à portée de sarcasmes.

M. Alain Chalaudon a failli tout gâcher en croyant voir une réincarnation du marchand aux yeux bleus qui faisait don de sa personne, entre autres, aux petits écoliers d'une France humiliée. Le rapport au père est sûrement un tropisme passion-

donnant le spectacle de leur solidarité.

M. Louis Mermoz, résolument optimiste, promet que MM. Chirac et Barre vont bientôt se incarner à la figure des tartes à la crème, mais M. Michel Rocard, président pour un autre fois, crie à l'« overdose ». M. Charles Pasqua assure, lui, que MM. Barre et Chirac sauront être « concurrents » sans être « adversaires ». Pour preuve, le premier ministre, qu'on aurait pu soupçonner de vouloir faire diversion à l'annonce de candidature de M. Barre en organisant, le même jour — le 3 février — un meeting à Paris, a fait savoir qu'il le reportait au lendemain. C'est à croire qu'il n'avait annoncé le 8 que pour se donner l'élégance d'y renoncer...

M. François Léotard s'engage comme garant de l'harmonie à droite. Il sera, après le ralliement du PR à M. Barre, ce samedi, le gardien vigilant du bilan 1986-1988. Pourquoi diable M. Chirac avait-il envisagé de se séparer de cet ami-là en juin dernier ?

PATRICK JARREAU.

### Un sondage SOFRES

#### L'image des candidats

M. François Mitterrand « ferait un bon président de la République dans les sept prochaines années », estiment 65 % des personnes interrogées par la SOFRES lors d'un sondage publié, le vendredi 22 janvier, dans le *Nouvel Observateur* (1). Le chef de l'Etat enregistre à son meilleur résultat depuis le début de l'étude de l'image des présidents de la République en septembre 1986. En décembre dernier, M. Mitterrand était crédité de 61 % d'avis favorables.

58 % des sondés (au lieu de 56 % le mois dernier) expriment une opinion positive sur la dimension présidentielle de M. Raymond Barre.

La PCI-MPPF organise un « rassemblement européen », le 24 janvier, à Paris. — Sur le thème « 1982, c'est maintenant », la PCI-MPPF (trotskiste) organise, avec plusieurs mouvements politiques étrangers, un rassemblement européen dirigé contre les plans de la CEE et du FMI, le dimanche 24 janvier à 14 heures, à la salle du Zénith (porte de Pantin) à Paris. M. Pierre Lambert, dirigeant du Parti communiste international (PCI) et candidat du Mouvement pour un parti des travailleurs (MPPF) à l'élection présidentielle, devait y prendre la parole.

tandis que MM. Jacques Chirac et Michel Rocard obtiennent tous deux 51 % d'appréciations favorables, le premier enregistrant un gain de 1 point, le second une baisse de 3 points.

« Personnalité la plus capable d'exercer la fonction de président de la République », selon 45 % des sondés, M. Mitterrand est, comme en décembre, le plus apte à « préserver l'unité des Français » (42 %), « régler les conflits sociaux difficiles » (38 %), « accroître le rôle de la France dans le monde » (37 %) et « faire face à une grave crise internationale » (36 %). Mais il est également jugé le plus capable d'« assurer l'ordre et la sécurité », selon 30 % des personnes interrogées, alors qu'en décembre cette aptitude était accordée à M. Chirac. De même, 22 % des sondés lui font confiance pour « favoriser la diminution du chômage », tandis que 21 % penchent en faveur de M. Barre. Le mois dernier, ce dernier était jugé le plus capable dans ce domaine.

(1) Sondage effectué du 9 au 12 janvier, auprès d'un échantillon représentatif de 1.000 personnes.

## PROPOS ET DÉBATS

### M. Borotra

#### La secte

« Le Parti socialiste se conduit comme une secte, se met à genoux pour supplier Mitterrand de ne pas l'abandonner », a déclaré, le vendredi 22 janvier, M. Franck Borotra, secrétaire général adjoint du RPR. Selon lui, la France a plus besoin d'un dirigeant qui décide et qui tranche que d'une statue en bronze. M. Borotra se dit persuadé que M. Mitterrand sera candidat.

### M<sup>me</sup> Laguille

#### Nouvelle mouture

Pour M<sup>me</sup> Arlette Laguille, le refus de la convention nationale du PS d'inscrire dans son programme la dissolution de l'Assemblée nationale en cas de succès à l'élection présidentielle signifie que les socialistes veulent « pouvoir gouverner avec une partie au moins de l'actuelle majorité ». La candidate de Lutte ouvrière, qui participait, le vendredi 22 janvier, à une réunion publique à Tarbes (Hautes-Pyrénées), a ajouté : « Les travailleurs qui voteront pour le candidat socialiste en croyant élargir le droit de gouvernement ne voteront sans doute que pour une nouvelle mouture de la cohabitation. »

### M. Le Pen

#### Le cheval noir

Se présentant comme le « cheval noir », l'« outsider » face aux « chevaux de retour » dans la course présidentielle, M. Jean-Marie Le Pen, invité, le vendredi 22 janvier, du journal de la mi-journée de TF 1, a évoqué les « divisions » de la majorité. « Je ne vois pas comment MM. Barre et Léotard vont pouvoir concilier leurs points de vue ni comment M<sup>me</sup> Chirac et Barre vont pouvoir expliquer que, ayant pratiquement les mêmes positions, ils ont tout de même deux candidatures, ce qui affaiblit le point de vue de la majorité parlementaire », a-t-il ajouté. D'autre part, M. Le Pen a regretté les « termes aussi excessifs » dans lesquels le mensuel du Front national dans le Var a présenté M. Mitterrand comme un « Français dont on peut se passer » (le *Monde* du 21 janvier). « Ce n'est pas une question d'une grave importance », a-t-il toutefois ajouté.

### M. Waechter

#### Le Nobel de l'esbroufe

« François Mitterrand mérite incontestablement le prix Nobel de l'esbroufe », a estimé M. Antoine Waechter. Le candidat des Verts à l'élection présidentielle souligne que le chef de l'Etat « aprofite les rassemblements d'intellectuels sur les grands enjeux de l'humanité », mais, interrogué-t-il, « qui a freiné l'adoption de mesures européennes efficaces contre la mort des forêts ou la disparition de la couche d'ozone ? Qui soigne le relèvement des normes de radiocativité ? Qui, depuis sept ans, aurait pu augmenter l'aide au tiers-monde ? ».

### M. Pasqua

#### Concurrents, pas ennemis

M. Pasqua a invité son auditoire, à Athis-Mons, le vendredi 22 janvier, à ne pas critiquer M. Barre. Mais, a-t-il ajouté, « il est préférable qu'il ne nous critique point non plus ». « Nous pouvons être des concurrents sans être adversaires en aucune manière », le ministre de l'Intérieur a réduit le programme des socialistes au slogan « tonton, ne nous quitte pas ». C'est « un cri de cœur un peu frondeur, c'est un cri d'affoû », a-t-il insisté.

### M. Toubon

#### Le dernier des Mohicans

« Je suis peut-être le dernier des Mohicans, mais je reste persuadé que M. François Mitterrand ne se représentera pas », a déclaré M. Jacques Toubon le vendredi 22 janvier. « Il est suffisamment sensible et lucide pour considérer qu'il n'y a pas assez de Français pour lui donner un second mandat. » Pour lui, la « généralisation Mitterrand », c'est « la génération perdue, la désignation Mitterrand ».

### M. Fabius

#### Campagne ardente

Estimant qu'« une campagne peut être ardente sans être médiocre », M. Laurent Fabius a demandé, le vendredi 22 janvier à Toulouse (Haute-Garonne), à M. Jacques Chirac de « se ressaisir ». « Pour un candidat qui souhaite incarner le rassemblement des Français, a-t-il précisé, ce n'est pas la bonne manière que de s'en prendre violemment à celui qui incarne l'unité nationale. »

## LIVRES POLITIQUES, par André Laurens

L'INDÉPENDANCE nationale reste l'un des thèmes obligés des débats électoraux. Tous les auteurs de suffrages — on va encore le vérifier — y sacrifient, l'art du discours, en la circonstance, consistant à mêler ce thème à ceux, parallèlement obligés, de la construction européenne ou du désarmement. Il y a gros à parier qu'on en restera aux formules vagues.

Aussi, pour plus de précisions, on se reportera à l'essai de François Sureau, *l'Indépendance à l'épreuve*, qui, dans la tradition ouvertement revendiquée et assumée de Raymond Aron, traite cette question avec le double souci de l'acuité dans l'analyse et de la mesure dans le jugement. Que reste-t-il de l'indépendance des Etats, se demande ce jeune essayiste, dans un environnement international marqué par le déclin de la souveraineté ? La question débouche sur une enquête portant sur le destin de la souveraineté.

L'auteur constate d'abord que, malgré l'unité du champ diplomatique et la diffusion du modèle de la société industrielle, il y a, en réalité, peu de nations en dehors de la zone occidentale et, en revanche, nombre d'Etats essayant tant bien que mal de forger des nations. Il note ensuite que l'arme nucléaire n'a modifié qu'à la marge le système classique de l'organisation internationale.

Cependant, l'horizon nucléaire demeure encore indépassable, même si « les conditions concrètes de la dissuasion peuvent se trouver modifiées, et son exercice rendu plus subtil par l'apparition des nouveaux systèmes ». Ces conclusions viennent au terme d'un examen très complet des constructions politico-stratégiques qui, depuis l'équilibre de la terreur jusqu'aux projets visant à annuler le nucléaire, nourrissent le débat sur la guerre et le paix.

La révolution nucléaire, poursuit François Sureau, n'a pas mis fin à l'autonomie des Etats mais leur a pas donné l'arme absolue de la souveraineté, qui n'existe pas encore. C'est que la

technique militaire ne commande pas entièrement l'évolution du monde. L'auteur distingue, dans les rapports interétatiques, ce qui reste de l'arbitrage de la force et ce qui procède du pouvoir de récompense (par rapport à celui de punir), qui est l'un des facteurs de la puissance.

Il est conduit à évaluer la hiérarchie des Etats à travers les critères de la puissance et de l'idéologie qui fondent un système international bipolaire mais, là encore, avec bien des nuances : bipolarité restreinte, qui ne débouche pas sur une multipolarité véritable mais sur un polycentrisme « dont profitent surtout les Etats soviétiques ».

### L'indépendance dans sa complexité et dure réalité

Au terme de cette étude, qui ne néglige aucun rapport et s'intéresse à aller au-delà de ce qui peut être raisonnablement établi, François Sureau propose un diagnostic empreint de réserves mais sûrement pas désespéré. « Ni la société industrielle, ni la victoire prévisible d'une idéologie, ni le menace de l'apocalypse, ni le réveil des nations ne dissoudront les blocs ; mais, à l'inverse, la logique des blocs ne gouverne pas entièrement le monde. De la liberté qui leur est ainsi rendue, les Etats souverains ne peuvent, écrit-il, abuser. » Mais ils peuvent en user ! En prêtant, par exemple, à l'ordre international des hégémonies celui des souverainetés, à condition que celles-ci traitent le mal qui les ronge : l'ampleur des inégalités. Alors, s'ils en prennent les moyens, les Etats pourront vivre dans l'indépendance et, au niveau international, en société. C'est ce message de raison, « défendu avec

mesure », que, selon François Sureau, il faut opposer aux « folies de l'époque ».

La volonté d'indépendance est parfois mise à l'épreuve dans des conditions dramatiques, notamment en cas de conflit et de menace d'invasion. En voici un exemple qui, en plus, met en scène un déchirement idéologique. En effet, sous la direction de Jean-Pierre Rioux, Antoine Prost et Jean-Pierre Azéma, un collectif de spécialistes a retracé la chronologie de ces trois années terribles que fut, pour les communistes français, la période qui alla des accords de Munich à la Résistance en passant par le pacte germano-soviétique (1938-1941).

Les contributions à cette entreprise — qui fit l'objet d'un colloque les 13 et 14 octobre 1983 — se fondent sur des documents inédits pour la plupart, qui n'ont d'autre objet que de suivre, le plus minutieusement possible, les militants communistes au sommet de l'appareil et à la base, sur le terrain, dans une trentaine de départements.

« Les uns stupéfaits et faisant le gros dos sous l'orage ; d'autres apprenant sur le tas les dures règles de la clandestinité ; tous suspectés et pourchassés, à l'occasion enfermés et décapés. Au bout du compte, ce et là, militant par poignées, plus ou moins reliés au centre », éprouant peu ou prou la « ligne », dénonçant la « guerre impérialiste » puis lançant le Front national, bricolant un mélange de fidélité à l'internationalisme, d'antifascisme et de patriotisme, et comme soulagés en juin 1941, quand la Wehrmacht envahit l'Union soviétique », écrit Jean-Pierre Rioux en présentant cette chronique historique, reconstituée « au plus près » de ce qui l'ont vécu.

« L'indépendance à l'épreuve », par François Sureau, éditions Odile Jacob, 255 p., 120 F.

« Les Communistes français de Munich à Châteaubriant (1938-1941) », sous la direction de Jean-Pierre Rioux, Antoine Prost et Jean-Pierre Azéma. Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 439 p., 280 F.

سکتا من الراسل

# Société

## L'affaire des écoutes du Conseil supérieur de la magistrature

### Ces « plombiers » providentiels

(Suite de la première page.)

Le produit de ce jeu de contraintes est, au bout du compte, une affaire-Janus : simple et compliquée, transparente et tortueuse, étiologique et multifacette. Les faits sont évidents : malgré leurs dénégations, des hommes liés à M. Prouteau semblent bien avoir eu l'intention d'installer une écoute téléphonique sur la ligne d'un huissier du Conseil supérieur de la magistrature, M. Yves Luthbert. Le scandale est flagrant : la société de sécurité qui les employait est notamment spécialisée dans l'installation d'écoutes judiciaires, ordonnées par des juges d'instruction. C'est, en somme, la privatisation des écoutes !

Apparemment lumineux, ce scénario n'en est pas moins prétexte à d'innombrables variations, parenthèses et subtilités. Aussi faut-il en dérouler, un à un, les actes, sur un mode bariolé mêlant roman d'espionnage et théâtre de boulevard.

#### La voiture qui parle

● **Le zèle de M. Prouteau.** — Responsable de l'équipe du 23 décembre 1987 dans l'immeuble du CSM, l'ami de la secrétaire générale de cet organisme, M. Robert Montoya a toujours assuré que M. Prouteau n'en était pas le commanditaire et que M. Luthbert ait été l'objet de cette visite. Une affaire personnelle, une recherche d'adresse, un débiteur à retrouver, telles ont été ses réponses, sans plus de précisions. Mais, en privé, à l'Elysée, M. Prouteau reconnaît qu'il a bien demandé à M. Montoya de se renseigner sur l'huissier du CSM, l'ami de la secrétaire générale de cet organisme, M. Daniel Burquard, inquisiteur par la diffusion, œuvre d'un mystérieux corbeau, de certaines notes destinées au président de la République, était facilement parvenu jusqu'à l'ancien chef du GIGN. Pour la bonne cause, il a voulu mener sa propre enquête. Mais,

ajouté-il fermement, sans jamais avoir demandé de procéder à une écoute sauvage.

● **La voiture qui parle.** — M. Prouteau est d'autant plus contraint à reconnaître sa démarche auprès de M. Montoya que ce dernier a lui-même permis aux policiers d'établir un lien entre son activité et l'Elysée, interpellé dans la cage d'escalier, avec son ami Fabien Caldironi, ancien gendarme lui-même, M. Montoya a conduit benoîtement les policiers à son véhicule, en pensant que ce laps de temps permettrait au troisième larron, Alain Clarhaut, de prendre la fuite. Or cette voiture, une Ford immatriculée 429 CJK 75, a son histoire (le Monde daté 17-18 janvier).

Elle a été vendue, en novembre 1984, par M. Aimée Dubos, épouse de M. Jean-François Dubos, ancien collaborateur de M. Herzu, actuellement inculpé dans l'affaire Luchaire, à M. Christian Prouteau. Elle est, depuis, utilisée pour les missions les plus diverses par le GIGN et par l'entourage de l'ancien chef de cette unité d'élite. La carte grise a été établie grâce à un « vrai-faux » passeport, fabriqué pour la cellule sur le lot attribué à la DGSE, au nom de Xavier Mueller. Ce pseudonyme est habituellement utilisé par un membre de la cellule, le lieutenant-colonel Jean-Louis Esquivé, dans ses missions spéciales. Tous ces détails ont été livrés aux policiers sur procès-verbal, mardi 19 janvier, par un « ex » de la cellule, M. Pierre-Yves Gilleron, ancien commissaire à la DST, qui a récemment rejoint M. Paul Barril, autrefois adjoint de M. Prouteau, dans une autre société de sécurité. M. Gilleron a précisé qu'il avait, lui-même, fait établir la carte grise grâce au « vrai-faux » passeport, et ceci, a-t-il assuré, « à la demande de M. Prouteau ».

● **La cellule et la SPII.** — Que cette voiture ait été prêtée à M. Montoya ne surprend pas. Depuis 1984, ce dernier navigue

dans le petit monde « gendarmique » et policier qui entoure ou a entouré M. Prouteau dans sa promotion élyséenne. Quand il quitte l'unité formée en février 1986, M. Montoya vient à Paris travailler à la Société de protection et d'investigations industrielles (SPII), fondée par M. Charles Pellegrini, commissaire de police et membre de la cellule de 1982 à 1983, où il était chargé des relations avec la DGSE. M. Montoya a quitté la SPII le 31 décembre dernier. M. Pellegrini n'y a plus de responsabilité, mais son ancienne épouse y possède encore 25 % des parts.

La SPII et les hommes qui l'animent sont donc bien connus de M. Prouteau. M. Montoya a été amené à se rendre au Liban, en compagnie de M. Gilleron, alors que celui-ci était toujours en fonction à l'Elysée, dans le cadre des tractations sur le sort des otages. Trois R-30 usagées ont été vendues par l'Elysée, en octobre 1986, à la SPII. Le cabinet du président de la République s'est d'ailleurs enquis, à cette occasion, de la réputation de cette société auprès de la préfecture de police : il lui fut répondu, par écrit, que la police ne possédait « aucun élément défavorable » sur la SPII et son directeur d'exploitation, M. Robert Montoya.

#### Un matériel sophistiqué

● **Trois hommes et une malette.** — M. Montoya assure qu'il n'était pas venu rue La Vauguier pour installer une écoute. De fait, aucun élément matériel ne prouve formellement qu'une telle opération fut entreprise. Le fil coupé qu'un gardien de la paix a cru voir dans la gaine technique de l'immeuble est, en fait, un fil électrique blanc de deux mètres de long « scotché » par M. Clarhaut sur l'installation des PIT, comme devaient le constater ensuite un technicien de cette administration et un inspecteur de la police judiciaire. M. Clarhaut devait

expliquer qu'il avait lui-même collé ce fil pour « faire semblant de travailler dans le local ».

Le problème, c'est que l'équipement apporté par les trois hommes accrédités une thèse totalement inverse. M. Montoya avait dans ses poches deux cassettes vierges de marque Sony. Outre un petit magnétophone de marque Aiwa, M. Clarhaut portait une malette qui contient le matériel nécessaire au poseur d'écoutes téléphoniques. Et en tout cas, le nécessaire pour rechercher une ligne sur laquelle on souhaite poser une « bretelle » (le Monde du 23 janvier). Un matériel sophistiqué comme le soulignent deux policiers des services techniques de la préfecture de police, en décrivant dans leur rapport : « un appareil de mesures ou testeur de marque Metex, destiné aux mesures de tensions/résistances pour le dépannage électronique ; un combiné téléphonique permettant un branchement direct sur une ligne ; un système Vox de télécommande destiné à la mise en fonction automatique d'un magnétophone pour enregistrement d'une ligne téléphonique ».

● **Le Mozart des écoutes.** — C'est ainsi que certains de ceux qui le connaissent baptisent M. Clarhaut. Ce technicien de trente-sept ans ne cache nullement que telle est, en effet, sa spécialité. La SPII fait souvent appel à lui pour installer des écoutes, services de police et de gendarmerie se tournant fréquemment, faute de moyens, vers des sociétés privées pour mener à bien des écoutes téléphoniques réclamées par des juges d'instruction. On ne saurait dire que ceux-ci en contrôlent la confidentialité : gendarmes et policiers se contentent de délivrer une « réquisition » à la société privée, lui demandant, sans plus de précisions restrictives, d'« installer » « des appareils de centrale d'écoute » dans tel ou tel local.

Ainsi, c'est M. Clarhaut qui installera l'écoute visant le commis-

saire Yves Jobic, inculpé fin 1987 dans une affaire de proxénétisme, au grand dam de la corporation des commissaires de police. M. Clarhaut sait aussi détecter, à l'aide d'un matériel coûteux — environ 130 000 francs, — la présence d'une écoute ou d'une « sonorisation ». La SPII s'est d'ailleurs chargée de ce travail pour un ministre de l'ancien gouvernement, à la demande de son cabinet. Car ni la SPII ni M. Montoya n'ont d'adhésion politique proclamée. Ils travaillent à la demande, à droite tout autant qu'à gauche. Ainsi les récentes mésaventures de M. Montoya auraient-elles fait perdre à la SPII un important contrat de protection pour la campagne électorale... de M. Raymond Barre.

#### Histoire ancienne

● **Bandes magnétiques à Figeac.** — La Corse, le Lot, le Liban, la drogue. Il manquait à cette histoire l'exotisme. Le voilà : en 1984, un réseau de trafic de haschisch est démantelé à Bastia. L'un de ses membres est libanais et sa présence permet l'ouverture en 1985 d'une nouvelle information, confiée au juge d'instruction Frédéric Nguyen. Alors en poste à la brigade territoriale de Calvi, M. Montoya est chargé de l'enquête, ce qui va l'amener à vivre sur le continent pratiquement jusqu'à son départ de la gendarmerie. Fonds importants, écoutes téléphoniques tous azimuts, fréquentation rapprochée d'un monde interlope... M. Montoya va mener une vie d'agent double, comme c'est de tradition dans les affaires de drogue, afin de faire tomber des trafiquants.

Cette histoire ancienne est aujourd'hui au cœur de l'enquête du juge Bouloque contre les trois « plombiers ». D'abord à cause des bandes magnétiques trouvées lors de la perquisition au siège de la SPII. Ce sont celles des écoutes judiciaires pratiquées sur la ligne d'un industriel de Figeac soupçonné — sans résultats — d'être mêlé au trafic de

drogue. M. Montoya, qui n'a finalement pas remis le rapport de synthèse de cette enquête au juge d'instruction, lui-même nommé depuis quelques semaines à Paris, avait gardé, par devers lui, les bandes. A tel point que, vendredi 22 janvier, lors de la perquisition à son domicile, une autre bande du même lot sera saisie.

Preuve de légèreté sans nul doute mais non d'une illégalité. Ce qui semble décevoir l'IGPN, chargée de l'enquête par M. Bouloque, puis, faute de trouver la trace d'écoutes sauvages à visées politiques, elle vient de s'engouffrer sur la piste offerte par un contact libanais de M. Montoya, devenu depuis un informateur de la Brigade des stupéfiants et du proxénétisme de la PJ parisienne. Ce sont, semble-t-il, les confidences de cet homme qui ont motivé les perquisitions réalisées vendredi dans la région de Vichy, où M. Montoya a failli acheter un complexe sportif en 1987 avec un Libanais, Ghassan Tabet, rencontré à l'occasion de son enquête et volatilisé depuis. L'informateur de la PJ accuse carrément M. Montoya d'être lui-même un trafiquant de drogue. Il est vrai que l'accusateur peut y avoir un intérêt familial : son frère est actuellement détenu à Melun dans une affaire de haschisch.

Ultime ironie d'une histoire passablement rocambolesque : les relations nouées en 1985, pour cette affaire de drogue, entre M. Bouloque, M. Nguyen — qui n'apprécie guère aujourd'hui de se voir indirectement mis sur la sellette par son collègue, — et, surtout, M. Montoya ? En effet, l'enquête du juge Nguyen en croisant une autre, menée par le juge Bouloque. Il y est donc, début 1985, à Paris, des réunions de travail entre un fonctionnaire de la direction centrale de la PJ, les deux juges d'instruction et l'adjoint Montoya. Nul doute qu'à l'époque l'atmosphère était conviviale.

GEORGES MARION  
ET EDWY PLENEL

### CORRESPONDANCE

#### Une lettre de M. Henri Roques

Nous avons reçu la lettre suivante de M. Henri Roques :

Les contro-versités ont la vie dure ! Je le constate une fois de plus en lisant l'article de votre collaborateur Philippe Bernard (le Monde du 16 janvier).

Je souhaite en dénoncer deux :

1) Dans mon jury (dont la « complaisance » à mon égard n'excédait pas la sympathie habituelle entre un impétrant et ses professeurs), il y avait un historien : c'était un professeur associé, de première classe, enseignant dans une université de Lyon, titulaire d'un doctorat d'Etat en histoire contemporaine. Cet universitaire de haut niveau refuse le conformisme figé qui, sur l'histoire de la seconde guerre mondiale, caractérise l'attitude des mandarins, jeunes et vieux, régénant, depuis quelques décennies, la corporation des historiens ;

2) Il est faux de dire que ma thèse ne comporte qu'une « quarantaine de pages inédites ». Les nombreux documents publiés sont en

grande partie inédits. Quant à mon étude personnelle, elle représente près de quatre-vingt-dix pages, auxquelles s'ajoutent onze quadruples tableaux comparatifs qui présentent les principaux passages du récit de Gerstein dans ses huit versions, et qui sont accompagnés de nombreuses observations et notes explicatives.

Il serait plus efficace et plus honnête d'engager la discussion sur mon travail, plutôt que de l'anathématiser, de le calomnier... ou encore de s'enfermer dans un silence prudent.

[L'universitaire de haut niveau auquel fait référence M. Roques n'est pas un historien spécialiste de l'histoire contemporaine, pas plus que les autres membres de son jury de thèse. Il est docteur en lettres, et en thèse, soutenue en 1969 à l'université de Lyon, s'intitule « Les nouvelles congrégations de frères enseignants en France de 1800 à 1830 ». Au moment où il participait au jury de la thèse de M. Roques, cet enseignant était professeur associé de première classe en sciences de l'éducation à l'université Lyon-II. — Ph. Be.]

### AUTOMOBILE

#### L'Espace de Renault prend quatre roues motrices

Bonne nouvelle pour les amateurs de véhicules que certains appellent « de loisir », mais que l'on peut considérer comme des voitures familiales : l'Espace, que Renault construit avec Matra, prend la transmission intégrale permanente.

En fait, toute la gamme Espace évolue avec l'apparition d'un choix de motorisation plus étendu, un gain de volume intérieur et un nouveau train avant. Mais la grande innovation concerne la version Quadra, dotée d'un arbre en matériau composite et d'un visco-coupleur chargé de répartir automatiquement le couple (effort de traction) entre train avant et train arrière. Ce montage donne au véhicule une adhérence à la route plus élevée. Cette caractéristique essentielle dans le domaine de la sécurité bénéficie en outre de la présence sur la voiture de pneus spécialement mis au point par Michelin (MXT4 195/65 R 14T) et de quatre disques au frein.

A l'usage, l'Espace Quadra apparaît stable sur revêtement dormants, de trajectoire régulière et, malgré un durcissement des suspensions, confortable. L'isolation au bruit moteur est néanmoins insuffisante.

Sur verges, les pneumatiques n'atteignent pas la qualité des classiques gommes-clous et réclament à ce titre une certaine vigilance quand la route... brille par trop dans les virages.

Depuis 1984, date du lancement de l'Espace, 68 000 voitures ont été fabriquées chez Matra à Romorantin. Chiffre qui constitue pour ce type de véhicule une performance très honorable. La demande ne faisant qu'augmenter (de quatre à huit semaines d'attente) et l'apparition de ce 4x4 — qui n'est pas un tout-terrain — entraîneront la mise en route d'une chaîne de montage chez Alpine à Dieppe. Le vent est en poupe dans le couple Renault-Matra.

C. L.

#### PRIX EN FRANCE TTC

Espace 2000 GTS	113 800 F
Espace 2000 TSE	127 600 F
Espace 2000 TXE	134 800 F
Espace 2000-1 (inject.)	149 000 F
Espace 2000-TXE Quadra	162 800 F
Espace 2000-1 Quadra	177 000 F
Espace Turbo D	131 800 F
Espace Turbo DX	145 600 F
Espace 2000-1 (Turbo dies.)	161 400 F

### Quand M<sup>e</sup> Szpiner dénonce une justice « dévoyée »

Une perquisition à Toulouse au domicile de l'ami de M. Robert Montoya ; d'autres à Vichy, chez son ancienne épouse et certaines de ses relations ; deux tentatives avortées — pour cause de « secret-défense » — au siège du GIGN, à Satory (Yvelines) et dans les locaux des gendarmes du Groupe de sécurité de la présidence de la République (GSPR). Trois juges d'instruction — M. Gilles Bouloque, M. Gilles Rivière et M<sup>me</sup> Annie Granier — flanqués d'autant de greffiers et d'une quinzaine d'inspecteurs de police pour accompagner, dans des perquisitions domiciliaires, le vendredi 22 janvier, MM. Montoya, Caldironi et Clarhaut des qu'inculpés. Les auditions d'anciens membres de la cellule élyséenne et, le 15 janvier, celles de M. Jean-François Dubos et de son épouse ; des rapports demandés à plusieurs fonctionnaires de police ayant connu les prévenus. Bref, la justice ne badine pas lorsqu'elle s'enquiert d'une « tentative d'atteinte à l'intimité de la vie privée », chef d'inculpation pesant sur les trois plombiers du CSM.

Désigné le 8 janvier, M. Bouloque mène son instruction tambour battant, suivi par un parquet dont le représentant, M. Marc Domingo, surveille la marche des choses avec aigreur et savoir-faire. A peine M. Yves Luthbert avait-il déposé, le 14 janvier, une seconde plainte contre X... pour « atteinte à la liberté individuelle », visant les circonstances de son audition lors de l'enquête administrative sur les fuites au CSM, que le parquet prenait un réquisitoire supplétoire pour en permettre l'instruction. La justice est rarement aussi diligente.

Est-ce cette entorse aux habitudes qui rend M<sup>e</sup> Francis Szpiner cruellement ironique ? Défenseur de M. Montoya, l'avocat estime qu'il y a moins de charges contre son client qu'à l'encontre de Wahid Gadjil, que le juge Gilles Bouloque a libéré sans fil, sans l'inculper s. Deux poids, deux mesures, meis,

laisse-t-il entendre, une même raison d'Etat : le libéré pour M. Gadjil, monnaie d'échange contre deux otages, l'inculpation pour M. Montoya, enjeu d'un affrontement politique par justice interposée. Une justice qui, selon M<sup>e</sup> Szpiner, serait ainsi « dévoyée ».

M<sup>e</sup> Szpiner, en tout cas, compte bien, dès le lundi 25 janvier, demander l'audition de M. Olivier Foll, sous-directeur de la PJ parisienne, et celle de M. Paul-André Sadon, directeur du cabinet du garde des sceaux.

#### Un huissier conseillé ?

Chargé de suivre l'activité des unités de police judiciaire réparties dans Paris, ami de M. Leclerc, sous les ordres duquel il a autrefois servi, M. Foll a surveillé de près l'interpellation et l'interrogatoire des trois « plombiers » surpris, le 23 décembre, dans l'immeuble de M. Luthbert. Le 24 décembre, à la demande de sa hiérarchie et après avoir rendu compte au parquet, il s'est rendu dans les locaux de la quatrième division de police judiciaire, où les suspects étaient gardés à vue. A-t-il, comme l'affirme M<sup>e</sup> Szpiner, interrogé lui-même M. Montoya ? A-t-il fait pression pour que celui-ci s'avoue travailler sous les directives de l'Elysée ? Nulle trace de ces questions sur procès-verbal. M<sup>e</sup> Szpiner y voit une preuve supplémentaire de la tentative de manipulation. L'audition de M. Foll et sa confrontation avec les inculpés devraient permettre de faire la lumière sur ce point, qui n'est pas que de détail.

Quant à l'audition de M. Sadon, elle pourrait aplanir d'autres divergences. Le directeur de cabinet de M. Chalandon a, en effet, reconnu avoir rencontré, le 5 janvier, durant quelques minutes, dans son bureau de la chancellerie, M. Luthbert. Or, curieusement, ce dernier a

d'abord nié un entretien dont il n'a reconnu la réalité que récemment.

Selon M<sup>e</sup> Szpiner, ce pourrait être au cours de cette entrevue que fut décidé le principe de la première plainte de M. Luthbert, déposée le 8 janvier, pour « atteinte à la vie privée ». Sans elle, en tout cas, et en l'absence d'éléments matériels convainquants, le dossier s'enlisait.

L'avocat de M. Montoya envisage aussi, comme l'académicien M. Michel Droit, de demander le dessaisissement du juge Bouloque, qu'il suspecte de partialité à l'encontre de la gendarmerie. N'a-t-il pas, autrefois, poursuivi le capitaine Paul Barril, dans une affaire de détonateurs, au point d'envisager de le placer sous mandat de dépôt ? Ne s'est-il pas, à cette occasion, violemment heurté au commandant Prouteau, alors chef du GIGN et ami du capitaine ?

Enfin, M<sup>e</sup> Szpiner s'interroge sur le rôle d'un inspecteur de la direction centrale des renseignements généraux, M. Stéphane Colinet qui, à la demande de sa hiérarchie, sera entendu par l'IGPN. Interprète en anglais de la section « liaisons extérieures » de la DCRG, M. Colinet est depuis la fin 1986 un ami de M. Luthbert. A l'Elysée, on laisse entendre que leur relation amicale aurait été aussi professionnelle, l'inspecteur informant sa hiérarchie des confidences de l'huissier. Un soupçon dont M. Philippe Masson, directeur des RG, entend lui-même se faire en faisant auditionner son fonctionnaire par l'IGPN.

M<sup>e</sup> Szpiner a du culot. Il défend l'innocence de son client en citant cette phrase du polémiste Henri Rochefort lors d'un procès, au siècle dernier : « Monsieur le président, j'ai sur moi de quoi commettre un attentat à la puanteur, mais je n'y songe nullement. » Autrement dit, la présence de matériel d'écoute ne vaudrait pas tentative.

G.M. et E.P.

**Le Monde**  
sur minitel

**L'AMITIÉ FRANCO-ALLEMANDE**  
**VINGT-CINQ ANS APRÈS**  
**36.15 TAPÉZ LEMONDE**

(Publicité)

**SOLIDAM**  
Association pour la solidarité entre les peuples français et algérien

**5 HEURES POUR MÉMOIRE**  
**ET POUR AUJOURD'HUI**  
Colloque-rétrospective sur  
**LA GUERRE D'ALGÉRIE**

Projections-vidéo, débats, musique.  
Perspectives sur la formation d'un courant d'amitié et de compréhension entre jeunes français et algériens à la Mutualité.  
24, rue Saint-Victor, 75005 Paris  
dimanche 24 janvier 1988, de 13 h à 18 h

# Société

## ÉDUCATION

### Un Nobel au lycée Cours magistral...

Il est parfois des cours « magistraux » qui n'ont pas leur nom. En s'exprimant, vendredi 22 janvier, devant une assemblée de lycéens médusés, Roger Guillemin, lauréat du prix Nobel de médecine en 1977, a donné à son public une leçon de rigueur et de simplicité.

Son exposé, qui faisait partie des rencontres universitaires prévues à l'issue de la conférence des Prix Nobel, à l'Élysée, portait sur la démarche scientifique. En choisissant de parler à des lycéens parisiens et non à des étudiants, M. Guillemin a voulu montrer que « l'éducation au plus haut niveau a droit commencer le plus tôt possible ».

A vouloir illustrer son propos par le cas du contrôle de la croissance par le cerveau, thème de ses recherches depuis plus de vingt ans, M. Guillemin n'avait pas choisi la facilité. Pourtant, il a su éviter le piège de l'éclectisme. Enrichi d'exemples utilisant de nombreuses diapositives et des termes aisément compréhensibles, son discours a tenu en haleine les cinq cents personnes réunies dans le grand amphithéâtre de l'École nationale de chimie, physique et biologie.

Beaucoup plus qu'aux liens entre hypothalamus, hypophyse et croissance, M. Guillemin souhaitait, apparemment, sensibiliser son public aux richesses de la recherche. A telle enseigne que les tironnements, les déceptions imprévues et les victoires surprises du chercheur ont pris dans

sa bouche l'allure inattendue d'une histoire à rebondissement.

« Fantastique », commentait une élève du terminal, après avoir longuement applaudi ce savant tombé du ciel de la science. Restés parfaitement silencieux durant tout l'exposé, les lycéens se sont ensuite émerveillés de l'« enthousiasme » de ce professeur hors pair, venu leur apprendre que la recherche fondamentale n'est pas la science des vieux grimoires, mais une discipline où l'action et l'application se mêlent étroitement à la réflexion.

« Je n'aurais pas cru qu'on obtenait aussi le prix Nobel avec ses mains », observait un jeune lycéen, après avoir remarqué qu'ainsi présentée la recherche ne le rebutait pas et que peut-être...

En conseillant aux lycéens de soutenir financièrement, le jour venu, les efforts de la recherche, M. Guillemin a peut-être voulu suggérer que cette activité méritait d'être valorisée dans un pays qu'il a quitté voilà quarante ans pour aller travailler aux États-Unis. Surtout, il leur a montré que leur jeune âge ne les excluait pas totalement des réflexions sur la recherche, dont ils pourraient être un jour les artisans. L'innovation scientifique n'est pas la chasse gardée de ceux qui ont déjà trouvé...

RAPHAËLLE RÉROLLE.

## MÉDECINE

### Un test prédictif pour le cancer héréditaire

(Suite de la première page.)

Ce gène devait être isolé en 1986, par une équipe américaine. Un travail complété en 1987 (Le Monde du 17 octobre 1986 et du 19 mars 1987) par une autre équipe, qui établissait que le rétinoblastome semblait être la conséquence d'une absence ou d'une altération de ce gène.

« Il est aujourd'hui établi, explique le docteur Claudine Junien (hôpital Ambroise-Paré, unité INSERM n° 73), que ce type de cancer est la conséquence de deux événements. Le premier est une prédisposition héréditaire. Le second est d'un autre ordre, conséquence d'une mutation acquise au niveau des cellules de la rétine ».

L'isolement du gène impliqué dans l'apparition du rétinoblastome offrait la possibilité d'identifier les personnes porteuses de l'anomalie et donc présentant a priori un risque pour cette pathologie. C'est désormais chose faite. Les signataires de l'article du New England Journal of Medicine - des chercheurs suédois, américains, britanniques et ouest-allemands (1) - expliquent qu'ils ont réussi - au terme d'une longue enquête effectuée sur vingt familles à risque - à mettre au point ce test, qui peut être effectué à partir d'un simple prélèvement sanguin.

Les remarquables taux d'efficacité obtenus permettent, selon eux, de conclure qu'un tel procédé est utilisable en pratique pour déterminer avec précision le risque de survenue de ce cancer. « C'est là un résultat très important, commente le docteur Junien. C'est en effet la

première fois que l'on parvient à mettre au point une méthode permettant le diagnostic direct d'une susceptibilité pour un cancer donné. Ce résultat permettra notamment de réaliser désormais un diagnostic très précoce dans les familles à risque et de faire, le plus tôt possible, la part entre les enfants potentiellement concernés par le rétinoblastome et ceux qui ne le sont pas. Ce test devrait également pouvoir être appliqué avant la naissance et permettre de proposer aux parents concernés une interruption thérapeutique de grossesse ».

Mais le succès actuel dépasse de beaucoup le seul cadre du rétinoblastome et ouvre de très larges perspectives diagnostiques et thérapeutiques. La technique utilisée pourra en effet être demain appliquée à d'autres cancers (du sein, de l'utérus ou du colon) pour lesquels on vient de découvrir d'étroites corrélations avec certaines caractéristiques génétiques.

Tout, en d'autres termes, se passe aujourd'hui comme si le long et patient travail des fondamentalistes et des chercheurs de biologie moléculaire commençait à porter ses fruits, c'est-à-dire à trouver ses premières applications pratiques en médecine et en oncologie.

JEAN-YVES NAU.

(1) Cette équipe est dirigée par le docteur Thaddeus Dryja (Massachusetts Eye and Ear Infirmary). L'annonce de cette découverte est publiée dans le New England Journal of Medicine du 21 janvier.

### Se solidarisant avec l'équipe du docteur Chartier

### Tous les médecins de l'hôpital Notre-Dame-de-Bon-Secours s'opposent à l'interdiction des fécondations « in vitro »

Nouveau rebondissement dans l'affaire de l'hôpital Notre-Dame-de-Bon-Secours : dans un texte adopté à l'unanimité, les membres de la commission médicale de l'établissement (CME) - l'organisme représentatif légal de l'ensemble du corps médical de cet hôpital catholique - ont décidé d'appuyer leur soutien à l'équipe du docteur Michel Chartier. Les quatre-vingts médecins de l'hôpital estiment que la décision, prise le 15 septembre dernier par le conseil d'administration, d'interdire la fécondation in vitro et les interruptions de grossesse à visée thérapeutique « n'est pas une solution satisfaisante » (Le Monde du 13 janvier).

Les médecins de l'hôpital, y compris ceux qui ne travaillent pas dans le service de gynécologie-obstétrique, indiquent qu'ils ont « constamment approuvé les orientations choisies par le docteur Chartier et son équipe » et qu'ils ont, à maintes reprises, exprimé leur opinion, en particulier dans trois lettres adressées le 5 octobre 1987 à Mgr Lusinger, le 17 décembre à Mgr Decourtray, président de la conférence épiscopale, et le 22 novembre 1987 au pape Jean-Paul II.

La CME « rend hommage au docteur Chartier et à son équipe pour la qualité de l'accueil et la prise en charge totale qu'ils ont toujours réservées à leurs patientes et pour la valeur exceptionnelle des travaux scientifiques qu'ils ont menés à bien, tout cela en plein accord avec leur foi catholique ». La commission médicale d'établissement « a conscience que le service

de gynécologie de Notre-Dame-de-Bon-Secours ne pourra rester une unité de grande valeur que si l'on continue à concilier, comme par le passé, la qualité des soins, un accueil chaleureux et une recherche à la pointe du progrès avec une référence constante à une éthique exigeante particulièrement nécessaire dans son domaine où les acquisitions scientifiques concernant la procréation se succèdent rapidement ».

Deux membres du conseil d'administration, MM. Patacchini et Bizot, ont démissionné pour protester contre la décision d'interdire toute activité de fécondation in vitro dans l'établissement. D'autres démissions pourraient être enregistrées dans les prochains jours.

C'est donc aujourd'hui l'épreuve de force entre l'ensemble des médecins de l'hôpital et les autorités ecclésiastiques de l'établissement.

### Le Conseil d'Etat confirme l'interdiction d'une association de mères porteuses

Appelé pour la première fois à se prononcer sur le problème des mères porteuses, le Conseil d'Etat le vendredi 22 janvier a rejeté la requête de l'association strasbourgeoise Les cigognes contre une décision du préfet du Bas-Rhin refusant son inscription au registre des associations en application du droit local d'Alsace et de Moselle.

Le Conseil d'Etat a estimé notamment que l'association requérante a pour objet de favoriser le développement et de permettre la réalisation de pratiques selon lesquelles une femme accepte de concevoir un enfant par insémination artificielle en vue de céder, dès sa naissance, l'enfant qu'elle aura ainsi conçu, porté et mis au monde à une autre femme ou à un couple « que de telles pratiques comportent nécessairement un acte, quelle qu'en soit la forme, aux termes duquel l'un des parents s'engage à abandonner un enfant à naître ». « Dès lors, estime le Conseil d'Etat, le préfet du Bas-Rhin n'a pas excédé [ses] pouvoirs en s'opposant à l'inscription de l'association Les cigognes au registre des associations du Bas-Rhin ».

« Vers une modification de la loi britannique sur l'avortement. — La loi britannique sur l'avortement pourrait être modifiée dès la semaine prochaine par le Parlement. La Chambre des communes a, en effet, donné, le vendredi 22 janvier, son approbation préalable (par 296 voix contre 251) à une proposition de loi interdisant l'avortement après dix-huit semaines suivant le concepteur. Actuellement la limite précédente est de vingt-huit semaines. Le texte mis au point par un député libéral, M. David Alton, va maintenant être étudié en commission, avant d'être soumis à un vote définitif ».

## SCIENCES

### Un satellite menacé

Faute de disposer rapidement d'une navette spatiale, les responsables de la NASA vont devoir se résigner à laisser retomber sur terre un satellite de 11 tonnes, le Long Duration Exposure Facility, que le système de transport américain devait récupérer en orbite en 1985-1986.

Le programme de la navette ayant été bouleversé par l'explosion de Challenger en janvier 1986, ce satellite de 14 millions de dollars est désormais livré à lui-même, sans aucune possibilité de relever son orbite, qui décroît régulièrement. Aussi craint-on, si une navette n'est pas prête à temps - d'ici un an ou deux - pour le récupérer, qu'il ne plonge vers la Terre et que certains des débris que sa chute dans l'atmosphère n'aurait pas consumés n'atteignent des zones habitées.

## DÉFENSE

« Accrochage de deux Mirage en vol. — Deux Mirage F-1 CR (de reconnaissance) de la base de Strasbourg sont entrés en collision, vendredi 22 janvier, au-dessus de la forêt de Haguenau (Bas-Rhin), au cours d'une mission d'entraînement en vol de formation. Un des avions est tombé dans une zone inhabitée et son pilote, qui a fait fonctionner son siège éjectable, est indemne. Le second pilote a pu ramener son avion à Strasbourg ».

## SPORTS

### FOOTBALL : deuxième division

### Lyon sur trois pattes

Une demi-douzaine de présidents et autant d'entraîneurs en moins de dix ans. L'Olympique lyonnais est un modèle d'instabilité.

L'arrivée à la tête du club, en juin 1987, de Jean-Michel Aulas, trente-sept ans, un chef d'entreprise prospère et ambitieux, était la pro-

messe de jours meilleurs. Mais les résultats sportifs du début de saison ont cassé l'élan, et la crise politico-financière autour de l'OL ne connaît pas de trêve. Le vote, lundi 25 janvier, de la subvention municipale sera l'occasion de nouveaux remous.

### LYON de notre envoyé spécial

Dans le hall d'entrée de la Compagnie européenne de gestion informatique décentralisée (CEGID), un tableau lumineux annonce, en lettres rouges : « Le cours de l'action au 18 janvier est de 462 F. » Il y a quelques mois, l'accueil était plus euphorique. L'action CEGID, introduite à la Bourse de Lyon à moins de 300 F, en juin 1986, était en effet montée jusqu'à 3 000 F. Krach ? « Accusé par un profond doute spécifique au second marché lyonnais », précise Jean-Michel Aulas, le PDG de la jeune société.

Mais la conjoncture n'est pas seule cause d'une dégringolade presque aussi vertigineuse que l'ascension. Il y a eu la tumultueuse tentative d'offre publique d'échange (OPE) contre la CCMC, au terme de laquelle l'entreprise lyonnaise a acquis 27 % du capital de son concurrent. La bataille a été rude, épuisée par de virulentes polémiques sur la place publique. Une ville qui cultive la discrétion comme vertu cardinale ne pouvait que réprover de telles manières.

De même, devenir président de l'Olympique lyonnais ne pouvait constituer un gage de sérieux. Un chef d'entreprise responsable ne se disperse pas dans de frivoles activités. Ses partenaires financiers l'ont fait sentir à Jean-Michel Aulas, brusquement placé sous les projecteurs de l'actualité et rodé par la presse locale. Celui-ci ne soupçonnait pas la puissance médiatique du football. « Je n'avais pas conscience, confesse-t-il, que cela me mettrait en pleine lumière au point de terrain mon action dans le domaine économique. Je pensais que les performances de la CEGID auraient plus de poids que mon activité de président de l'OL ».

Il avait pourtant abordé le problème en chef d'entreprise, considérant que « l'instabilité des structures du club était due à l'instabilité financière ». Aussitôt élu, en juin 1987, il propose un plan « pour permettre au club d'être le plus indépendant possible » en le dotant de fonds propres. Une société anonyme appelée OL-Europe, dont le principal actionnaire est IMCI, la société holding de la CEGID, est constituée en marge du club auquel elle est liée par convention. Le but de cette structure commerciale est de collecter des fonds et de gérer le club sur le plan financier. Les élus lyonnais voient cette innovation d'un bon oeil, car Jean-Michel Aulas

s'engage à combler les déficits d'exploitation.

Reste à régler la situation laissée par les équipes dirigeantes précédentes. Un audit fait apparaître un déficit de 10 millions de francs et une trésorerie nulle. Même la subvention de 5,5 millions de francs votée pour la saison 1987-88 a été dévorée. Sous le charme du plan Aulas, qui prévoit une remontée rapide en première division et des ambitions européennes, le conseil municipal voté une subvention exceptionnelle de 2,5 millions de francs et attend, serein, les premiers résultats sportifs.

### La majorité divisée

Trois vits le consensus vote en séance. Comme la défection de l'OL. La demande d'une avance remboursable de 2 millions de francs liée à la promesse d'une subvention annuelle portée à 8 millions de francs déclenche, le 7 décembre dernier, le courroux de Michel Noir. « J'ai un peu honte d'être invité à voter 2 millions de francs pour le football professionnel alors que je n'ai que 350 000 F pour l'aide à l'insertion des chômeurs de longue durée. On peut, à juste titre, se poser des questions sur les priorités de la cité », s'exclame le ministre du commerce extérieur, en jurant que le groupe RPR du conseil municipal ne voterait pas la subvention le 25 janvier.

Pour M. André Soulier, premier adjoint (PR), « M. Noir a choisi de se remettre en course pour les municipales à l'occasion de ce dossier. En contestant les priorités, il met en cause la politique de la municipalité ». Et de demander péremptoirement : « La solidarité se divise-t-elle, devons-nous être solidaires à Paris de l'action du gouvernement auquel M. Noir participe, quand il se désolidarise à Lyon de la gestion municipale ? »

On le voit, le débat du 25 janvier prendra de la hauteur. Le passage de 5,5 millions à 8 millions de la subvention sera l'occasion pour les deux composantes de la majorité municipale de compter leurs troupes. Autour du maire et du premier adjoint, le groupe Lyon d'abord devrait faire corps. Le groupe RPR mène-t-il en bloc son chef de file ? Les socialistes, pour leur part, ont promis de voter la subvention sous certaines conditions.

Pour Jean-Michel Aulas, « c'est un faux débat ». Le conseil municipal va marchander une augmentation de 2,5 millions de francs alors que Paris donne 18 millions au PSG, Marseille 14 millions, et Strasbourg 18 millions pour un club également

en deuxième division. Le patron de l'OL compare ses 15 000 spectateurs de moyenne (quatrième affluence française, toutes divisions confondues) au public de l'Opéra pour lequel Lyon dépense 50 millions de francs par an. Contre l'avis de Michel Noir, il prétend que l'ambition internationale de la ville ne peut se passer d'une équipe de haut niveau.

Le plan Aulas a, en M. Soulier, un avocat zélé. Mais cet appui est à double tranchant pour Jean-Michel Aulas, déjà connu pour ses sympathies envers Alain Madelin. « On a voulu faire croire que mon engagement, uniquement sportif, pouvait être politique », dit-il en plaidant une certaine naïveté : « Il y a eu sein de la municipalité des mouvements que j'ignorais ». Lundi, la subvention sera votée. Bien ou mal ? Le patron de l'OL s'attachera plus à la forme du débat qu'à son résultat car, dit-il, « je ne veux être l'otage de personnes ».

Agacé de faire « un exercice permanent d'aquillibriste à l'intérieur comme à l'extérieur du club », Jean-Michel Aulas fera le bilan de son engagement au mois de juin. « Toutes les bases sont jetées pour que l'OL devienne un grand club », affirme-t-il. Par le biais d'OL-Europe, il garantit les déficits d'exploitation, promet de résorber peu à peu les déficits antérieurs, se substitue à la ville pour garantir un emprunt de 3 millions de francs contracté par ses prédécesseurs, et finance les grands projets du club.

Toutefois, au-delà de sa tête, les nuages ne sont pas seulement locaux. D'autres arrivent de Paris. Opposé aux sociétés parallèles, la Ligue nationale de football (LNF) vient de se faire communiquer les statuts d'OL-Europe, et va les examiner à la loupe dans les prochains jours. « Il s'agit de savoir quelle est l'étendue de l'objet social de cette société commerciale et la nature de ses relations avec l'association », dit Jacques Thébaud, administrateur de la LNF. « La même personne préside les deux. Il peut y avoir une confusion dangereuse. Nous n'avons pas à analyser une situation qui serait illégale ».

Un veto de la LNF serait catastrophique. OL-Europe est la clé de voûte du système Aulas. Privé de son principal atout, l'homme d'affaires continuerait-il à risquer son intègre sur le terrain du football ? Une passe en retrait embarrasserait au plus haut point les élus lyonnais, toutes tendances confondues.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

### L'arrivée du dixième Paris-Alger-Dakar

### Dernière parade ?

Vainqueur dans la catégorie auto grâce à la 205 turbo 16 du Finlandais Juha Kankkunen, Peugeot a décidé de boycotter la remise des prix du dixième Paris-Alger-Dakar pour protester contre la mise hors course de la 405 turbo 16 d'Ari Vatanen, qui était largement en tête. Dans la catégorie moto, la victoire est revenue à l'Italien Eddy Orioli sur Honda, et dans la catégorie camion aux Tchécoslovaques Loprail-Strachura-Ingmuck sur Tatra.

### DAKAR de notre envoyé spécial

Une foule considérable s'était massée tout au long du parcours final le long de la plage et autour du

fameux lac Rose pour assister à l'arrivée du dixième Paris-Alger-Dakar, dans une ambiance de fête, comme si les malheurs et les drames étaient déjà oubliés.

Il y a pourtant un malaise : le public ne verra pas la Peugeot 405 de Vatanen, définitivement hors course pour non-présentation au départ de Bamako. Son compatriote Kankkunen a assuré le succès de la marque avec la « vieille » 205. Mais son passage sur le podium, en l'absence de tout officiel Peugeot, est expédié en une minute. Les giclées de champagne seront pour les suivants : le Japonais Shinozuka (Mitsubishi), le Français Patrick Tambay et l'Américain Malcolm Smith (Range Rover).

Les motards ne se sont guère montrés. En revanche les chauffeurs de camions ont bruyamment manifesté leur joie : les équipages tchèques des deux premiers camions brandissaient le drapeau national avec un ferveur remarquable.

Place de l'Indépendance et avenue Georges-Pompidou, la foule, manifestement plus curieuse qu'enthousiaste, a ensuite assisté au défilé des cent cinquante et un rapçaps de l'odyssée lunébère. Etait-ce la dernière parade mécanique à laquelle les Sénégalais assisteront ? Ajoutant à toutes les incertitudes qui pèsent sur l'avenir du Paris-Dakar, le président Abdou Diouf s'interrogerait sur l'opportunité d'accueillir une nouvelle fois sur son territoire le rallye, qui a ajouté à la liste des victimes deux enfants et une femme.

ROGER CANS.

### BOXE : championnat du monde de poids lourds

### Tyson terrasse Holmes

Larry Holmes a ajouté 2,8 millions de dollars à sa fortune déjà considérable, vendredi 22 janvier à Atlantic City (New-Jersey). Mais, à trente-neuf ans, il n'est pas parvenu à reconquérir le titre mondial des poids lourds qu'il avait détenu pendant sept ans (1980-1986). De dix-neuf ans son cadet, Mike Tyson (Le Monde du 23 janvier), qui était également plus léger (4,6 kilos) et plus petit (9 centimètres), a facilement dominé la rencontre qui les opposait, titre unifié en jeu.

Rudement touché à la troisième reprise, Tyson a envoyé trois fois au tapis Holmes au quatrième round avec de puissantes droites. Tombé à la renverse Holmes est resté étendu pendant près d'une minute. Cette victoire, qui a rapporté 5 millions de dollars à Tyson, lui ouvre également la voie des six prochains championnats du monde achetés 26 millions de dollars par la chaîne HBO.

**Le Monde**  
sur minute

**VOTRE PORTEFEUILLE PERSONNEL**

Bourse : suivez l'évolution de vos actions grâce à un code personnel et secret.

3615 TAPEZ LEMONDE

### TENNIS : les Internationaux d'Australie

### Steffi Graf à l'abri

Installée en tête du classement mondial depuis huit mois, l'Allemande de l'Ouest Steffi Graf, dix-huit ans, a confirmé cette position, en remportant, samedi 23 janvier à Melbourne, les Internationaux de tennis d'Australie. Elle a battu en finale l'Américaine Christ Evert, trente-trois ans, en deux sets (6-1, 7-6) concluant le tie-break à 7-3.

A 2-1 en faveur de Graf dans la première manche, le match a été interrompu par la pluie. Après quatre-vingt-dix minutes de suspension, il s'est achevé à l'abri, le juge-arbitre ayant décidé la fermeture du toit mobile dont est doté le nouveau stade de Flinders Park. C'est la première fois qu'un titre du grand chelem est attribué en salle. C'est le deuxième titre majeur de la jeune Allemande, qui disputait sa quatrième finale consécutive du grand chelem.

حکومتنا الوطن

سكزا من الاجل

# Le Monde REGIONS

## Deux rendez-vous pour les collectivités locales

### Le dialogue avec les entreprises

**N**ÉCESSITÉ, c'est-à-dire chômage, oblige : jamais les chefs d'entreprise n'ont été aussi sollicités, aussi courtisés. L'idée était donc excellente, pour l'Association des maires des grandes villes de France, de demander à un certain nombre d'entre eux de venir réfléchir avec des responsables de collectivités locales sur la nature des rapports qui doivent s'établir entre eux. Ce qu'elle vient de faire au cours de sa deuxième convention, qui s'est réunie les 20 et 21 janvier à Clermont-Ferrand.

Plus de trois cent cinquante participants industriels, banquiers, responsables et animateurs locaux, spécialistes de la gestion ou de la publicité, ont donc participé à des ateliers et à des discussions d'ensemble sur le thème « Dialogue villes-entreprises ».

Jean-François Carrez, délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, a ouvert les travaux, qu'a clôturés André Rossi, ministre chargé des relations avec le Parlement, et auxquels a bien entendu largement participé Roger Quilliot, maire de Clermont-Ferrand, ancien ministre de l'urbanisme et du logement.

Qu'elles le veulent ou non, les villes, et surtout les plus grandes, sont obligées aujourd'hui d'adopter une logique d'entreprise. Georges de Buffévent, l'ancien PDG de Spie-Batignolles, Francis Lorentz, le PDG de Bull, pour ne citer qu'eux, leur demandent ainsi, si elles veulent devenir crédibles pour les investisseurs, de mieux contrôler et de moderniser leur gestion, de réduire leurs dépenses de fonctionnement, de motiver leur personnel, bref d'améliorer leur productivité ; d'être aussi plus attentives à l'évolution des besoins de leurs « clients », chefs d'entreprise ou simples citoyens...

Une grande ville comme une grande entreprise devrait aussi « délocaliser » certaines de ses activités, c'est-à-dire sous-traiter à des entrepreneurs privés des services qui seraient ainsi rendus à un meilleur coût, avec la même qualité. Elle doit aussi savoir faire appel aux spécialistes, aux banquiers par exemple, en faisant jouer la concurrence, comme le rappelle Daniel Labège, directeur général de la BNP.

Même démarche pour la promotion. Actuellement, chaque ville, petite ou grande, chaque région part, en France ou à l'étranger, à la recherche des entreprises qui lui apporteront les emplois dont elle a besoin. Bataille sans ordre et sans merci. Or, pour se vendre efficacement auprès des entrepreneurs, les municipalités devraient avoir un projet précis, s'appuyer sur un argumentaire

précis, dégager leur vraie spécialité et ne se contentant pas de vanter, comme elles le font toutes, les mérites de leur situation « au centre de l'Europe », de leur cadre de vie, de leur technologie existante ou future...

Sur le strict plan de l'efficacité économique, les actions de promotion supposent en outre une coordination des actions des différentes collectivités. Jean-François Carrez cite cet exemple : « Un président d'une très grande société japonaise a récemment reçu la même semaine, séparément, une délégation du conseil régional et une délégation de la ville capitale de la région. Chaque fois que je rencontre des responsables du patronat japonais ou de grandes sociétés japonaises, ils me supplient de dire en France que certains excès ne les font plus sourire, mais les dérangent et démontrent notre absence de sérieux et de professionnalisme... ».

Cette volonté de professionnalisme dans la gestion et la promotion de leur ville paraît être partagée par un très grand nombre de maires.

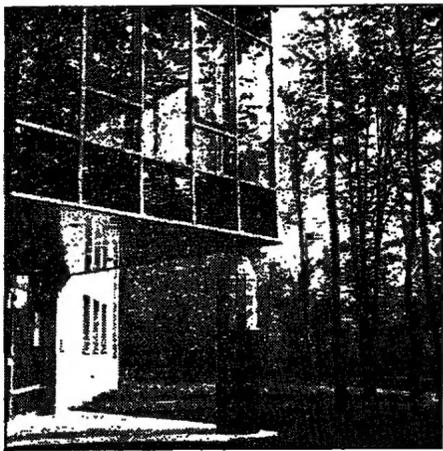
Une ville n'est pas une entreprise, tiennent à rappeler, par exemple, aussi bien Pierre Bérégovoy, maire de Nevers, ancien ministre de l'économie et des finances, que Jacques Santrot, maire de Poitiers. Les responsables d'une ville sont soumis à la sanction du suffrage universel et non du seul marché, leurs ressources proviennent de l'impôt, ils ont à satisfaire des besoins collectifs en même temps que des besoins individuels. On ne peut non plus séparer aussi nettement, dans la gestion des municipalités, dépenses de fonctionnement et dépenses d'investissement. Investir aujourd'hui dans une crèche, c'est s'engager à la faire fonctionner demain. Dans tous les cas enfin où des services municipaux sont confiés à des firmes privées, ils existe une clause de garantie de ressources qui réduit beaucoup la portée de ces prétendues privatisations. Il n'est jusqu'à François Michelin qui, sortant d'une légendaire discrétion, ne soit venu rappeler cette différence fondamentale entre entreprise et collectivité locale : cette dernière ne dispose pas de fonds propres, ce qui lui interdit de prendre des risques sérieux avec de l'argent qu'elle a emprunté.

Impossible donc de raisonner, lorsqu'on parle gestion et promotion des villes en termes strictement économiques. Pour les raisons que l'on vient de rappeler et parce qu'il faut tenir compte d'une nécessaire solidarité entre grandes

et petites agglomérations, entre villes, centres et banlieues, entre villes et monde rural.

« Un optimum de développement, rappelle Jean-François Carrez, peut-il naître spontanément d'une concurrence sauvage des villes autour d'entreprises trop rares ? Le principe « chacun pour soi et le DATAR pour les autres » ne risque-t-il pas de conduire les villes les plus puissantes à disposer de moyens tels qu'un mouvement cumulatif ne se développe au bénéfice d'un petit nombre de riches ? Les villes, d'autre part, ne sont pas des îles, elles s'inscrivent sur un territoire, elles doivent faire corps avec un environnement... ».

D'où la nécessaire création, imposée par le souci d'efficacité



La technopole de Nancy-Brabois. Les villes se battent aujourd'hui sur le marché des nouvelles zones industrielles, accueillant, à la campagne, les entreprises de haute technologie.

mais aussi de justice, de réseaux d'entente entre villes métropoles et villes moyennes d'une même région. André Rossinot — il est aussi maire de Nancy — rejoint sur ce point Jean-François Carrez et nombre d'intervenants, tout en soulignant une autre dimension qui ne pouvait être absente d'une telle rencontre : le dialogue villes-entreprises ne peut plus aujourd'hui être traité dans un cadre exclusivement français. Il faut aussi savoir comment concilier et fonctionner les collectivités locales et les entreprises de nos voisins européens, avec lesquels nous allons devoir travailler. Ce doit être l'objet d'un prochain colloque de l'association.

J.-F. SIMON.

### L'échéance de 1992

**L**ES discours ministériels ou les stratégies des entreprises font désormais inévitablement référence à une « date clé » et à une sorte de formule magique mi-chance mi-épouvantail : 1992 et le grand marché intérieur européen. Pourquoi les collectivités locales n'en feraient-elles pas, elles aussi, leur toile de fond et leur point de repère ? Avec des budgets qui au total dépassent 500 milliards de francs (1), elles sont, à coup sûr, des agents économiques de premier plan.

Le Conseil national des économies régionales et de la productivité (CNERP), qui, sous la prési-

Les participants, quasi unanimes, n'ont pas eu de peine à constater (pour le regretter) que l'Europe n'a pas de politique d'aménagement de son territoire digne de ce nom. Tout au plus, une série de projets au coup par coup ou d'interventions financières sectorielles donnant lieu à des procédures compliquées et apparaissant presque toujours comme des mesures de « rattrapage » en faveur des pays les moins développés des Douze.

Et si la réforme des fonds structurels (2) est adoptée dans les prochains mois, c'en sera quasiment fini des bienfaits de la manne européenne pour les pays et les régions dits « intermédiaires » (comme en France), appelés ainsi car, bien que globalement riches, ils ont sur leur territoire des zones en difficulté justiciables d'interventions communautaires. L'argent européen redistribué par Bruxelles ira presque exclusivement à la Grèce, à l'Irlande, à l'Espagne et au Portugal, et en France seuls les DOM-TOM et peut-être la Corse recevront quelques millions d'ECU.

Catherine Lalumière, ancien ministre socialiste, a reconnu que l'Acte unique européen, signé en février 1986, était un « ensemble hétéroclite, mal rédigé, imparfait », dans lequel on ne trouvait pas de chapitre spécifique sur les nécessaires politiques régionales. « Mais l'Europe à douze ne peut progresser qu'à coups de compromis, de juxtapositions. C'est une alchimie entre des conceptions rétrogrades et un souffle commun européen... »

#### Le vote des étrangers aux municipales

Bernard Bosson, ministre délégué chargé des affaires européennes, a assuré, dans la perspective du prochain sommet de Bruxelles, que si la France était prête à accepter une plus grande sélectivité des interventions du FEDER en faveur des régions situées dans les pays les plus pauvres, en revanche Paris exigera que, globalement, la masse des crédits européens qui revient à notre pays au titre des trois fonds structurels ne soit pas diminuée.

Plus pragmatique bien qu'intéressé, René Dosière, maire de Lyon (PS), propose, pour ancrer l'Europe dans les faits, dans les

esprits et dans la vie de tous les jours, de permettre aux étrangers de voter aux élections municipales. « 1992 est l'occasion d'avancer sur cette voie. Je dis bien tous les étrangers, car il ne peut y avoir de bons étrangers — les Européens — et de mauvais — les autres... »

#### Zones fragiles

Pragmatique aussi est Didier Minot, responsable de l'équipe européenne de la DATAR qui a engagé une étude régionale sur les secteurs de l'industrie française qui risquent d'être « encaissés » le plus durement l'ouverture des frontières. Le Nord, les régions lyonnaises et grenobloises, les Vosges, les Pyrénées-Atlantiques, la Bourgogne, la zone de Colmar, l'Arc Casan-La Mans-Angers-Vendée, le Trégor, l'Île-de-France, apparaissent nettement dans le périmètre des zones fragiles.

D'avantage favorable à des « réseaux de villes interactives », y compris les villes moyennes (3), qu'à quelques « grandes métropoles superstars », Pierre Méhaignerie a plaidé pour le Grand Ouest, seule entité capable de faire le poids en Europe, et Bernard Stasi a invité les régions et les villes à s'ouvrir sur l'extérieur et à rechercher des formules, y compris institutionnelles, pour mieux s'insérer et peser plus lourd dans la procédure des décisions communautaires. Et l'Europe n'existera vraiment, a relevé pour sa part Pierre Richard, président du Crédit local de France, que lorsque les fiscalités locales auront été harmonisées et aussi lorsqu'une banque française pourra sans restriction prêter à une région allemande ou une banque belge à une ville espagnole et n'importe quelle monnaie. Et si possible, par nécessité ou par conviction, en ECU...

FRANÇOIS GROSCHARD.

(1) Et 5 000 milliards de francs pour toutes les collectivités locales de l'Europe des Douze !

(2) FEDER (Fonds européen de développement économique régional), FEOGA (Fonds d'orientation agricole), FSE (Fonds social européen).

(3) Jean Auroux, maire (PS) de Roume, a été élu le 19 janvier à la présidence (provisoire) de la Fédération des villes moyennes, que dirigeait aussi Maurice Ligot, maire (UDF) de Cholet.

#### AQUITAINE

##### Management public

L'École supérieure de commerce de Bordeaux a créé, fin 1987, un institut du management des organisations publiques, sous la responsabilité d'un comité scientifique comprenant des praticiens de la gestion publique et des spécialistes de la gestion d'entreprise.

L'objectif principal de l'IMOP est de « donner une formation rigoureuse aux futurs responsables qui auront, d'une manière ou d'une autre, à connaître la gestion des affaires locales ». Il s'adresse à la fois aux responsables de secteur public, aux cadres d'entreprises privées travaillant d'une manière privilégiée avec le secteur public et aux élus soucieux de développer leurs compétences en matière de gestion.

L'IMOP prépare, en un an, des élèves de niveau DEA ou équivalent à un master de management public.

A partir de janvier 1988, il propose des séminaires de formation continue, d'une durée de trois jours chacun (vingt et une heures de formation).

IMOP, domaine de Raba, 680, cours de la Libération, 33405 Talence Cedex. Tél. : 56-80-70-70. Directeur : Yves Esaurade.

J. H.

#### MIDI-PYRÉNÉES

##### Sécurité sociale et publicité

M. Alain Sorge, quarante-trois ans, ingénieur informaticien, a créé à Ibos, dans la banlieue de Tarbes, une société dont le but est de trouver des solutions aux petits problèmes quotidiens. Il l'a baptisée ERECA, pour « étude, réalisation, commercialisation d'accessoires ». « Nous essayons, dit-il, de développer des idées, qu'elles soient les nôtres ou celles d'inventeurs, surtout les jeunes, qui ne savent pas quelles démarches administratives faire pour déposer un brevet, ou, plus simplement, nous les aidons à aller jusqu'au bout de leurs idées. »

D'après lui, les feuilles de maladie de la Sécurité sociale seraient un excellent support publicitaire passant par quantité de mains, du personnel de la Sécurité sociale aux malades, sans oublier les cliniques, les hôpitaux et les pharmacies. Il suffit d'une seule autorisation, celle du ministre, pour que la publicité y soit apposée. L'inventeur tarbais a donc écrit au ministre des affaires sociales et au secrétaire d'État qui a en charge la Sécurité sociale. D'après l'inventeur, les Français ne semblent pas hostiles à cette idée de publicité sur la feuille de maladie. Il

faudrait ensuite creuser l'idée pour que l'organisme gère lui-même cette « pub » avec des commerciaux, ou qu'il s'adresse à des agences qui lui reverseraient des pourcentages.

J.-J. R.

#### NORD-PAS-DE-CALAIS

##### Le retard

L'espérance de vie la plus faible de France, des revenus inférieurs à la moyenne nationale, des retards en formation : le Nord-Pas-de-Calais reste, à bien des titres, une région handicapée, selon le dernier dossier social de la direction régionale de l'INSEE à Lille.

Avec, en 1982, une espérance de vie de 67,5 ans pour les hommes et de 76,4 ans pour les femmes, le Nord-Pas-de-Calais est la lanterne rouge des régions françaises.

Le niveau de formation a progressé en dix ans (+ 50 % de bacheliers) mais reste plus faible que la moyenne nationale, notamment pour les diplômés de l'enseignement supérieur. En 1982, 5,7 % de la population du Nord-Pas-de-Calais possédaient un diplôme supérieur, contre 7,8 % au niveau national.

La tertiarisation de l'emploi ne modifie guère la structure avant tout ouvrière de la population régionale (39 % de la population des ménages), ce qui explique en partie

un revenu imposable plus faible que la moyenne nationale (60 155 F par foyer fiscal, contre 68 304 F).

Le nombre des journées de travail perdues en raison de conflits localisés a atteint le seul le plus faible de la seconde moitié de ce siècle : 19 600 journées n'ont pas été travaillées en 1986, contre 239 100 en 1979. Enfin, point positif, le taux de criminalité (6,6 %), malgré une forte urbanisation.

#### BASSE-NORMANDIE

##### La petite chambre de Proust

Lambris bleus, lit de cuivre, rideaux violets, c'est la chambre de Marcel Proust telle qu'en elle-même. Telle qu'elle vient d'être reconstruite par la ville de Cabourg, aujourd'hui propriétaire du fameux Grand Hôtel. Un Grand Hôtel où l'écrivain a maintes fois séjourné entre 1907 et 1914. « Parmi les chambres dont j'évoquais le plus souvent l'image dans les nuits d'insomnie, aucune ne ressemblait moins aux chambres de Combray, saupoudrées d'une atmosphère grise, pollinisée, comestible et dévote, que celle du Grand Hôtel de la plage, à Balbec, dont les murs passés au ripolin contenaient, comme les parois polies d'une pis-

cine où l'eau bleuit, un air pur, azuré et salin », raconte Protat dans Du côté de chez Swann.

Pour faire revivre ce lieu mythique, ce « lieu où s'accomplit l'œuvre », la municipalité de Cabourg et la direction du Grand Hôtel se sont inspirées des descriptions qui ont rendu célèbre le romancier. L'association Les amis de Marcel Proust et la maison d'édition Gallimard ont également collaboré au projet. Dans la bibliothèque, des livres de Proust bien sûr, de Balzac, Baudelaire, Chateaubriand aussi. Sur un guéridon, des partitions de Reynaldo Hahn. Au mur, un portrait de l'écrivain. Derrière la vitre, la mer. Et l'âme de Proust. Mais recommanderait-il sa chambre ?

P. M.

#### PROVENCE-COTE D'AZUR

##### Nice et sa « Promenade des arts »

François Léotard, ministre de la culture et de la communication, a posé, le samedi 16 janvier à Nice, la première pierre d'un ensemble architectural comprenant un musée d'art moderne et d'art contemporain et un théâtre qui seront réalisés au centre de la ville dans un délai de deux ans pour un coût de 200 millions de francs. Le musée et le thé-

G. P.



Cervan

SCIOLES

THÉÂTRE

« Le Cid » mis en scène par Gérard Desarthe à Bobigny
Aussi inusable que le Mont-Blanc

La présentation du Cid de Corneille à la maison de la culture de Bobigny est un événement majeur en ceci qu'elle nous donne à voir la première mise en scène publique accomplie par l'un des acteurs notables de notre temps, Gérard Desarthe (Le Monde du 20 janvier).

qu'à Corneille, un comédien qui jouait Rodrigue, Guillaume Desglberts, un pseudonyme de « Montdory ». Il était aussi remarquable et estimé que Gérard Desarthe aujourd'hui, et Corneille lui-même disait qu'il lui devait beaucoup.

Là où Desarthe est très fort, c'est que ces dolmans autrichiens et ces grands fauves africains et le défilé de l'art dramatique contribuent à nous faire regarder des deux yeux, et écouter des deux oreilles, la pièce de Corneille le Cid avec, bien sûr, plus de plaisir et d'émotion que jusqu'ici.

Professeur au Conservatoire d'art dramatique, Gérard Desarthe a eu le désir de monter le Cid, sans toutefois y tenir lui-même un des rôles - ce que nous regrettons, car la présence effective de Desarthe sur les planches a toujours irradié l'ensemble du spectacle de ce que l'on nomme, à juste titre, un « feu sacré ».

Le Cid, à travers les âges, est devenu une pièce monstre. Aussi inusable que le Mont-Blanc. Chimène et Rodrigue enjambe les temps, zombis de science-fiction. Les voix en Autriche-Hongrie. Il y a là des uniformes de soldats de plomb, vestes à brandebourgs, casques à pointe. On serait en Afrique ? Un lion de la grande espèce fait le guet derrière la porte et des autruches repèrent au frais, à l'ombre.

Là où Desarthe est très fort... Faisant bande à part, Claude Cyrille, qui fut, dans une mise en scène de Gabriel Mounet, un Faust de Goethe géral, est ici le Roi, mais joue en un seul soir plusieurs films de von Stroheim et le Portrait de Coppola. Il est étonnant, il en fait des tonnes et en même temps joue très fin, du bout des doigts.

Récemment encore, dans les mois de l'hiver 1985-1986, c'est Francis Huster qui faisait contester Corneille par cent dix mille spectateurs.

Comme si le Cid était la pièce des pièces, ou toutes les pièces à la fois, ou bien l'art du théâtre lui-même, les acteurs balancent les vers, d'ailleurs avec conviction, comme s'ils n'avaient que ceux-là en tête pendant qu'ils jouent autre chose. Jacques

Christophe Brault, Don Sanche se permet de jouer Don Sanche, comme un enfant sage, et très bien, et Samuel Labarthe, Rodrigue, joue à la fois personne et toute une bande de jeunes premiers, fanfarons ou indécis, énamourés ou froids, ce qui est une manière de retrouver Rodrigue, sur la ligne d'arrivée.

« Jeu de Faust », par le Théâtre du Radeau à Cergy-Pontoise
Les diables du vide

Le Théâtre du Radeau, une jeune compagnie venue du Mans, a joué Mystère Bouffe au Festival d'automne. A Cergy-Pontoise, elle présente un Jeu de Faust, tout aussi insolite et beau. Ils ont de gros godillots noirs, parfois un chapeau tout aussi noir. Ils arborent de grands nez, certains un gros ventre. Ils s'enveloppent encore dans des volutes de tulle virginal ou des bandelettes, portent des ailes d'ange ou des plumes en guise de cornes de diable.

« L'Homme de la Mancha », à Marigny
Cervantès a belle allure

Créée à Londres, cette désormais célèbre comédie musicale de Dale Wasserman avait des accents shakespeariens. Reprise à Paris, elle était devenue la propriété exclusive de Jacques Brel - le visage émacié dont Cervantès avait si souvent rêvé en écrivant l'une des œuvres les plus lues dans le monde, Don Quichotte - et comme le succès devant le public français, d'ordinaire rétif aux spectacles chantés.



Jeanne Manson et Jean Piat

Pour cette nouvelle présentation, le metteur en scène Jean-Luc Tardieu a tenté avec succès de jeter un pont entre un texte où abondent les scènes de pure comédie et une partition dont les morceaux de bravoure sont dans toutes les têtes. De Londres il a su retrouver le sérieux du traitement dramatique, de Paris il a conservé intact la musicalité de l'œuvre, secondé par

Olivier Holt au pupitre, qui déploie sans fioriture, ni larinoisement, une énergie communicative. Dans un décor directement inspiré des illustrations du dix-neuvième siècle et conçu par Dominique Arrel, une énorme distribution peut alors conter comment Cervantès, jeté en prison par l'Inquisition, défend bec et ongles le manuscrit de son Don Quichotte menacé par ses codicilles, misérables et illettrés.

Jean Piat est Cervantès, à l'aide des parties parlées, ayant résolu la difficulté des chansons en plaçant délibérément sa voix dans l'alignement, ce qui lui donne allure et mystère, à défaut de puissance. Les autres sont amusés par la forte présence de Jeanne Manson, très en voix.

« Le Cid improvisé » de Philippe Cohen
Mise en pièces

Corneille ? Mais c'est formidable ! Prenez son alexandrin : tout un art. Et Philippe Cohen d'entamer un cours magistral, pas vraiment triste, sur le Cid. Le sujet, bien sûr, est inépuisable. On peut ainsi aborder les amours différenciés de Rodrigue et Chimène sous l'angle sociologique. Ou du côté de l'histoire neuve et corrigée par l'analyse critique, ce qui donne, en résumé : quand il y a un problème intérieur à résoudre, l'étranger arrive toujours à point nommé. Et Rodrigue part bouler le Maure hors d'Espagne, pour s'en revenir couvert de gloire.

CE MONDE AUSSI VOUS APPARTIENT

DÉJÀ 100.000 SPECTATEURS ÉBLOUIS!

Y E E L E N LA LUMIERE



SOULEYMANE CISSE

MUSIQUES

« Orphée aux enfers » à l'Opéra de Paris
L'empereur des mouches

Si l'œuvre d'Offenbach a perdu de sa charge parodique, l'apparition de Napoléon III en empereur des mouches est un des grands moments de la production d'Orphée et à l'Opéra.

Rien n'a été épargné, ni talents, ni argent, pour nous permettre de nous amuser comme nos grands-parents. D'où vient qu'on reste sur sa faim, que la soirée parait longue et qu'on ne rit qu'à moitié ? C'est sans doute que la mythologie nous est aujourd'hui indifférente, comme les frasques de Napoléon III.

Le seigneur L'Olympe, en particulier, a belle allure : les nuages où dorment dieux et déesses encadrent un vaste tableau doré d'église baroque. L'enfer n'est pas moins magnifique. Pluton s'est réservé un bouclier agrémenté de monuments et meubles funéraires de tous styles.

Orphée aux enfers entre pour la première fois à l'Opéra de Paris. Qui donc Offenbach et voir un sacrilège, alors qu'Offenbach parodie l'empereur et la société impériale pour lesquels fut édifié le Palais Garnier ? Et d'ailleurs cette société en crinolines, uniformes et habits se livrait mercredi dernier, après la première de gala, à une offenbachade effrénée, en présence de « son aïeule impériale » la princesse Napoléon : « soupers sous les ors et les lambris, canotiers et quadrilles, galops infernaux, intrigues au foyer, etc. », comme le promettrait l'Association pour le rayonnement de l'Opéra de Paris, en ce jour noir de la Bourne !

Les habitants de Thèbes et de l'Olympe sont nombreux, en général pleins d'entrain, riches en silhouettes savoureuses, et d'abord l'irrésistible Michel Sénéchal, Orphée fausement naïf, à la tête d'une exquise troupe de petits violonistes. Puis Laurence Dale, sobre, trancant et charmant en Aricie. Pluton ? Gérard Friedmann, qui incarne l'opinion publique, genre statue du Commandeur, grise, invulnérable avec un seul bras : l'ironique Cupidon de Dominique Visse en gar-

çonnet, voix de haute-contre plus corrosive que nature ; et surtout le John Styr de Rémi Corazza, prodigieux dans un numéro de mime, signe du Maître de chapelle de Cimarra, pendant toute l'ouverture (transposée avant le quatrième acte), grand personnage hoffmannesque dans sa redingote brulée d'ancien roi de Béotie. Mais bien d'autres mériteraient d'être cités, comme le Mercure de Georges Gautier, posteur du ciel, l'imposante Junon d'Hélia Thézard, Valérie Chevalier, Diane pétalante en habit de postillon, ou les deux petits hommes qui incarnent l'aigle impérial et le coq gaulois (Nicolas Friboulet et Dair Bastaraud), une des jolies idées de la mise en scène.

connet, voix de haute-contre plus corrosive que nature ; et surtout le John Styr de Rémi Corazza, prodigieux dans un numéro de mime, signe du Maître de chapelle de Cimarra, pendant toute l'ouverture (transposée avant le quatrième acte), grand personnage hoffmannesque dans sa redingote brulée d'ancien roi de Béotie. Mais bien d'autres mériteraient d'être cités, comme le Mercure de Georges Gautier, posteur du ciel, l'imposante Junon d'Hélia Thézard, Valérie Chevalier, Diane pétalante en habit de postillon, ou les deux petits hommes qui incarnent l'aigle impérial et le coq gaulois (Nicolas Friboulet et Dair Bastaraud), une des jolies idées de la mise en scène.

Handwritten text in Arabic script: مكتبة من الامم

# Culture

## JAZZ

### Dixième Festival international de Rive-de-Gier

Cinq concerts inédits en France, des groupes venus d'Autriche, de Grande-Bretagne ou d'Algérie, ce qui est une première: l'ombre tutélaire de Daniel Humair, le plus européen des grands batteurs; la revue de détail des tendances, l'Orchestre national de jazz version Antoine Hervé ou encore les formations de Sylvain Kassap, de Yochko Seffer ou Guy Villers (Ces Messieurs) et le rappel au parrainage du jazz, à travers les All-Stars rassemblés autour du trompettiste Woody Shaw: telles sont les grandes lignes du Festival de Rive-de-Gier, sept concerts étalés sur dix jours, dixième du nom, dérivant d'un document de la galaxie jazz vers celle de l'improvisation électro-

Rive-de-Gier est sur la route qui va de Lyon à Saint-Etienne. A deux pas de Givors où se tiennent quelques soirées du Festival. Louis Scelavis, venu en voisin de Lyon où il continue de résider (il vient d'obtenir le prix Django Reinhardt) résume à lui seul l'esprit de Rive-de-Gier. Personnalité séduisante, il a opéré une conversion sans repentir entre l'époque de la « free music » sans concessions et une idée plus sereine, plus saine, de l'improvisation. Il invite cette fois le violoniste Dominique Pifarely, malgré le temps qui est aux grosses machines, aux investissements lourds, à la duplication systématique, ils restent fidèles, sans poser aux héros, à une conception heureuse du concert, le concert comme conversation, comme échange, comme lien mystérieux avec le public et caprice du dernier moment.

#### FRANCIS MARMAUDE.

★ Trio Départ, Louis Scelavis et Pifarely (23 janvier à Givors), Tauto Music, Trio Bravo (26 janvier), Itchy Fingers, Ces Messieurs (27 janvier), Daniel Humair, David Freedman (29 janvier), Raoul Bruckert, The Schismatics, Orchestre national de jazz (30 janvier), Dixième Festival international de Rive-de-Gier, tél.: 42-71-50-87.

## VARIÉTÉS

### André Lamy à La Michodière

#### Folies burlesques

André Lamy, le jeune imitateur belge, ne perd pas son temps. Cinq mois après ses débuts, il présente un nouveau spectacle. Devant des salles comblées.

Fantaisiste surdoué prenant la voix des artistes, s'installant avec une rapidité et une précision vertigineuses dans leur timbre, André Lamy, vingt-quatre ans et une décennie de galères à Bruxelles, sa ville natale, allait quitter le plaisir de l'imitation juste avant sa rencontre avec de jeunes producteurs français en juillet dernier. En plein mois d'août à Paris, un spectacle dans une petite salle des Halles (le Tintamarre) modifiait brusquement son aventure (le Monde du 8 août).

Aussitôt chacun faisait référence à Thierry Le Luron: comme ce dernier, dix-sept ans plus tôt au Théâtre de Dix-Heures, Lamy au Tintamarre opérait un démarrage fulgurant.

Cinq mois plus tard, après avoir rempli soir après soir et jusqu'au 31 décembre dernier le Tintamarre, Lamy s'installe pour quelques mois à La Michodière avec un décor, une mise en scène (signée Jean-Claude Isler) et toute allusion à Le Luron gommée.

L'évolution est rapide. Lamy ne se contente pas d'effacer les scories et les maladresses pour mieux saisir les caractères des artistes croqués. André Lamy propose non une suite d'imitations et de pastiches mais un vrai spectacle qui, par ricochet, nous entraîne vers le burlesque.

Certes, il y a encore quelques longueurs, quelques rectifications de tir à faire, mais un jeune artiste comique qui grandit jour après jour, essaie de nouvelles idées, de nouveaux sketches, improvise avec une petite équipe de comédiens et de musiciens et s'amuse avec bonheur. Et un peu de folie.

#### CLAUDE FLÉOUTER.

★ La Michodière, 20 h 30.

L'ordonnance d'août 1944, les aides à la presse et les coopératives créées par les journaux à la Libération ont longtemps protégé la presse écrite des règles du marché. Mais elles n'ont pas pu empêcher la concentration des titres (voir le Monde du 23 janvier). La presse est maintenant à un tournant, à la fois industriel, technique et structurel. L'apparition de chaînes de télévision privées et la nouvelle logique publicitaire obligent la presse écrite à se remodeler.

Comme souvent en France, c'est une initiative politique qui met le feu à la poudre. L'exercice de la démocratie exige le pluralisme et la clarté. Il faut donner un coup d'arrêt à la constitution de monopoles de presse toujours plus puissants et monolithiques: c'est ainsi que, le 29 octobre 1983, M. Pierre Mauroy fait acclamer par les militants socialistes, réunis en congrès à Bourg-en-Bresse, un projet de loi sur la presse. La gauche n'a alors qu'une idée en tête: démanteler l'empire de M. Robert Hersant en limitant la concentration des titres de la presse quotidienne à 15 % du tirage global. La tentative échoue: le Conseil constitutionnel interdit un usage rétroactif de l'arme législative.

Dans le long et tumultueux débat parlementaire de l'époque, l'opposition de droite va trouver l'occasion de conjuguer liberté de la presse et liberté d'entreprendre, de plaider les vertus du réalisme économique. Elle dénonce la sous-capitalisation des entreprises du secteur, leur faiblesse face aux géants multimédias étrangers qui commencent à s'attaquer au marché français. La gauche, qui soutient depuis 1982 le développement des industries culturelles et des entreprises de communication, est prise à contre-pied. Hier dénoncé comme « papivore » à abattre, M. Hersant voit sonner l'heure de la réhabilitation. La loi une fois votée, il l'ignore superbement, s'empare du Progrès de Lyon au nez et à la barbe de la toute nouvelle Commission pour la transparence et le pluralisme de la presse.

La loi morte-née de 1984, en ouvrant sans le vouloir le débat économique, sonne le glas de l'ordonnance de 1944. Deux ans plus tard, droite revient au pouvoir, l'abroge et blanchit définitivement M. Hersant. Certes, la pression du Conseil constitutionnel impose encore une limite aux empires de presse mais celle-ci est désormais fixée à 30 % du tirage global pour la seule presse quotidienne. L'esprit de la Libération est entré, la logique économique restaurée.

#### La nouvelle donne

Au même moment, l'arrivée des télévisions commerciales précipite le retour en force des lois du marché. La presse écrite, qui vit, pour 41 % de ses ressources, de la publicité, voit poindre une redoutable concurrence sur un marché jusque-là artificiellement protégé. Les chaînes privées vont-elles tuer les journaux en détournant à leur profit la manne publicitaire? Ou bien vont-elles dynamiser les investissements, accroître le gâteau commun tout en s'en adjugeant une part plus substantielle? Débats d'experts. On invoque le « péri italien », on cite les contre-exemples américains ou japonais. Les premières données recueillies pour 1987 ne permettent pas de trancher.

Certes, les télévisions s'adjugent près de 2 milliards de francs supplémentaires (une augmentation de 60 %) mais, globalement, les investissements sur la presse écrite augmentent de 12 %. Devant la concurrence sauvage des chaînes et l'anarchie qui règne dans les mesures d'audience, les annonceurs hésitent encore à tout miser sur des écrans dont la rentabilité s'avère incertaine qu'un tapis de route.

Mais sous la relative stabilité macro-économique, la logique publicitaire remodèle déjà le marché de la presse écrite. Face à une offre élargie, les annonceurs se montrent beaucoup plus sélectifs. Ils privilè-

gient les grands journaux en position dominante sur leur marché, les groupes de presse qui peuvent offrir des annonces couplées sur plusieurs titres, ou encore les supports capables de leur consentir de substantiels abattements sur les tarifs officiels. Exigences d'autant plus pressantes que plus de la moitié de l'achat d'espace est concentré en France dans les mains de quelques grandes centrales qui disposent ainsi d'un redoutable pouvoir de vie ou de mort sur les médias (le Monde du 24 décembre 1987). Dans ces conditions, il devient fort périlleux de lancer un nouveau titre quand on ne s'appelle pas Robert Hersant, Hachette ou Prisma Presse, et pratiquement impossible de survivre quand on affiche, comme le *Matin de Paris*, une diffusion en chute libre. Désormais, la logique commerciale favorise les puissants, appelle les concentrations.

Le troisième moteur de la révolution qui s'opère dans la presse écrite est moins connu mais tout aussi déterminant. La formidable avancée technique qui a permis de numériser les images et le son, d'informatiser la production audiovisuelle, a des retombées immédiates sur la fabrication des journaux. L'informatique permet la saisie directe des articles par les journalistes, court-circuitant le processus traditionnel de composition. La sélection numérique autorise un maniement plus rapide et plus fidèle de l'impression en couleur.

#### L'illusion multimédia

Enfin, les nouvelles imprimeries informatisées, semblables à celles dont le Monde va se doter en 1989, permettront de gérer automatiquement la répétition des journaux à l'expédition. Gain de temps par rapport à un travail effectué jusqu'à présent manuellement, mais surtout nouvelle souplesse dans la distribution, qui ouvre la voie à des journaux, plus thématiques et plus ciblés.

Cet arsenal technologique promet des gains de productivité sensibles sur des postes qui représentent entre 20 % et 30 % des charges d'un journal. Mais il promet aussi l'établissement d'une nouvelle presse, plus rapide, mieux adaptée aux besoins de ses différents publics, capable de concurrencer parfois l'audiovisuel. Gutenberg prend sa revanche sur le sociologue canadien Mac Luhan qui avait prédit l'extinction de la « galaxie ». A condition toutefois d'avoir les moyens d'investir dans la modernisation. Là encore, la nouvelle donne opère une sélection drastique en faveur des entreprises ou des groupes capables de financer une stratégie industrielle.

A travers la révolution technique, l'équation économique de base de la presse écrite reste la même: seuls des tirages importants, des économies d'échelle et une croissance continue permettent de dégager une rentabilité satisfaisante. Les conditions réglementaires, économiques et techniques d'un virage décisif de la presse écrite sont aujourd'hui réunies. Mais le ticket d'entrée est à la hausse. L'écart se creuse entre petits et gros journaux, groupes de presse et publications indépendantes. Tandis que le *Matin de Paris* dépose son bilan et que le *Quotidien de Paris* traverse une phase difficile, Havas, Hachette, Hersant et quelques autres fourbissent leurs armes pour de nouvelles batailles.

La première d'entre elles, la diversification multimédia, s'est

ouverte dès le début des années 80. Après avoir longtemps combattu leur apparition, la presse écrite se précipite sur les radios locales, la télématique et la télévision privée. Ce soudain intérêt est d'abord défensif. Il s'agit de protéger sa part de marché publicitaire contre la concurrence des nouveaux médias, de renforcer, dans le cas des quotidiens régionaux, un monopole local sur la publicité. Mais l'aventure multimédia se nourrit d'un autre rêve: celui de la synergie rédactionnelle. Si l'on est capable de produire de l'information écrite, pourquoi ne pas la diffuser sans frais supplémentaires sur les postes FM, le minitel ou les petits écrans?

La découverte est à la mesure de l'illusion. Rares sont les journaux parisiens ou provinciaux qui ont réussi à imposer leurs radios auprès des auditeurs. Même le puissant Robert Hersant doit renoncer à son réseau spécialisé dans l'information, Cite FM, pour s'allier, momentanément et sans grand succès, au format musical dominant de la bande FM. La télématique voit le triomphe des messageries roses, sans synergie évidente avec la presse. Si le *Nouvel Observateur*, *Libération* ou les éditions Filipacchi s'assurent quelque temps une confortable trésorerie en sacrifiant à l'érotisme convivial, la concurrence effrénée sur ce secteur à faible valeur ajoutée pratiquement tué en deux ans la poule aux œufs d'or.

Dans le domaine de la télévision, enfin, les élus ont été rares et pas toujours heureux. Propriétaire de la 5, M. Hersant doit faire face à un déficit de plus de 750 millions de francs, qui met en péril l'équilibre de son groupe de presse. Le *Parisien* du groupe Amatury s'est partiellement désengagé de M6. Les journaux associés à TF1 n'auront qu'une faible part des bénéfices et des retombées promotionnelles encore peu évidentes.

Si l'Eldorado multimédia s'est avéré décevant, la bataille des positions dans le domaine de la presse écrite n'est pas terminée. La règle du jeu est simple: créer ou acquérir un nombre suffisant de titres sur un secteur donné du marché pour en devenir le support publicitaire incontournable. Le groupe Filipacchi régit ainsi sur la presse de charme. Celui d'Axel Guze (Prisma Presse) s'est bâti en dix ans un petit empire de 5 millions d'exemplaires autour des loisirs familiaux. La CEP, filiale d'Havas, qui possède déjà *OI Informatique* et *Télécom Magazine*, s'est emparée des éditions Test pour assurer sa domination sur les publications informatiques. Plus récemment, il lui a suffi de racheter le groupe NIPA pour gagner une première place européenne dans l'univers de la presse agricole.

En prenant le contrôle du groupe Berteiz (*la Tribune de l'économie*, *la Vie française*, *l'Agel*), le groupe Expansion tente de s'imposer sur le marché fort convoité de l'information économique. Mais le maître du genre reste M. Robert Hersant. Ses suppléments (*Figaro Magazine*, *Figaro Madame*, *Figaro Rediffusion*) ont inventé et monopolisé le magazine du week-end. Soutenu par la diffusion du quotidien et vendus à bas prix, ils ont capté un formidable marché publicitaire, concurrençant dangereusement les titres d'Hachette ou de Filipacchi.

Le troisième combat se prépare dans les états-majors d'Hachette, Bertelsmann ne pourront acquérir deux clubs de livres anglais. Les Presses de la cité et leur associé allemand Bertelsmann n'ont pas été autorisés par le gouvernement britannique à prendre le contrôle de deux clubs de livres d'outre-Manche: Book Club Associates (1,8 million d'adhérents) et Leisure Circle. Le secrétaire d'Etat anglais pour le commerce et l'industrie s'y est en effet opposé après étude d'un rapport de la commission de monopole et de fusion britannique. Les Presses de la cité (numéro deux de l'édition en France) et Bertelsmann (numéro un européen de l'édition) contenaient à Paris égales le club France-Loisirs (4,2 millions d'adhérents).

Enfin, sur M6, les chiffres sur l'année sont de 45,6 % (gouvernement), 15,1 % (majorité) et 39,3 % (opposition).

De son côté, le président de la République totalise 7h 4 min 46s. sur TF1, 3h 56 min 52s. sur A2, 1h 35 min 19s., sur FR3, 35 min 52s. sur la Cinq et 1h 7 min. 55s. sur M6.

Le dossier de reprise du *Matin* a été déposé auprès de M. Yannick Favre, l'administrateur désigné par le tribunal de commerce de Paris, quelques heures avant le clôture des candidatures, le vendredi 22 janvier. Il reste maintenant au tribunal à examiner cette candidature.

Le sort du *Matin* sera définitivement scellé le mardi 26 janvier. Si le dossier de *Médias* (sa diffusion payante était en 1986 de 11 378 exemplaires en moyenne par semaine) n'était pas jugé assez solide sur le plan social et financier, le *Matin* pourrait alors être mis en liquidation. Cependant, des candidats peuvent se manifester jusqu'à mardi. Les autres prétendants auparavant intéressés par le quotidien - M. Jean-François Kahn, directeur de *l'Evénement du jeudi*, et M. Michel Hommel, responsable d'un groupe de presse spécialisée (*Auto-Rebdo*, *Télé 77*, etc.) - ne se sont pas manifestés auprès du tribunal. Dans la soirée du vendredi 22 janvier, les salariés du *Matin*, réunis en assemblée générale, laissent paraître un certain scepticisme à propos de la candidature de *Médias*.

Le dossier de reprise du *Matin* a été déposé auprès de M. Yannick Favre, l'administrateur désigné par le tribunal de commerce de Paris, quelques heures avant le clôture des candidatures, le vendredi 22 janvier. Il reste maintenant au tribunal à examiner cette candidature.

Le sort du *Matin* sera définitivement scellé le mardi 26 janvier. Si le dossier de *Médias* (sa diffusion payante était en 1986 de 11 378 exemplaires en moyenne par semaine) n'était pas jugé assez solide sur le plan social et financier, le *Matin* pourrait alors être mis en liquidation. Cependant, des candidats peuvent se manifester jusqu'à mardi. Les autres prétendants auparavant intéressés par le quotidien - M. Jean-François Kahn, directeur de *l'Evénement du jeudi*, et M. Michel Hommel, responsable d'un groupe de presse spécialisée (*Auto-Rebdo*, *Télé 77*, etc.) - ne se sont pas manifestés auprès du tribunal. Dans la soirée du vendredi 22 janvier, les salariés du *Matin*, réunis en assemblée générale, laissent paraître un certain scepticisme à propos de la candidature de *Médias*.

Le dossier de reprise du *Matin* a été déposé auprès de M. Yannick Favre, l'administrateur désigné par le tribunal de commerce de Paris, quelques heures avant le clôture des candidatures, le vendredi 22 janvier. Il reste maintenant au tribunal à examiner cette candidature.

Le sort du *Matin* sera définitivement scellé le mardi 26 janvier. Si le dossier de *Médias* (sa diffusion payante était en 1986 de 11 378 exemplaires en moyenne par semaine) n'était pas jugé assez solide sur le plan social et financier, le *Matin* pourrait alors être mis en liquidation. Cependant, des candidats peuvent se manifester jusqu'à mardi. Les autres prétendants auparavant intéressés par le quotidien - M. Jean-François Kahn, directeur de *l'Evénement du jeudi*, et M. Michel Hommel, responsable d'un groupe de presse spécialisée (*Auto-Rebdo*, *Télé 77*, etc.) - ne se sont pas manifestés auprès du tribunal. Dans la soirée du vendredi 22 janvier, les salariés du *Matin*, réunis en assemblée générale, laissent paraître un certain scepticisme à propos de la candidature de *Médias*.

Le dossier de reprise du *Matin* a été déposé auprès de M. Yannick Favre, l'administrateur désigné par le tribunal de commerce de Paris, quelques heures avant le clôture des candidatures, le vendredi 22 janvier. Il reste maintenant au tribunal à examiner cette candidature.

Le sort du *Matin* sera définitivement scellé le mardi 26 janvier. Si le dossier de *Médias* (sa diffusion payante était en 1986 de 11 378 exemplaires en moyenne par semaine) n'était pas jugé assez solide sur le plan social et financier, le *Matin* pourrait alors être mis en liquidation. Cependant, des candidats peuvent se manifester jusqu'à mardi. Les autres prétendants auparavant intéressés par le quotidien - M. Jean-François Kahn, directeur de *l'Evénement du jeudi*, et M. Michel Hommel, responsable d'un groupe de presse spécialisée (*Auto-Rebdo*, *Télé 77*, etc.) - ne se sont pas manifestés auprès du tribunal. Dans la soirée du vendredi 22 janvier, les salariés du *Matin*, réunis en assemblée générale, laissent paraître un certain scepticisme à propos de la candidature de *Médias*.

Le dossier de reprise du *Matin* a été déposé auprès de M. Yannick Favre, l'administrateur désigné par le tribunal de commerce de Paris, quelques heures avant le clôture des candidatures, le vendredi 22 janvier. Il reste maintenant au tribunal à examiner cette candidature.

Le sort du *Matin* sera définitivement scellé le mardi 26 janvier. Si le dossier de *Médias* (sa diffusion payante était en 1986 de 11 378 exemplaires en moyenne par semaine) n'était pas jugé assez solide sur le plan social et financier, le *Matin* pourrait alors être mis en liquidation. Cependant, des candidats peuvent se manifester jusqu'à mardi. Les autres prétendants auparavant intéressés par le quotidien - M. Jean-François Kahn, directeur de *l'Evénement du jeudi*, et M. Michel Hommel, responsable d'un groupe de presse spécialisée (*Auto-Rebdo*, *Télé 77*, etc.) - ne se sont pas manifestés auprès du tribunal. Dans la soirée du vendredi 22 janvier, les salariés du *Matin*, réunis en assemblée générale, laissent paraître un certain scepticisme à propos de la candidature de *Médias*.

Le dossier de reprise du *Matin* a été déposé auprès de M. Yannick Favre, l'administrateur désigné par le tribunal de commerce de Paris, quelques heures avant le clôture des candidatures, le vendredi 22 janvier. Il reste maintenant au tribunal à examiner cette candidature.

Le sort du *Matin* sera définitivement scellé le mardi 26 janvier. Si le dossier de *Médias* (sa diffusion payante était en 1986 de 11 378 exemplaires en moyenne par semaine) n'était pas jugé assez solide sur le plan social et financier, le *Matin* pourrait alors être mis en liquidation. Cependant, des candidats peuvent se manifester jusqu'à mardi. Les autres prétendants auparavant intéressés par le quotidien - M. Jean-François Kahn, directeur de *l'Evénement du jeudi*, et M. Michel Hommel, responsable d'un groupe de presse spécialisée (*Auto-Rebdo*, *Télé 77*, etc.) - ne se sont pas manifestés auprès du tribunal. Dans la soirée du vendredi 22 janvier, les salariés du *Matin*, réunis en assemblée générale, laissent paraître un certain scepticisme à propos de la candidature de *Médias*.

Le dossier de reprise du *Matin* a été déposé auprès de M. Yannick Favre, l'administrateur désigné par le tribunal de commerce de Paris, quelques heures avant le clôture des candidatures, le vendredi 22 janvier. Il reste maintenant au tribunal à examiner cette candidature.

Le sort du *Matin* sera définitivement scellé le mardi 26 janvier. Si le dossier de *Médias* (sa diffusion payante était en 1986 de 11 378 exemplaires en moyenne par semaine) n'était pas jugé assez solide sur le plan social et financier, le *Matin* pourrait alors être mis en liquidation. Cependant, des candidats peuvent se manifester jusqu'à mardi. Les autres prétendants auparavant intéressés par le quotidien - M. Jean-François Kahn, directeur de *l'Evénement du jeudi*, et M. Michel Hommel, responsable d'un groupe de presse spécialisée (*Auto-Rebdo*, *Télé 77*, etc.) - ne se sont pas manifestés auprès du tribunal. Dans la soirée du vendredi 22 janvier, les salariés du *Matin*, réunis en assemblée générale, laissent paraître un certain scepticisme à propos de la candidature de *Médias*.

Le dossier de reprise du *Matin* a été déposé auprès de M. Yannick Favre, l'administrateur désigné par le tribunal de commerce de Paris, quelques heures avant le clôture des candidatures, le vendredi 22 janvier. Il reste maintenant au tribunal à examiner cette candidature.

Le sort du *Matin* sera définitivement scellé le mardi 26 janvier. Si le dossier de *Médias* (sa diffusion payante était en 1986 de 11 378 exemplaires en moyenne par semaine) n'était pas jugé assez solide sur le plan social et financier, le *Matin* pourrait alors être mis en liquidation. Cependant, des candidats peuvent se manifester jusqu'à mardi. Les autres prétendants auparavant intéressés par le quotidien - M. Jean-François Kahn, directeur de *l'Evénement du jeudi*, et M. Michel Hommel, responsable d'un groupe de presse spécialisée (*Auto-Rebdo*, *Télé 77*, etc.) - ne se sont pas manifestés auprès du tribunal. Dans la soirée du vendredi 22 janvier, les salariés du *Matin*, réunis en assemblée générale, laissent paraître un certain scepticisme à propos de la candidature de *Médias*.

Le dossier de reprise du *Matin* a été déposé auprès de M. Yannick Favre, l'administrateur désigné par le tribunal de commerce de Paris, quelques heures avant le clôture des candidatures, le vendredi 22 janvier. Il reste maintenant au tribunal à examiner cette candidature.

Le sort du *Matin* sera définitivement scellé le mardi 26 janvier. Si le dossier de *Médias* (sa diffusion payante était en 1986 de 11 378 exemplaires en moyenne par semaine) n'était pas jugé assez solide sur le plan social et financier, le *Matin* pourrait alors être mis en liquidation. Cependant, des candidats peuvent se manifester jusqu'à mardi. Les autres prétendants auparavant intéressés par le quotidien - M. Jean-François Kahn, directeur de *l'Evénement du jeudi*, et M. Michel Hommel, responsable d'un groupe de presse spécialisée (*Auto-Rebdo*, *Télé 77*, etc.) - ne se sont pas manifestés auprès du tribunal. Dans la soirée du vendredi 22 janvier, les salariés du *Matin*, réunis en assemblée générale, laissent paraître un certain scepticisme à propos de la candidature de *Médias*.

Le dossier de reprise du *Matin* a été déposé auprès de M. Yannick Favre, l'administrateur désigné par le tribunal de commerce de Paris, quelques heures avant le clôture des candidatures, le vendredi 22 janvier. Il reste maintenant au tribunal à examiner cette candidature.

Le sort du *Matin* sera définitivement scellé le mardi 26 janvier. Si le dossier de *Médias* (sa diffusion payante était en 1986 de 11 378 exemplaires en moyenne par semaine) n'était pas jugé assez solide sur le plan social et financier, le *Matin* pourrait alors être mis en liquidation. Cependant, des candidats peuvent se manifester jusqu'à mardi. Les autres prétendants auparavant intéressés par le quotidien - M. Jean-François Kahn, directeur de *l'Evénement du jeudi*, et M. Michel Hommel, responsable d'un groupe de presse spécialisée (*Auto-Rebdo*, *Télé 77*, etc.) - ne se sont pas manifestés auprès du tribunal. Dans la soirée du vendredi 22 janvier, les salariés du *Matin*, réunis en assemblée générale, laissent paraître un certain scepticisme à propos de la candidature de *Médias*.

Le dossier de reprise du *Matin* a été déposé auprès de M. Yannick Favre, l'administrateur désigné par le tribunal de commerce de Paris, quelques heures avant le clôture des candidatures, le vendredi 22 janvier. Il reste maintenant au tribunal à examiner cette candidature.

Le sort du *Matin* sera définitivement scellé le mardi 26 janvier. Si le dossier de *Médias* (sa diffusion payante était en 1986 de 11 378 exemplaires en moyenne par semaine) n'était pas jugé assez solide sur le plan social et financier, le *Matin* pourrait alors être mis en liquidation. Cependant, des candidats peuvent se manifester jusqu'à mardi. Les autres prétendants auparavant intéressés par le quotidien - M. Jean-François Kahn, directeur de *l'Evénement du jeudi*, et M. Michel Hommel, responsable d'un groupe de presse spécialisée (*Auto-Rebdo*, *Télé 77*, etc.) - ne se sont pas manifestés auprès du tribunal. Dans la soirée du vendredi 22 janvier, les salariés du *Matin*, réunis en assemblée générale, laissent paraître un certain scepticisme à propos de la candidature de *Médias*.

Le dossier de reprise du *Matin* a été déposé auprès de M. Yannick Favre, l'administrateur désigné par le tribunal de commerce de Paris, quelques heures avant le clôture des candidatures, le vendredi 22 janvier. Il reste maintenant au tribunal à examiner cette candidature.

Le sort du *Matin* sera définitivement scellé le mardi 26 janvier. Si le dossier de *Médias* (sa diffusion payante était en 1986 de 11 378 exemplaires en moyenne par semaine) n'était pas jugé assez solide sur le plan social et financier, le *Matin* pourrait alors être mis en liquidation. Cependant, des candidats peuvent se manifester jusqu'à mardi. Les autres prétendants auparavant intéressés par le quotidien - M. Jean-François Kahn, directeur de *l'Evénement du jeudi*, et M. Michel Hommel, responsable d'un groupe de presse spécialisée (*Auto-Rebdo*, *Télé 77*, etc.) - ne se sont pas manifestés auprès du tribunal. Dans la soirée du vendredi 22 janvier, les salariés du *Matin*, réunis en assemblée générale, laissent paraître un certain scepticisme à propos de la candidature de *Médias*.

Le dossier de reprise du *Matin* a été déposé auprès de M. Yannick Favre, l'administrateur désigné par le tribunal de commerce de Paris, quelques heures avant le clôture des candidatures, le vendredi 22 janvier. Il reste maintenant au tribunal à examiner cette candidature.

Le sort du *Matin* sera définitivement scellé le mardi 26 janvier. Si le dossier de *Médias* (sa diffusion payante était en 1986 de 11 378 exemplaires en moyenne par semaine) n'était pas jugé assez solide sur le plan social et financier, le *Matin* pourrait alors être mis en liquidation. Cependant, des candidats peuvent se manifester jusqu'à mardi. Les autres prétendants auparavant intéressés par le quotidien - M. Jean-François Kahn, directeur de *l'Evénement du jeudi*, et M. Michel Hommel, responsable d'un groupe de presse spécialisée (*Auto-Rebdo*, *Télé 77*, etc.) - ne se sont pas manifestés auprès du tribunal. Dans la soirée du vendredi 22 janvier, les salariés du *Matin*, réunis en assemblée générale, laissent paraître un certain scepticisme à propos de la candidature de *Médias*.

Le dossier de reprise du *Matin* a été déposé auprès de M. Yannick Favre, l'administrateur désigné par le tribunal de commerce de Paris, quelques heures avant le clôture des candidatures, le vendredi 22 janvier. Il reste maintenant au tribunal à examiner cette candidature.

Le sort du *Matin* sera définitivement scellé le mardi 26 janvier. Si le dossier de *Médias* (sa diffusion payante était en 1986 de 11 378 exemplaires en moyenne par semaine) n'était pas jugé assez solide sur le plan social et financier, le *Matin* pourrait alors être mis en liquidation. Cependant, des candidats peuvent se manifester jusqu'à mardi. Les autres prétendants auparavant intéressés par le quotidien - M. Jean-François Kahn, directeur de *l'Evénement du jeudi*, et M. Michel Hommel, responsable d'un groupe de presse spécialisée (*Auto-Rebdo*, *Télé 77*, etc.) - ne se sont pas manifestés auprès du tribunal. Dans la soirée du vendredi 22 janvier, les salariés du *Matin*, réunis en assemblée générale, laissent paraître un certain scepticisme à propos de la candidature de *Médias*.

Le dossier de reprise du *Matin* a été déposé auprès de M. Yannick Favre, l'administrateur désigné par le tribunal de commerce de Paris, quelques heures avant le clôture des candidatures, le vendredi 22 janvier. Il reste maintenant au tribunal à examiner cette candidature.

Le dossier de reprise du *Matin* a été déposé auprès de M. Yannick Favre, l'administrateur désigné par le tribunal de commerce de Paris, quelques heures avant le clôture des candidatures, le vendredi 22 janvier. Il reste maintenant au tribunal à examiner cette candidature.

Le sort du *Matin* sera définitivement scellé le mardi 26 janvier. Si le dossier de *Médias* (sa diffusion payante était en 1986 de 11 378 exemplaires en moyenne par semaine) n'était pas jugé assez solide sur le plan social et financier, le *Matin* pourrait alors être mis en liquidation. Cependant, des candidats peuvent se manifester jusqu'à mardi. Les autres prétendants auparavant intéressés par le quotidien - M. Jean-François Kahn, directeur de *l'Evénement du jeudi*, et M. Michel Hommel, responsable d'un groupe de presse spécialisée (*Auto-Rebdo*, *Télé 77*, etc.) - ne se sont pas manifestés auprès du tribunal. Dans la soirée du vendredi 22 janvier, les salariés du *Matin*, réunis en assemblée générale, laissent paraître un certain scepticisme à propos de la candidature de *Médias*.

Le dossier de reprise du *Matin* a été déposé auprès de M. Yannick Favre, l'administrateur désigné par le tribunal de commerce de Paris, quelques heures avant le clôture des candidatures, le vendredi 22 janvier. Il reste maintenant au tribunal à examiner cette candidature.

Le sort du *Matin* sera définitivement scellé le mardi 26 janvier. Si le dossier de *Médias* (sa diffusion payante était en 1986 de 11 378 exemplaires en moyenne par semaine) n'était pas jugé assez solide sur le plan social et financier, le *Matin* pourrait alors être mis en liquidation. Cependant, des candidats peuvent se manifester jusqu'à mardi. Les autres prétendants auparavant intéressés par le quotidien - M. Jean-François Kahn, directeur de *l'Evénement du jeudi*, et M. Michel Hommel, responsable d'un groupe de presse spécialisée (*Auto-Rebdo*, *Télé 77*, etc.) - ne se sont pas manifestés auprès du tribunal. Dans la soirée du vendredi 22 janvier, les salariés du *Matin*, réunis en assemblée générale, laissent paraître un certain scepticisme à propos de la candidature de *Médias*.

Le dossier de reprise du *Matin* a été déposé auprès de M. Yannick Favre, l'administrateur désigné par le tribunal de commerce de Paris, quelques heures avant le clôture des candidatures, le vendredi 22 janvier. Il reste maintenant au tribunal à examiner cette candidature.

Le sort du *Matin* sera définitivement scellé le mardi 26 janvier. Si le dossier de *Médias* (sa diffusion payante était en 1986 de 11 378 exemplaires en moyenne par semaine) n'était pas jugé assez solide sur le plan social et financier, le *Matin* pourrait alors être mis en liquidation. Cependant, des candidats peuvent se manifester jusqu'à mardi. Les autres prétendants auparavant intéressés par le quotidien - M. Jean-François Kahn, directeur de *l'Evénement du jeudi*, et M. Michel Hommel, responsable d'un groupe de presse spécialisée (*Auto-Rebdo*, *Télé 77*, etc.) - ne se sont pas manifestés auprès du tribunal. Dans la soirée du vendredi 22 janvier, les salariés du *Matin*, réunis en assemblée générale, laissent paraître un certain scepticisme à propos de la candidature de *Médias*.

Le dossier de reprise du *Matin* a été déposé auprès de M. Yannick Favre, l'administrateur désigné par le tribunal de commerce de Paris, quelques heures avant le clôture des candidatures, le vendredi 22 janvier. Il reste maintenant au tribunal à examiner cette candidature.

Le sort du *Matin* sera définitivement scellé le mardi 26 janvier. Si le dossier de *Médias* (sa diffusion payante était en 1986 de 11 378 exemplaires en moyenne par semaine) n'était pas jugé assez solide sur le plan social et financier, le *Matin* pourrait alors être mis en liquidation. Cependant, des candidats peuvent se manifester jusqu'à mardi. Les autres prétendants auparavant intéressés par le quotidien - M. Jean-François Kahn, directeur de *l'Evénement du jeudi*, et M. Michel Hommel, responsable d'un groupe de presse spécialisée (*Auto-Rebdo*, *Télé 77*, etc.) - ne se sont pas manifestés auprès du tribunal. Dans la soirée du vendredi 22 janvier, les salariés du *Matin*, réunis en assemblée générale, laissent paraître un certain scepticisme à propos de la candidature de *Médias*.

Le dossier de reprise du *Matin* a été déposé auprès de M. Yannick Favre, l'administrateur désigné par le tribunal de commerce de Paris, quelques heures avant le clôture des candidatures, le vendredi 22 janvier. Il reste maintenant au tribunal à examiner cette candidature.

Le sort du *Matin* sera définitivement scellé le mardi 26 janvier. Si le dossier de *Médias* (sa diffusion payante était en 1986 de 11 378 exemplaires en moyenne par semaine) n'était pas jugé assez solide sur le plan social et financier, le *Matin* pourrait alors être mis en liquidation. Cependant





CONFERENCES

AFFAIRES

Pour échapper à son rachat par Hoffmann-La Roche

Sterling Drug se jette dans les bras de Kodak

La société pharmaceutique américaine Sterling Drug a décidé de se vendre à Eastman Kodak pour échapper à un rachat par le groupe chimique suisse Hoffmann-La Roche.

Mis en service à Val-d'Isère

Le funiculaire revient à la mode dans les stations de sports d'hiver

Le funiculaire, qui avait connu un réel engouement jusqu'à la fin des années 30 dans les stations de l'Arc alpin, essentiellement en Suisse et en Autriche, avait été par la suite délaissé au profit du téléphérique.

Le Funival, premier funiculaire construit en France dans une station de sports d'hiver est entré en service, à Val-d'Isère, le vendredi 22 janvier.

La réalisation d'un viaduc de 600 mètres prolongé par une galerie de 1,7 kilomètre croisée dans le rocher permettra à un train de cabines d'acheminer, en 4 minutes 30 secondes 272 personnes au sommet du rocher de Bellevardie (2700 m) et d'« avaler », grâce à une rampe de 53 %, 900 m de dénivellation.

Dans les stations françaises, plusieurs projets de funiculaires ont été débloqués à la suite de la construction du Funival. Un funiculaire aérien entrera en service pour les vacances de Noël 1988 entre la gare de Bourg-Saint-Maurice où arrivent les rames du TGV et la station d'Arc-1600.

Afin de constituer le premier groupe bancaire espagnol

Le Banco de Bilbao et le Banco de Vizcaya pourraient fusionner

Un nouveau coup de tonnerre vient d'éclater dans le ciel bleu de la banque espagnole, qui va une fois encore se trouver secouée. Le Banco de Bilbao, troisième établissement du pays, envisage de fusionner avec le Banco de Vizcaya, numéro six de la péninsule, pour constituer, éventuellement, le premier groupe bancaire espagnol, assez loin devant le numéro un, le Banco central, et le numéro deux, le Banco español de credito (Banesto).

Cette initiative fait suite à l'échec, en décembre dernier, du projet de fusion d'OPA du Banco de Bilbao sur le Banesto : la réaction de l'établissement espagnol avait été tellement vive (l'OPA n'avait même pas pu être matériellement déposée).

Malgré l'opposition du tribunal de commerce

La Générale de Belgique a augmenté son capital

A l'issue d'une première semaine d'hostilité, la situation reste confuse dans la bagarre qui oppose M. Carlo De Benedetti et Dumoulin-Léblé à la Société générale de Belgique. Vendredi 22 janvier, alors que la cotation de l'action Société générale de Belgique représentait les courtiers de la Bourse de Bruxelles ont relevé une forte fébrilité autour du titre.

Le conseil de la concurrence saisi du dossier Cotelle. M. Edouard Balachar, ministre de l'économie, a saisi le conseil de la concurrence au sujet de la vente par le groupe ouest-allemand Herkel de la moitié des actions de Cotelle, ancienne branche de produits d'entretien de Lässig.

« J'étais un peu le directeur politique » de la maison, raconte M. Jean Cintas. En février 1980, le conseil d'administration m'avait demandé de redresser l'établissement.

Conflits syndicaux dans une maison pour enfants en difficulté

L'Avenir social mis en cause par la CGT

Depuis une semaine, la maison d'enfants du hameau d'Orgemont (Essonne), qui accueillait des enfants en difficulté, est gardée vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Les fidèles militants de la CGT, munis de talkies-walkies, patrouillent sur les lieux depuis le 13 janvier, chargés de « mettre l'établissement sous bonne garde ».

« La semaine dernière, cet établissement était occupé par des membres du personnel en grève », répond M. Pierre Blanchard, directeur de l'association L'Avenir social, qui gère l'établissement. Pour que la direction puisse assurer ses responsabilités, il lui fallait absolument reprendre ces locaux.

M. Pierre Blanchard reste malgré tout peu disert sur les circonstances exactes de ce « départ volontaire ».

« Il n'y a eu ni boucledou, ni votes de fait, ni affrontements. » Le récit des trente et un membres du personnel en grève depuis le 5 janvier est bien différent.

« Aux alentours de midi, le 13 janvier, une centaine de membres du service d'ordre de la CGT se sont postés aux abords de la maison dans les locaux, et se sont mis à filtrer les entrées, racontent-ils. Nous étions émus et très inquiets. Ils sont restés là tout l'après-midi et toute la soirée, avant de donner violemment l'assaut à 4 heures du matin. Toutes les portes ont sauté en même temps, et nous avons été plaqués contre les murs. Ensuite, ils nous ont contrôlés et délogés de force ».

Alertée, la préfecture du département de l'Essonne ordonne alors la fermeture provisoire de cet établissement, rongé depuis près de deux ans par un conflit sans issue.

L'Avenir social, fondé en 1906 par une jeune institutrice engagée dans le mouvement ouvrier, créé au début du siècle, est un héritage de la CGT unitaire du début du siècle.

« J'étais un peu le directeur politique » de la maison, raconte M. Jean Cintas. En février 1980, le conseil d'administration m'avait demandé de redresser l'établissement.

« J'étais un peu le directeur politique » de la maison, raconte M. Jean Cintas. En février 1980, le conseil d'administration m'avait demandé de redresser l'établissement.

« J'étais un peu le directeur politique » de la maison, raconte M. Jean Cintas. En février 1980, le conseil d'administration m'avait demandé de redresser l'établissement.

« J'étais un peu le directeur politique » de la maison, raconte M. Jean Cintas. En février 1980, le conseil d'administration m'avait demandé de redresser l'établissement.

« J'étais un peu le directeur politique » de la maison, raconte M. Jean Cintas. En février 1980, le conseil d'administration m'avait demandé de redresser l'établissement.

« J'étais un peu le directeur politique » de la maison, raconte M. Jean Cintas. En février 1980, le conseil d'administration m'avait demandé de redresser l'établissement.

« J'étais un peu le directeur politique » de la maison, raconte M. Jean Cintas. En février 1980, le conseil d'administration m'avait demandé de redresser l'établissement.

« J'étais un peu le directeur politique » de la maison, raconte M. Jean Cintas. En février 1980, le conseil d'administration m'avait demandé de redresser l'établissement.

« J'étais un peu le directeur politique » de la maison, raconte M. Jean Cintas. En février 1980, le conseil d'administration m'avait demandé de redresser l'établissement.

« J'étais un peu le directeur politique » de la maison, raconte M. Jean Cintas. En février 1980, le conseil d'administration m'avait demandé de redresser l'établissement.

« J'étais un peu le directeur politique » de la maison, raconte M. Jean Cintas. En février 1980, le conseil d'administration m'avait demandé de redresser l'établissement.

ÉTRANGER

URSS

Le conseil des ministres satisfait des résultats de 1987

Le conseil des ministres soviétique s'est réuni, le vendredi 22 janvier à Moscou, pour dresser un premier bilan économique de l'année 1987. D'après le compte rendu publié par l'agence Tass, les dirigeants soviétiques auraient estimé que « des changements vers le mieux ont commencé à apparaître ».

Selon l'agence de presse soviétique, la production annuelle de blé aurait dépassé en 1987, comme en 1986, 210 millions de tonnes.

« Mais l'agence de presse soviétique que plusieurs objectifs importants n'ont pas été atteints. Pour 1986 et 1987, la croissance du revenu national n'aura été que de 6,5 %, alors que le plan visait 8,2 %.

« Mais l'agence de presse soviétique que plusieurs objectifs importants n'ont pas été atteints. Pour 1986 et 1987, la croissance du revenu national n'aura été que de 6,5 %, alors que le plan visait 8,2 %.

« Mais l'agence de presse soviétique que plusieurs objectifs importants n'ont pas été atteints. Pour 1986 et 1987, la croissance du revenu national n'aura été que de 6,5 %, alors que le plan visait 8,2 %.

« Mais l'agence de presse soviétique que plusieurs objectifs importants n'ont pas été atteints. Pour 1986 et 1987, la croissance du revenu national n'aura été que de 6,5 %, alors que le plan visait 8,2 %.

La Grande Commission franco-soviétique

Un « langage concret a remplacé la langue de bois », constate M. Michel Noir

Ces entretiens se sont déroulés dans le cadre de la vingt-deuxième Grande Commission franco-soviétique, qui se réunit une fois par an, alternativement à Paris et à Moscou, pour examiner l'état de la coopération bilatérale économique, commerciale, scientifique et technique.

Aucun résultat spectaculaire n'était attendu de cette réunion. M. Michel Noir en a été très surpris par la presse des enseignements qui confirment surtout, selon lui, une tendance perceptible, depuis un an environ, celle d'une attitude plus amicale et plus concrète des Soviétiques.

Les Français auront en outre été les seconds partenaires occidentaux, après les Belges, à prendre connaissance d'un projet soviétique d'accord de protection réciproque des investissements.

« Les Français auront en outre été les seconds partenaires occidentaux, après les Belges, à prendre connaissance d'un projet soviétique d'accord de protection réciproque des investissements.

« Les Français auront en outre été les seconds partenaires occidentaux, après les Belges, à prendre connaissance d'un projet soviétique d'accord de protection réciproque des investissements.

« Les Français auront en outre été les seconds partenaires occidentaux, après les Belges, à prendre connaissance d'un projet soviétique d'accord de protection réciproque des investissements.

« Les Français auront en outre été les seconds partenaires occidentaux, après les Belges, à prendre connaissance d'un projet soviétique d'accord de protection réciproque des investissements.

« Les Français auront en outre été les seconds partenaires occidentaux, après les Belges, à prendre connaissance d'un projet soviétique d'accord de protection réciproque des investissements.

« Les Français auront en outre été les seconds partenaires occidentaux, après les Belges, à prendre connaissance d'un projet soviétique d'accord de protection réciproque des investissements.

« Les Français auront en outre été les seconds partenaires occidentaux, après les Belges, à prendre connaissance d'un projet soviétique d'accord de protection réciproque des investissements.

« Les Français auront en outre été les seconds partenaires occidentaux, après les Belges, à prendre connaissance d'un projet soviétique d'accord de protection réciproque des investissements.

Rédaction des échanges commerciaux

Quant aux échanges commerciaux franco-soviétiques, il faut bien reconnaître, comme l'a d'ailleurs fait le communiqué final, qu'ils ont continué à se réduire en 1987.

« Quant aux échanges commerciaux franco-soviétiques, il faut bien reconnaître, comme l'a d'ailleurs fait le communiqué final, qu'ils ont continué à se réduire en 1987.

« Quant aux échanges commerciaux franco-soviétiques, il faut bien reconnaître, comme l'a d'ailleurs fait le communiqué final, qu'ils ont continué à se réduire en 1987.

« Quant aux échanges commerciaux franco-soviétiques, il faut bien reconnaître, comme l'a d'ailleurs fait le communiqué final, qu'ils ont continué à se réduire en 1987.

« Quant aux échanges commerciaux franco-soviétiques, il faut bien reconnaître, comme l'a d'ailleurs fait le communiqué final, qu'ils ont continué à se réduire en 1987.

« Quant aux échanges commerciaux franco-soviétiques, il faut bien reconnaître, comme l'a d'ailleurs fait le communiqué final, qu'ils ont continué à se réduire en 1987.

« Quant aux échanges commerciaux franco-soviétiques, il faut bien reconnaître, comme l'a d'ailleurs fait le communiqué final, qu'ils ont continué à se réduire en 1987.

« Quant aux échanges commerciaux franco-soviétiques, il faut bien reconnaître, comme l'a d'ailleurs fait le communiqué final, qu'ils ont continué à se réduire en 1987.

« Quant aux échanges commerciaux franco-soviétiques, il faut bien reconnaître, comme l'a d'ailleurs fait le communiqué final, qu'ils ont continué à se réduire en 1987.

REPÈRES

Consommation

Légère progression en décembre en France...

Selon l'INSEE, la consommation des ménages en produits manufacturés a légèrement progressé en décembre par rapport au mois précédent, de 1,2 % en chiffres corrigés des variations saisonnières.

Onzième hausse mensuelle consécutive au Japon

Les dépenses des ménages japonais ont augmenté en novembre de 2 % par rapport à l'année précédente, à 286.277 yens en moyenne (2100 dollars), a annoncé l'agence gouvernementale de gestion et de coordination.

« Les dépenses des ménages japonais ont augmenté en novembre de 2 % par rapport à l'année précédente, à 286.277 yens en moyenne (2100 dollars), a annoncé l'agence gouvernementale de gestion et de coordination.

REPÈRES

Consommation

Légère progression en décembre en France...

# Revue des valeurs

سكنا من الاجل

## BOURSE DE PARIS

**L**ORSQUE la cloche sonna vendredi pour signifier la fin de la séance officielle, la consternation se lisait sur de nombreux visages. La majorité des intervenants ont été en effet surpris par ces cinq journées consécutives de replis importants et surtout dénotées par l'afflux d'ordres de vente qui est allé en augmentant au fil des jours. Cette vague a accéléré le cycle de baisse dans lequel la place parisienne est entrée le 19 octobre. Et le bilan est lourd. Tout d'abord, le premier mois boursier de l'année 1988, achevé jeudi, s'est terminé par une perte de près de 10 % (9,41 % précisément) sur l'ensemble des valeurs cotées. Plus grave, cette liquidation de janvier s'ajoute à trois autres liquidations négatives. Deux d'entre elles (octobre et novembre) furent de véritables « bains de sang » avec respectivement 21,19 % et 14,14 % de perte. Une moindre dégradation était observée en décembre (-1,1 %). Cette semaine également, l'indice CAC de la Compagnie des agents de change est tombé au-dessous de son niveau le plus bas de l'année 1987 (270,3 le 11 décembre). Mercredi, il revenait au niveau de celui atteint au 31 décembre 1985, pour clôturer vendredi à 258,1, en recul de près de 5 % par rapport au vendredi précédent.

Plus inquiétantes pour les opérateurs, sont les constatations des analystes sur graphiques. Ceux-ci estiment que le CAC, après avoir « enfoncé la barre des 270 », ne se stabilisera que lorsqu'il atteindra son prochain seuil de résistance qui s'inscrit aux alentours de 220. Cela représente une baisse potentielle de 15%.

### Le désarroi des petits porteurs

« La passion l'emporte sur la raison et il ne sert à rien d'essayer d'aller à l'encontre du mouvement », constatent un agent de change frappé comme nombre de ses confrères par l'immaturité du marché français. Les mêmes excès à la hausse des premiers mois de 1987 sont commis aujourd'hui à la baisse. Ainsi, à la même époque voilà un an, les investisseurs, dans l'euphorie ambiante, n'intégraient dans leur raisonnement que les bonnes nouvelles, rejetant systématiquement les mauvaises. Aujourd'hui, à l'inverse, ils ne retiennent que les données inquiétantes en les amplifiant. Tous les signes réconfortants au niveau économique ou industriel sont systématiquement éliminés, fussent-ils même excellents. Prenons les exemples de la SCOA et de Saint-Gobain. La société de négoce international a annoncé, dans un communiqué mercredi, des pertes pour son exercice achevé. L'action fut alors incotable, le nombre de vendeurs étant nettement supérieur à celui des acheteurs. Jeudi, elle perdait 32% et vendredi plus de 12%. La

## Une rechute très inquiétante

première des privatisées, quant à elle, publiait vendredi ses résultats qui se traduisent par une progression de 90 % de son bénéfice net en 1987. La conséquence fut immédiate et décisive : le titre recula de 1 % en séance.

Le pessimisme ambiant, qui, jusqu'alors, était circonscrit à l'enceinte de la Bourse, s'est étendu cette semaine à la clientèle particulière. L'ensemble des actionnaires ont pu apprécier d'un seul coup d'œil l'ampleur des dégâts en recevant ces derniers jours l'évaluation de leur portefeuille au 31 décembre 1987. Beaucoup souhaitent se désengager le plus rapidement possible. Le gonflement du volume des transactions, qui est allé jusqu'à dépasser les 2 milliards de francs certains jours sur le marché à règlement mensuel, contre moins d'un milliard habituellement, s'explique en partie par ce motif.

Dès lundi, l'explosion de joie qui avait salué l'annonce d'une nette réduction du déficit commercial américain le vendredi précédent n'était plus que souvenir. De plus, les boursiers, qui attendaient un geste de la Banque de France et donc qui tabulaient sur une baisse d'un quart de point des taux directeurs, furent pris à contrepied. La Banque décidait de maintenir à 7,5 % son taux d'intervention. La déception contribua à la baisse de l'indicateur de tendance, qui clôtura sur une perte de 1,6 %. Le recul fut identique le lendemain et s'amplifia dès mercredi. La journée se termina sur un repli de 2,77 %. Le paroxysme fut atteint jeudi, jour de liquidation. La Bourse plongea de presque 4 % avant que les investisseurs institutionnels n'interviennent. Se posant en acheteurs face à la masse de vendeurs, ils purent limiter les dégâts et contenir la baisse à -1,5 %. Leurs interventions massives permirent aussi au mois boursier de janvier de terminer sur une perte qui, tout en étant élevée (-9,41 %), a été ramenée au-dessous du seuil psychologique de 10 %.

Mais est-ce suffisant pour stopper un tel mouvement de reflux ? Apparemment non, puisque, malgré les bonnes tenues de Wall Street, de Tokyo et malgré le raffermissement du dollar, la séance de vendredi fut consternante. Le premier jour du terme de février se clôt déjà sur un recul de près de 1 %.

Dans ces conditions, comment se déroulera la privatisation de Matra dont l'offre publique de vente se poursuivra jusqu'au 27 janvier ? L'action vendue à un prix attractif de 110 francs se négocie à Londres sur le marché

## Semaine du 18 au 22 janvier 1988

gris » dans une fourchette oscillant entre 105 et 118 francs. Mais elle ne suscite pas sur ce marché officiel le même engouement que les autres privatisées. Les échanges sont en effet moins soutenus. Toute la question est de savoir combien d'actionnaires aura finalement Matra. Son président, M. Jean-Luc Lagarotta, qui espérait 250 000 porteurs lors de la première tentative de privatisation en octobre, s'en attend plus aujourd'hui que 150 000. La cotation devrait reprendre le 9 février.

### Dans l'attente des raiders

Sur le second marché, malgré les déboires de la plupart de ses sociétés, les arrivées se poursuivent. Les laboratoires Dollois ont ouvert le feu mardi. Sur 133 000 titres proposés, 101 126 ont été placés, et l'action a coté 150 francs, soit au niveau de son prix d'offre. Elle sera suivie le 27 et le 29 par la firme de services informatiques Unilog (au prix unitaire de 100 francs) puis par la Société de fabrication de sucre (voir encadré).

Enfin, les bas niveaux atteints par les cours devraient logiquement attirer les prédateurs d'entreprises, ne cessent d'affirmer les experts. Ils paraissent pour l'instant prêcher dans le désert. Car, à l'exception des batailles autour de Martell et de Bénédictine, aucun mouvement ne se dessine. Les raiders attendent-ils une chute plus importante avant de passer à l'attaque ? Pour l'instant, seuls les franchiseurs de sœurs dans le capital des firmes se multiplient. Beaucoup proviennent de SICAV, preuve de l'intervention des investisseurs institutionnels. Mais ils ne sont pas seuls. Ainsi Suez est entré à hauteur de 5 % dans le groupe de restauration collective Sodexho. Le Printemps a porté sa part dans la Redoute à 32,09 %. Et Franmatome en a profité pour augmenter à 11,96 % sa participation dans Soerria, spécialisée dans la fabrication de connecteurs, et à 20,03 % celle dans la SFIM, société tournée vers l'instrumentation électronique.

Faut-il en conclure que, lorsque se déclencheront quelques OPA (offres publiques d'achat), la place de Paris aura alors fini de manger son pain noir ? Rien n'est moins sûr. C'est aussi relatif que d'affirmer comme beaucoup de professionnels que le marché aura touché le fond lorsque les particuliers cèderont à la panique et vendront en masse. Un seul élément est certain : la place est devenue l'une des Bourses les moins chères du monde. Son rapport entre le cours et le bénéfice par action est de 8 pour les résultats attendus en 1988. Il est donc de deux points inférieur à celui des grandes places internationales. Mais est-ce suffisant pour séduire et attirer à nouveau les investisseurs étrangers ?

DOMINIQUE GALLOIS.

## BOURSES ÉTRANGÈRES

### NEW-YORK

En proie à l'incertitude

L'incertitude s'est à nouveau emparée de Wall-Street après la nouvelle éparpillée de Wall-Street vendredi 15 janvier par la nette réduction du déficit commercial américain de novembre. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles, qui était tombé sous la barre des 1 900 mercredi et jeudi, terminait néanmoins le vendredi 22 à 1 935,51 contre 1 936,07 la semaine précédente. Les investisseurs ont réagi par une vague de dégage-ments, mardi, à l'annonce d'une augmentation du surplus commercial du Japon avec les États-Unis en décembre, laissant anticiper une augmentation du déficit global pour ce mois.

La chute de l'action IBM à la suite de résultats trimestriels jugés décevants a accentué le saut-qui-pend mercredi. Enfin, la décision de suspendre les programmes informatiques chaque fois que l'indice atteindrait une hausse ou une baisse de 75 points a détourné les investisseurs vers les obligations.

	Cours 15 janv.	Cours 22 janv.
Alico	43 1/2	42 7/8
Allgas (ex-UAL)	72 3/4	72 1/2
ATT	29 1/8	28 1/8
Bosung	42 7/8	42 7/8
Chase Man. Bank	21 5/8	21 5/8
Da Pont de Nemours	81 1/8	76 7/8
Eastman Kodak	51 3/8	49 1/8
Exxon	40 7/8	38 5/8
Ford	41 1/2	41 3/4
General Electric	46 1/2	44 1/4
General Motors	63 3/8	61 1/2
Goodyear	59 1/4	57 3/8
IBM	118 5/4	110 3/8
ITT	47 1/2	45 5/8
Mobil Oil	40 7/8	41 1/2
Shell	50 1/2	49 1/2
Stamberg	30	29 3/8
Texaco	37	37 7/8
Union Carbide	21 1/2	20 1/4
USX	31 1/2	31 1/2
Westinghouse	50 1/2	48 3/8
Xerox Corp.	58 3/4	55

### LONDRES

Hantise d'une rechute

Le spectre du déficit commercial américain est revenu hanter la Bourse de Londres et réveiller les craintes d'une rechute du dollar. La nervosité des investisseurs s'est traduite par une vague de prises de bénéfices en fin de semaine après la forte hausse du vendredi 15. La publication d'indicateurs économiques peu encourageants pour le Royaume-Uni (baisse des ventes du commerce de détail en décembre et de la production industrielle pour novembre) a aussi contribué à la baisse des cours. Toutefois, on notait un certain raffermissement de la tendance en fin de semaine.

Indice « FT » du 22 janvier : valeurs industrielles, 1 421 (contre 1 436,7) ; Fonds d'Etat, 88,69 (contre 87,9) ; et mines d'or, 279,9 (contre 294,5).

	Cours 15 janv.	Cours 22 janv.
Bocchem	469	460
Bowater	367	372
Brit. Petroleum	257	259
Charter	315	308
Comrade	346	331
De Beers (*)	10	9 5/8
Free Gold (*)	12 3/8	11 1/8
Glaxo	10 2/5	10 5/16
Gz. Inv. Stores	16 7/8	16 7/8
Imp. Chemical	11 37/64	10 53/64
Shell	10 31/64	10 1/4
Unilever	594	497
Vickers	178	163
War Loan	37 5/8	38 1/8

(\*) En dollars.

### FRANCFORT

Feu de paille

L'envoie consécutive à la réduction du déficit de la balance commerciale américaine n'aura été qu'un feu de paille. Si, pour la seule journée de lundi, les valeurs ont enregistré une hausse moyenne de 5 %, les boursiers ont pris leur bénéfice dès les jours suivants. Le volume des transactions sur les huit places boursières d'Allemagne fédérale a atteint 9,92 milliards de DM contre 8,44 milliards de DM la semaine précédente.

Indice de la Commerzbank du 22 janvier : 246,4 (contre 1228,9).

	Cours 15 janv.	Cours 22 janv.
AEG	175,70	177,10
BAF	236	234,90
Bayr	248	248,30
Commerzbank	208,50	202,80
Deutschebank	387	383,50
Hochst	238,50	245
Karstadt	362,20	385
Mannesman	102,80	106,80
Siemens	346,80	346
Volkswagen	205	215,30

### TOKYO

Reprise

Grâce à la remontée du dollar face au yen et dans l'attente d'un nouvel afflux de liquidités sur le marché, la Bourse de Tokyo a enregistré des gains substantiels. L'indice Nikkei repassa samedi au-dessous des 23 000. Le volume quotidien échangé a été élevé à 513,8 millions d'actions contre 459 millions la semaine précédente.

Indice du 23 janvier : Nikkei 23 125,33 (contre 22 603,65) ; général 1 855,56 (contre 1 800,36).

	Cours 14 janv.	Cours 22 janv.
Aikat	450	470
Bridgeston	1 200	1 190
Canon	941	943
Fuji Bank	3 100	3 120
Honda Motor	1 330	1 330
Matsumita Elec	2 270	2 200
Mitsubishi Heavy	327	324
Sony Corp.	4 900	4 700
Toyota Motor	1 830	1 850

### Matériel électrique services publics

	22-1-88	Diff.
Alcatel	1 794	-121
Alstom	1 995,90	-27,10
CGE	189	-38,60
Crouzet	118	-16,20
Générale des Eaux	939	-93
IBM	623	-37
Intertrichique	570	-69
ITT	256	-2
Legrand	1 908	-192
Lyonnais des Eaux	976	-142
Saint-Gobain	570	NC
Merrill-Ginn	1 284	-91
Moteurs Leroy-Somer	335	-42
Moulinex	37,40	-4,60
PM L'Oréal	605	-30
Radio	744	-111
Radio-Technique	440	-80
Schlumberger	163	-2
SEB	540	-80
Siemens	1 135	-25
Signaux	260	-40
Téléme. Electrique	3 015	-35
Thomson-CSF	121	-18,50

### Valeurs diverses

	22-1-88	Diff.
Accor	282,50	-34,50
Agence Havas	375,10	-24,90
Arjomari	1 570	-50
Bic	440	-80
Bis	656	-94
CGIP	648	-96
Club Méditerranée	363	-1
Esillon	1 953	-72
Europe I	342,50	-37,50
Hachette	1 575	-35
L'Air Liquide	426	-54
L'Oréal	2 338	-262
Navigation Mixte	603	-57
Nord-Est	89,10	-7
Presens Cité	2 169	-121
Saint-Gobain	390	-26
Santofi	465	-21,10
Sika Rossignol	630	-114

### Produits chimiques

	22-1-88	Diff.
Inst. Métrieux	2 400	-650
Labo. Bell	847	-73
Roussel UC	542	-88
BASEF	702	-48
Bayer	829	-6
Hoechst	815	-10
Imp. Chemie	107,80	-5,70
Noak Hydro	137,70	-0,70

## Shearson Lehman suspend l'utilisation des programmes informatiques

Shearson Lehman Brothers Inc., la grande banque d'investissements de Wall Street, a décidé, vendredi 22 janvier, de suspendre pour plusieurs mois l'utilisation des programmes informatiques liés aux spéculations sur les contrats à terme des instruments financiers.

L'annonce de cette suspension par Shearson intervient alors que de nombreux experts du gouvernement et du Congrès, examinent le rôle qu'ont joué ces programmes dans l'effondrement du 19 octobre 1987. Ceux-ci visaient à jouer sur la différence qui existe entre le cours d'une action en Bourse à New-York et les contrats des indices boursiers sur les marchés à terme de Chicago. Ils déclenchaient automatiquement des ordres d'achat ou de vente

sur l'un ou l'autre marché dès que les cours atteignent un niveau préétabli.

Le 15 janvier, le New-York Stock Exchange (NYSE) a demandé aux firmes membres de la Bourse de New-York de ne pas recourir à l'ordinateur central de cette dernière lorsque les fluctuations des indices sont trop importantes (75 points de hausse ou de baisse pour le Dow Jones des trente valeurs vedettes).

Après le krach de Wall Street, les marchés à terme de Chicago ont également placé des limites quotidiennes de fluctuation sur les indices boursiers, comme ils en existaient déjà sur les marchés à terme des matières premières. (AFP.)

### Pétroles

	22-1-88	Diff.
Elf-Aquitaine	233	-12
Eso	251	-34
Exxon	219,50	-1,50
Petrolfins	1 495	+114,40
B.P. France	38,60	-11,40
Primagaz	469	-51
Raffinage	66	-11
Royal Dutch	688	-2
Sogetra	218	-32
Peugeot SA	343,20	-15,80

### Bâtiment, travaux publics

	22-1-88	Diff.
Anaël d'entr.	690	-98
Bouygues	738	-122
Ciments Français	709	-101
Dumez	476,20	-65,80
DTM	327	-48
J. Lefebvre	451	-58
Laforge	1 025	-157
Maisons Phénix	32,40	-5,60
Polet et Chausson	389	-55
SCREGE	477	-93
SOE-3B	21,50	-7

### Valeurs à revenu fixe ou indexé

	22-1-88	Diff.
4 1/2 % 1973	1 744,90	-10,10
10,30 % 1975	100,65	-
PME 0,6 % 1976	NC	-
8,80 % 1977	127	+1
10 % 1978	100,50	+0,10
9,80 % 1978	100	+0,45
9 % 1979	96,48	+1,25
10,30 % 1979	103,10	-0,60
16,20 % 1982	NC	-
16 % 1982	114,10	+0,60
15,75 % 1982	110,03	+0,18
CNE 3 %	3 955	-67
CNB bq. 5 000 F.	101,70	-0,05
CNB Paribas 5 000 F.	101,95	+0,05
CNB Suez 5 000 F.	NC	-
CNI 5 000 F.	101,83	-0,07

### Métallurgie construction mécanique

	22-1-88	Diff.
Alpi	178	-50
AVION Dossault-B.	620	-69
De Dietrich	1 065	-265
FACOM	393	-36
Fives Li	60	-9,40
Mariotte Wendel	196	-45
Peugeot	315	-30
Peugeot SA	834	-118
Pochnin	NC	-
Sagem	1 200	-140
Saintes Châtillon	26,15	-3,35
Stratford	315	-3
Vallo	331	-59,10
Valroure	35,85	-1,35

### Mines d'or, diamants

	22-1-88	Diff.
Anglo-American	91,40	-4,60
Amgold	505	-16
Bul. Gold M.	108,50	-2,30
De Beers	54	-2,30
Drif. Cons.	69,50	-1,70
Gencor	84,90	-6,10
Gold Field	85,90	-2,10
Harmony	55,70	-5,30
Stratford	478	-8
Saint-Helena	60	-5,50
Western Deep	216	-20

### Banques, assurances sociétés d'investissement

	22-1-88	Diff.
Ball Equipement	256	-13,80
Banque (Cie)	314,10	-80,70
Cetelem	571	-89
Chargeurs SA	618	-77
CFI	820	-5
Compt. Ind.	368	-122
Eurafrance	1 128	-122
Hénila (La)	400	-20
Imm. P. Monaco	287	-43
Locafin	340	-30
Loctindus	930	incl.
Midi	970	-130
Paribas	478	-3
O.F.P.	820	-77
Paris. de résc.	281	-29
Prétabail	1 145	-45
Paribas	248	-16
Suez (Cie fin.)	128	-32
UCB	127,80	-15,20

### BONS DU TRÉSOR

	Plat	Plus	Cours	Variation
Echéances	haut	bas	couverture	(jour/mille)
Mars 88	-	-	92,06	+0,01
Jun 88	91,26	91,26	91,26	+0,01
Sept. 88	-	-	91,65	-

### MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 15 janv.	Cours 22 janv.
Or fin (libre en barre)	86 100	86 40

# Crédits, changes, grands marchés

## LEUROMARCHÉ

### Apparente unité de vues

L'amélioration du sentiment général à l'égard de la devise américaine a fait se rejoindre les avis formulés par les eurobanques du continent européen et celles de Londres. La réouverture du compartiment du dollar - dont le marché est à Londres - et le reflux des fonds placés en actions, qui se dirigent principalement sur les grands marchés obligataires de monde, amplifient l'impression d'apparente unité.

Pourant la chose demeure importante. Elle se manifeste surtout dans la façon dont on envisage les perspectives qui s'offrent au marché international des capitaux. Les établissements continentaux ne voient guère de possibilités d'accroître la durée des nouveaux emprunts. Trois, quatre, cinq ans sont des échéances à ne pas dépasser dans la plupart des mandats. C'est ce qu'indique la clientèle que l'on suit de très près.

Dans la City, on ne veut rien exclure : si les puissantes institutions japonaises l'acceptaient, pourquoi ne pas émettre des emprunts en dollars sur dix ans ? Et ce qui importe tout particulièrement à Londres, la future liquidité sur le marché secondaire a moins d'importance en Belgique par exemple où le but est bien souvent de placer définitivement le papier. C'est ce que soulignait la semaine dernière un des plus éminents eurobanquiers de Bruxelles qui qualifie la liquidité de « certificat de non-placement ».

Les emprunteurs français ont été nombreux ces derniers jours, même en dehors du marché de l'euro-franc qui n'en finira pas de surprendre. Electricité de France vient d'y lancer à 99,75 % un emprunt de 150 millions sur vingt ans muni d'un coupon de 5 %. On attendait, vendredi, que la même EDF sollicite le marché de l'euro-franc et l'on murmure que Cofreute s'apprête à lever des fonds au Luxembourg.

Il convient de saluer la Caisse centrale de coopération économique (CCCE) qui, au travers d'un grand euro-emprunt de 300 millions de dollars, a été non seulement le premier émetteur bénéficiaire de la garantie de la République française à se présenter cette année dans ce secteur, mais aussi le premier emprunteur pour une durée aussi longue que sept ans. Confiée à la Banque Paribas Capital Markets, l'opération, munie d'un coupon de 9,25 %, est sortie lundi à un prix de 101,75 %. Cela correspondait alors à des conditions supérieures de 70 points de base au rendement des obligations comparables du Trésor américain.

En soi la marge est importante. Elle témoigne bien des incertitudes persistantes du marché. En termes relatifs, le coût est semblable toutefois moins élevé si l'on sait que trois jours plus tard un emprunteur du secteur public japonais devait offrir des conditions plus attractives pour une opération de 150 millions de dollars lancée sur la même durée et

garantie par le Japon. Jeudi, à son lancement, le rendement du dernier euro-emprunt de JFM, l'organisme de financement des entreprises des collectivités locales japonaises, se situait à 80 points de base au-dessus de celui des obligations gouvernementales américaines. L'émission CCCE se réalisait, vendredi matin à l'intérieur des commissions bancaires, à 1,875 %.

La Banque française du commerce extérieur (BFCE) vient de s'adresser au marché de l'euro-franc. Son émission de 320 millions, garantie par la République française, a été fort bien reçue dans les portefeuilles de la clientèle privée européenne à laquelle elle s'adresse. Les obligations émises à 100,375 portent intérêt au taux de 10,25 % l'an jusqu'en 1991. Conformément à la réglementation danoise, c'est une banque de Copenhague, Privatbanken, qui est à la tête du syndicat de direction. La présence à ses côtés du Crédit commercial de France témoigne du rôle joué par la banque des Champagnes dans le montage d'une brillante opération de swap. La BFCE se retrouve finalement avec des francs français qui proviennent, dit-on, d'une émission lancée à Paris en

1986 pour Kjobenhavn Telefon, qui, elle, se procure en échange des couronnes dont elle a directement l'emploi.

Le Crédit local de France a réussi son entrée sur le marché international des capitaux. Son émission de 50 millions d'ECU sur trois ans, lancée mardi dernier, représente sa première apparition hors de France. Le coupon est de 7,50 % et le prix d'émission de 101. Crédit local est un nom encore inconnu. S'il est apparu si rapidement sur la scène internationale, c'est en raison d'une possibilité de swap de taux d'intérêt qui s'offrait. Il s'agit d'une société française de droit privé mais qui appartient au secteur public.

Elle succède pratiquement à la Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales. Sa dette va très probablement se parer des trois « A » des agences américaines spécialisées et l'on estime que son recours au marché international des capitaux pourra être de l'ordre de 4 milliards de francs. Son émission au ECLE, dirigée par UBS (Suisse) a été bien accueillie. Elle se traitait vendredi matin avec une décote bien inférieure aux commissions totales des banques de 1,375 %.

### Les difficultés du secteur des obligations en ECU

La bonne tenue de cet emprunt est d'autant plus remarquable que le secteur des obligations en ECU est souffrant. Ses maux apparaissent encore plus ouvertement que l'environnement général semble lui, redevenir propice. Rarement autant qu'aujourd'hui l'unité européenne et l'intégration financière prévue pour 1992 n'auraient été appelées de leurs vœux par tant de responsables politiques. Le cercle des chefs de file de syndicats d'émissions en devise européenne se renforce des banques les plus puissantes d'Allemagne et de Suisse. Quant à la qualité des débiteurs, elle demeure la plus haute possible.

Les difficultés du secteur tiennent à tout un faisceau d'éléments dont certains sont directement liés au caractère artificiel de la devise commune. L'absence de réelle base domestique ne lui permet pas de se replier sur un marché interne quand se manifestent des perturbations sur les marchés internationaux. Il n'y a pas non plus de vrai marché à court terme qui permette aux banques de financer leurs positions. Mais plus profondément encore, le marché de l'ECU se ressent de suspicions de nature politique qui lui interdisent de jouer pleinement ses atouts à l'échelle mondiale.

Il faut dans ce contexte mentionner le scepticisme avec lequel est souvent reçue l'idée d'une banque centrale européenne. Les appréciations négatives s'expriment peut-être avec moins de vigueur que les invitations à agir dans le sens communautaire, mais leur portée est certaine.

CHRISTOPHE VETTER.

## LES MATIÈRES PREMIÈRES

### Le sucre au plus haut depuis cinq ans

A l'inverse du café et surtout du cacao dont les cours sont actuellement très faibles, le sucre bénéficie d'une conjonction meilleure qui se traduit par un raffermissement général des prix, à Paris comme à New-York. Sur le marché américain, le livre de sucre roux a passé, le 19 janvier, la barre des dix cents, pour la première fois depuis octobre 1983. Aux corbeilles parisiennes, la tonne de sucre blanc se traitait le même jour à 1 470 francs soit, là encore, le meilleur niveau depuis cinq ans. En fin de semaine, les cours s'établissent respectivement sur les deux places à 9,91 cents et

1 430 francs. Quelques tensions sur les prix des échéances de livraison rapprochées traduisent de surcroît un certain manque de sucre roux.

A l'époque où il dominait le marché mondial, le fondateur du groupe Sucres et Derivés Maurice Varso, estimait que les stocks se devaient pas excéder l'équivalent d'un trimestre de consommation. Avec des stocks voisins de 35 millions de tonnes, pour une demande évaluée pour 1988 à 105,4 millions de tonnes, le marché demeure excédentaire, suivant ce critère, de 10 millions de tonnes chaque trimestre. Dans ce contexte, le mouvement de hausse observé depuis plusieurs semaines pourrait tenir davantage à un sursaut qu'à un assainissement décisif de l'offre.

C'est, semble-t-il, l'Union soviétique et la Chine qui ont ces jours-ci animé le marché, la première en laissant entendre qu'elle pourrait bientôt acheter jusqu'à 500 000 tonnes de sucre blanc ; la deuxième après l'annonce d'une série d'achats récents totalisant 150 000 tonnes. Ces opérations s'ajoutent aux nombreuses commandes effectuées en fin d'année dernière par le Pakistan, l'Inde, l'Indonésie et même Cuba. Touchée par une très forte sécheresse la grande île des Caraïbes n'est pas en mesure d'assumer ses engagements de livraison.

Un récent typhon aux Philippines, qui a couché les cannes, et la sécheresse qui sévit dans les zones de plantation brésiliennes ajoutent aux inquiétudes des opérateurs sur leur approvisionnement à court terme.

Comme toujours en pareille occasion, la spéculation a repris du service, aux Etats-Unis en particulier. En estimant que pour la campagne 1987-1988, le déficit de la production sur la consommation s'élevait à 4 millions de tonnes, le courtier londonien Casarilow a encouragé quelques « aventuriers » à se risquer de nouveau dans l'arène du sucre. Casarilow considère que la récolte brésilienne diminuera cette année de 15 % pour s'établir à 3,2 millions de tonnes.

Le regain d'activité sur le « blanc » pourra peut-être bénéficier à la Bourse de commerce de Paris dont l'activité en 1987 est globalement repliée de 7 %. Certes, le sucre a été l'objet de la quasi-totalité des transactions (avec 485 633 contrats). Mais l'importance de Paris dans le concert des grands places du sucre s'est légèrement réduite (de 10,82 % en 1986 à 9,57 % en 1987). Le lancement l'esté dernier à Londres d'un nouveau contrat de sucre blanc a porté ombrage au marché français. A lui de profiter du sursaut de son produit fétiche pour reprendre l'avantage. Le rapprochement entre commissionnaires agréés et intervenants du MATIF pourrait bientôt y contribuer.

ÉRIC FOTTORINO.

\* M. Pierre Borione, commissaire agréé près de la Bourse de commerce de Paris, a été relégué le 15 janvier par la cour d'appel de Paris, au sujet d'affaires de spéculation qui avaient été des particuliers, lors du krach du sucre de 1974. Il s'agit de la quatrième décision de relasé prononcée par la cour d'appel sur ces dossiers.

## LES DEVISES ET L'OR

### Le dollar sous surveillance

Vivement dopé à la fin de la semaine dernière par les « bons » résultats du commerce extérieur américain en novembre (déficit ramené de 17,6 milliards de dollars en octobre à 13,2 milliards), le dollar a commencé par retomber quelque peu, pour se raffermir en fin de semaine, sur des interventions plus ou moins discrètes des banques centrales.

Au milieu de la semaine, M. Clayton Yeutter, représentant spécial de la Maison Blanche pour le commerce international, déjà célèbre pour ses « petites phrases » assésées, déclarait que le déficit commercial des Etats-Unis ne s'améliorerait guère avant le second semestre 1988, sinon le début de 1989. Immédiatement, le dollar baissait, revenant de 1,68 DM à 1,65 DM et même moins, de 130,50 ¥ à 127 ¥ et de 5,67 F à 5,59 F. Les interventions mettaient le holà à cette baisse, ainsi que des achats de dollars par les Japonais, qui prévoient, paraît-il, une remontée du billet vert à Tokyo dans les prochains

jours. Vendredi, en fin de journée, le dollar valait 1,6130 DM, 127,75 ¥ et 5,64 F.

En Europe, le fait saillant a été une certaine accentuation de la faiblesse, relative, de la lire italienne qui a souffert de la suppression de la plupart des mesures restrictives prises en septembre dernier pour la soutenir, notamment celles relatives au financement du commerce extérieur. Dans la grille du système monétaire européen, la lire est la devise la plus basse, avec 2,25 % d'écart (on sait qu'elle dispose d'une marge de fluctuation de 6 % de part et d'autre de ses cours centraux, au lieu de 2,25 % pour les autres devises).

Le franc français continue à se tenir fort par rapport au mark, dont le cours est redescendu aux environs de 3,37 F. La Banque de France en profite pour acheter massivement des marks, plus de 5 milliards cette semaine, soit plus de 17 milliards de francs, afin de reconstruire ses réserves et aussi de rembourser les avances faites par

d'autres banques centrales, essentiellement la Bundesbank. Lors de la crise du système monétaire européen du début de novembre dernier, les sorties de devises avaient dépassé 40 milliards de F. Il s'agit donc, maintenant, de regarnir le stock de munitions, au cas où une nouvelle offensive se dessinerait, d'ici au printemps ou à l'été prochain. Pour l'instant, le franc est soutenu à la fois par l'approche des élections, qui rend politiquement impossible toute manipulation des parités au sein du SMÉ, et par les taux d'intérêt très élevés pratiqués sur la place de Paris, où le loyer de l'argent à long terme est devenu, en termes réels (hors inflation) le plus élevé des grands nations occidentales.

F. R.

### COURS MOYENS DE CLOTURE DU 18 AU 22 JANVIER

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	SEEL	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lira italienne
New-York	1,7630	-	17,7200	73,7400	59,7700	2,8400	23,1915	0,8813
	1,7725	-	17,6444	72,8332	59,5230	2,8396	23,0988	0,8811
Paris	10,0541	5,6490	-	415,92	337,12	16,1327	390,00	4,5883
	10,0613	5,6675	-	412,76	337,35	16,1539	390,03	4,5965
Zurich	11,9191	1,350	34,826	-	81,6530	1,8781	72,177	1,924
	12,4300	1,3700	34,2400	-	81,7561	1,9130	72,6300	1,9113
Bruxelles	2,9030	1,6730	29,4431	133,38	-	4,7855	89,9894	1,5482
	2,9795	1,6880	29,6428	132,35	-	4,7892	89,9359	1,5425
Amsterdam	62,3327	34,96	6,1966	25,7817	288,97	-	18,5957	3,2423
	62,3143	35,08	6,1896	25,5498	288,81	-	18,5786	3,2481
Stockholm	3,320	1,8880	20,553	126,64	112,37	1,976	-	1,5284
	3,3281	1,8899	20,5308	127,58	112,44	1,9848	-	1,528
Milan	219,09	128	218,09	507,88	75,21	35,1321	654,36	-
	218,72	123	217,56	508,83	73,91	35,1482	652,72	-
Tokyo	227,89	127,78	22,6418	94,1748	76,3299	3,6527	67,9255	0,8388
	231,44	138,58	23,0268	95,8473	77,6785	3,7201	69,0842	0,8408

A Paris, 100 francs étaient cotés, le vendredi 22 janvier, 4,4166 F contre 4,3429 F le vendredi 14 janvier.

## LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

### Une petite brise d'espoir

Est-ce le temps doux, trop doux, de ce mois de janvier ? Une petite brise d'espoir s'est levée cette semaine sur le marché obligataire de Paris, où le MATIF, ce baromètre ultra-sensible, s'agréablement sensible ?), s'est orienté à la hausse : le cours de l'échéance mars a fini par franchir la barre des 99 pour s'avancer, en fin de semaine, à 99,60, soit environ 10,10 % pour un emprunt d'Etat à dix ans, la base 100 étant constituée pour un tel emprunt au taux de 10 % à dix ans. Ce léger regain d'optimisme est dû à plusieurs facteurs.

Le premier est, bien entendu, la température du « vent d'Amérique », à savoir l'évolution des taux d'intérêt outre-Atlantique et, surtout, la tenue de l'emprunt phare du Trésor, le treasé aux 2017. Or cette tenue a été excellente, le rendement dudit emprunt retombant de 8,90 % à 8,66 % la semaine précédente, soit au-dessous de son taux d'émission en août 1987 (8,8750 %).

Aux Etats-Unis, un certain optimisme régnait sur les taux, la hausse de 0,1 % seulement des prix de détail en décembre élargissant, pour l'instant, les craintes d'inflation. De plus, on a noté des achats japonais assez massifs sur cet emprunt, en liaison avec les efforts de la Banque du Japon pour faire baisser les taux à court terme sur la place de Tokyo, injectant, cette semaine, l'équivalent de 11 milliards de dollars de liquidités dans le marché. L'écart entre taux longs américains et japonais (4 %) pourrait ainsi être maintenu au profit des investisseurs nippons. Il faut se rappeler que, trente ans, ces quatre points d'écart permettent à un investisseur japonais de conserver une rentabilité positive sur un placement en valeurs américaines jusqu'à un cours de 35 francs pour un dollar. Il lui suffit d'attendre trente ans...

Le deuxième facteur susceptible d'entretenir le léger regain d'optimisme sur la place de Paris est le report massif de portefeuilles sur les obligations. Les épargnants doulousement refroidis par la baisse catastrophique des actions trouvent aux valeurs à revenu fixe un avantage appréciable : leur cours ne baisse pas, du moins en ce moment, à défaut de monter comme ils le firent lors de la grande période de désestimation des taux, de 1982 à l'été 1986. On a même noté des achats étrangers d'obligations à Paris.

Enfin, les milieux financiers continuent à escompter un nouvel abaissement du taux d'intervention de la Banque de France lors de son adjudication de la semaine prochaine. Ils l'attendaient déjà la semaine dernière, en raison de la

bonne tenue du franc et du ralentissement de l'inflation, mais en vain : l'institut d'émission préfère, pour l'instant, maintenir ses taux pour faciliter la rentrée de devises. Au surplus, les mauvaises langues prétendent que son « geste » aurait été limité à une diminution d'un huitième de point, soit 0,125 %, et que, dans ce cas, il valait mieux s'abstenir.

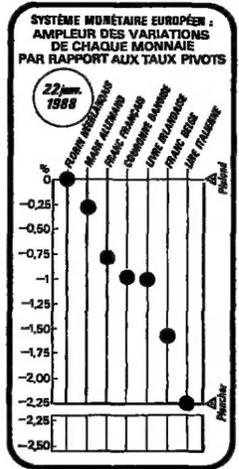
### Abondantes liquidités

Notons que, cette semaine, les liquidités abondent à Paris : les banques ont pris de l'avance sur la constitution de leurs réserves obligatoires, et le remboursement de l'emprunt 7 % 1973, effectué à partir du lundi 18 janvier, a apporté près de 30 milliards de francs. Dans ces conditions, il n'est pas impossible de voir, la semaine prochaine, le cours de l'échéance mars sur le MATIF repasser au-dessus de 100, retrouvant ainsi son niveau du mois d'août (c'était, alors, l'échéance décembre). Sur le front des émissions, relevons les 4 milliards de francs du Crédit local de France (ex-CAECL), en deux tranches, une de 2,5 milliards de francs à 9,90 %, et l'autre de 1,5 milliard à taux variable (TME). La première tranche, émise au même taux que le dernier emprunt d'Etat de 7 milliards de francs, s'est mal placée au départ, puis a bénéficié d'un bon accueil de la part des particuliers dans les réseaux des banques.

La Caisse de refinancement hypothécaire (CRH) a levé, jeudi, par adjudication, une tranche de 1 milliard de francs d'obligations assimilables, à taux variable, émise à un prix moyen pondéré de 98,98 % sur un taux de référence de 10,09 %.

Sur le MATIF, où les enquêtes se poursuivent, le ministre de l'économie et des finances envisage de sanctionner les entreprises publiques qui ont subi des pertes en spéculant sur ce marché à terme, leur éventuelle dotation en capital étant réduite d'autant. Aucune indication n'a été donnée sur l'identité d'éventuels coupables. La seule entreprise publique qui ait avoué des pertes sur le MATIF, la Cogema (pour 250 millions de francs), est bénéficiaire et ne reçoit pas de dotation de l'Etat. Par ailleurs, la Caisse nationale de l'énergie, mise en cause par des rumeurs, communique « n'avoir jamais effectué d'opérations sur le MATIF et n'avoir, par conséquent, jamais subi aucune perte sur ce marché ».

Saluons enfin un grand événement : les dirigeants de la Banque centrale d'Allemagne, M. Karl



A Paris, 100 francs étaient cotés, le vendredi 22 janvier, 4,4166 F contre 4,3429 F le vendredi 14 janvier.

Otto Poehl, président, et surtout l'intraitable Helmut Schlesinger, vice-président, ont « mangé leur chapeau ». Pas tout à fait tout de même : ils en ont laissé le bord. Qu'à donc fait la Bundesbank, ou plutôt son conseil central, réuni jeudi 21 janvier ? Tout simplement ceci : la référence utilisée pour mesurer la croissance des liquidités en RFA n'est plus la fameuse masse monétaire « définition Banque centrale » (Zentral Bank Geld Menge-ZBGM), mais, désormais, la masse M3, à définition beaucoup plus large.

La ZBGM englobait la monnaie fiduciaire (billets en circulation) et les réserves des banques auprès de la Banque centrale, réserves appliquées sur les dépôts dans les établissements avec des pourcentages remontant à 1974. La masse M3 (billets en circulation, plus dépôts à vue, plus dépôts à terme à moins de quatre ans, plus dépôts dans les caisses d'épargne) est beaucoup plus large et beaucoup moins sensible à l'accroissement de la monnaie fiduciaire (billets) et de dépôts à vue, qui résulte d'une propension plus marquée à la liquidité.

On sait que, en période de désinflation, les agents économiques, particuliers et entreprises, ne tiennent plus devant la monnaie et conservent plus volontiers leur épargne liquide. En ce cas, la vitesse de la circulation de la monnaie, rapide en période d'inflation, diminue, et la masse monétaire, dans sa définition restrictive, augmente, ce qui évite les angoisses des banques centrales, inquiètes de voir, le cas échéant, cette masse de liquidités se lancer dans le circuit économique et stimuler la demande au risque de relancer l'inflation.

En RFA, la ZBGM augmentait rapidement, au rythme annuel de 8 % à 10 % l'an, au lieu de 3 % à 6 %, objectif défini par la Bundesbank. Ce gonflement, jugé anormal, légitimait, au nom de l'orthodoxie, des mesures jugées trop, et indûment, restrictives. Se rendant à l'évidence, le conseil central de la Bundesbank change de cheval et d'instrument de mesure de la masse monétaire. En RFA, la croissance de M3 a été de 6 % en 1987 et de 5 % sur le dernier mois, à l'unisson (enfin) des objectifs officiels, à savoir 2 % pour l'augmentation du potentiel productif, 2 % pour l'inflation, 0,5 % pour le « glissement tendanciel » de M3, avec 1,5 % de marge au-dessus et au-dessous. Tout va donc très bien en Allemagne, la réalité cadra avec la prévision, et l'étranger sera rassuré, surtout les Américains, que rendaient énragés les craintes de la Bundesbank.

FRANÇOIS RENARD.

Handwritten text in Arabic script: "حسبنا من الاجل"

صكنا من الاصل

# Le Monde

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	CULTURE	ÉCONOMIE	SERVICES	MINITEL
3 Le 25 <sup>e</sup> anniversaire du traité franco-allemand. — Espagne : le congrès du Parti socialiste. 4 Relatif déclin de la vague d'agitation en Jordanie et à Gaza. — Israël rejette le rapport de l'ONU sur une conférence internationale pour la paix.	5 La campagne pour l'élection présidentielle. — « Les livres politiques », par André Laurens.	6 L'enquête sur les écoutes au Conseil supérieur de la magistrature. 7 Tous les médecins de l'hôpital de Bon-Secours s'opposent à l'interdiction des fécondations in vitro. — SPORTS : l'Olympique lyonnais sur trois pattes.	9 Le Cid, par Gérard Desarthe, au Théâtre de Bobigny. — Orphée aux enfers, à l'Opéra de Paris. 10 André Lamy à La Michodière. — COMMUNICATION : les révolutions de la presse écrite.	13 Sterling Drug se jette dans les bras de Kodak. — Le Banco de Bilbao et le Banco de Vizcaya pourraient fusionner. 14 Revue des valeurs. 15 Crédits, changes, grands marchés.	Abonnements ..... 2 Cartes ..... 12 Météorologie ..... 12 Mots croisés ..... 12 Spectacles ..... 11	• Jouer avec le Minitel. • Jeux. • Le courrier des lecteurs. • MONDE. • Une semaine dans le rétroviseur. REP. Actualité, International, Campus, Bourse, Abonnements, FNAIM, 36-15 tapez LEMONDE

## A Londres

### Une mystérieuse affaire d'empoisonnement au thallium inquiète les opposants irakiens

LONDRES  
de notre correspondant

La scène a lieu le 6 janvier dans un restaurant de Kensington, un quartier chic de Londres. Un homme d'affaires irakien, présent depuis huit ans en Grande-Bretagne, M. Charif Ali, dîne avec trois compatriotes venus spécialement de Bagdad pour le voir. A la fin du repas, M. Ali est pris d'un malaise. Transporté à l'hôpital Saint-Stephen, il meurt au bout de deux semaines. Selon Scotland Yard, M. Ali a été empoisonné par une dose massive de thallium, un poison rare qui attaque le système nerveux et à la particularité de ne laisser pratiquement aucune trace. Agatha Christie en fait, pour cette raison, l'arme du crime dans un de ses romans...

Sur son lit de mort, M. Ali a accusé ses trois convives de l'avoir empoisonné. Les trois Irakiens étaient repartis pour Bagdad dès le lendemain.

Le thallium est parfois appelé le « poison irakien » : il serait communément utilisé, selon les milieux d'opposition irakiens à Londres, dans les prisons de Bagdad pour se débarrasser de certains détenus. Environ cent mille Irakiens, pour la plupart de confession chiite, se sont établis en Grande-Bretagne. Il existe dans cette communauté des cercles d'opposants actifs au président Saddam Hussein. Charif Ali, qui était à quarante-quatre ans, un homme d'affaires aux abois après la faillite de sa maison d'édition, La Nouvelle Ere, n'appartenait pas à cette mouvance. Il était même proche du régime irakien et recevait volontiers les officiels de son pays. Mais il y a quelques mois, il avait fait des ouvertures aux milieux de l'opposition, qui avaient accueilli ses

avances avec beaucoup de circonspection.

Charif Ali a-t-il été assassiné par les services secrets de Bagdad, alors qu'il s'apprêtait à passer à l'opposition ouverte ? De nombreux militants irakiens, hostiles au président Saddam Hussein et résidant à Londres, en sont persuadés. Les services secrets britanniques auraient en effet discrètement averti, dans les premiers jours de l'année, une quinzaine de dissidents irakiens qu'ils devaient craindre pour leur vie ; ils leur auraient conseillé de porter des gilets pare-balles. Le premier à figurer sur cette liste était Mahdi al Hakim, qui a été assassiné le dimanche 17 janvier, au cours d'un voyage au Soudan.

L'ambassade d'Irak en Grande-Bretagne a démenti, jeudi, que Bagdad soit responsable de la mort de Mahdi al Hakim ou de Charif Ali. Scotland Yard estime que Charif Ali pourrait d'ailleurs avoir été empoisonné pour des motifs non politiques, par ses associés venus de Bagdad, qu'il aurait trompés sur l'état de ses affaires. Les dissidents irakiens en Grande-Bretagne gardent cependant tous en mémoire l'assassinat par balles, en 1978, devant l'hôtel Intercontinental de Londres, du général Abdul Razzak al Nayeri, un opposant déclaré au président Saddam Hussein.

DOMINIQUE DHOMBRES.

## AFGHANISTAN : les obsèques du « Gandhi de la frontière »

### Deux explosions font dix-sept morts parmi la foule

NEW-DELHI  
de notre correspondant en Asie du Sud

La violence a marqué les cérémonies organisées pour rendre hommage à celui qui fut l'un des derniers grands apôtres de la non-violence du sous-continent indien, Khan Abdul Ghaffar Khan. Deux bombes de forte puissance ont explosé le vendredi 22 janvier à Jalalabad, en Afghanistan, au cours des funérailles du « Gandhi de la frontière », surnom que lui valut le combat qu'il mena avec le mahatma Gandhi (le 21 janvier).

Le bilan de cet attentat non revendiqué (les moudjahidines de la résistance afghane avaient annoncé, il y a quelques jours, qu'ils laisseraient les cérémonies se dérouler pacifiquement) est de dix-sept morts et plus de quarante blessés. Les explosions se sont produites à quinze minutes d'intervalle dans un parking situé assez loin du lieu des cérémonies. Celles-ci, en dépit des scènes de panique qu'ont provoquées les déflagrations n'ont pas été interrompues. Une cinquantaine de véhicules, venus du Pakistan et qui faisaient partie du cortège funèbre, ont également été détruits.

Une procession estimée à vingt mille personnes a accompagné la dépouille mortelle de Ghaffar Khan de Peshawar, au Pakistan, jusqu'à

Jalalabad. Le cortège, comprenant quelque deux mille véhicules, a été escorté par l'armée pakistanaise. La foule a été autorisée à entrer librement en Afghanistan sans aucune formalité douanière (à l'exception des journalistes étrangers, à qui furent remis des visas temporaires), ce qui constitue une première depuis l'invasion des troupes soviétiques en 1979. De la frontière et jusqu'à Jalalabad, distant de 70 kilomètres, le cortège a été encadré par l'armée de Kaboul, des hélicoptères soviétiques survolant la procession.

Le président afghan, M. Najibullah, ainsi que le vice-président indien, M. Shankar Dayal Sharma, ont rendu un dernier hommage à Ghaffar Khan au milieu d'une foule évaluée à cinquante mille personnes. Au départ de la procession en territoire pakistanaise, des cérémonies semblables avaient été organisées en présence notamment du président pakistanais, le général Zia Ul Haq, et du premier ministre, M. Jenejo.

Rappelant que Ghaffar Khan avait été emprisonné durant quinze ans par les régimes successifs d'Islamabad et qu'il dut subir l'hostilité du régime du président Zia jusqu'à la fin de sa vie, la presse indienne de samedi se contente de noter : « La mort transcendante de telles différences ».

LAURENT ZECCHINI.

## Plus de soixante-dix ans après l'affaire des « bons russes »

### L'emprunt soviétique a été un succès

Le placement du premier emprunt soviétique lancé sur le marché international des capitaux, depuis 1917 a été « un succès », a indiqué, le vendredi 22 janvier, à Zurich, un porte-parole de la Banque pour le crédit et l'investissement (la BKA), chef de file du syndicat bancaire chargé de l'opération. Cet emprunt, d'un montant de 100 millions de francs suisses (415 millions de FF) au taux de 5 % et d'une durée de dix ans, a été souscrit non seulement par des banques et des investisseurs institutionnels, mais également par des épargnants privés. Il était en effet possible d'acquiescer des parts de faible montant, variant entre 5 000 et 20 000 francs suisses.

Cette opération est originale à plusieurs titres. Tout d'abord, elle traduit un retour sur le marché des capitaux de l'URSS, soixante-dix ans après les fameux « emprunts russes », jamais remboursés. Ensuite, l'Union soviétique a choisi la Suisse, ce qui a beaucoup surpris dans les milieux financiers, car un contentieux oppose, depuis 1980, Moscou et Berne à propos de l'indemnisation des intérêts suisses expropriés ou confisqués sur le territoire soviétique après 1939. En fait, les autorités helvétiques ont annoncé, vendredi, que l'URSS et la Suisse allaient

repréparer les négociations à ce sujet au printemps.

Autre innovation, sur un marché financier dominé par les trois grandes banques suisses, l'Union soviétique a choisi comme chef de file la BKA, une banque filiale à 100 % de deux banques austro-allemandes (la Westdeutsche Landesbank Girozentrale et la Württembergische Kommunale Landesbank Girozentrale). Aucune des trois grandes banques suisses n'avait accepté de faire partie du syndicat d'émission, qui comprenait dix-sept établissements. Elles ont cependant conservé une attitude « neutre » à l'égard de l'opération. L'Union soviétique a été amenée, par ailleurs, à révéler des chiffres jusqu'à présent confidentiels, notamment sa production annuelle d'or et d'autres matières premières.

L'accueil favorable de ce premier emprunt laisse présager de nouvelles émissions dans les mois à venir, estime-t-on maintenant dans les milieux financiers internationaux. Des émissions plus importantes pourraient être réalisées au Luxembourg, et en d'autres pays. L'URSS a, en effet, besoin de devises pour moderniser son économie et compenser les pertes que lui fait subir la baisse du dollar — et donc du prix du pétrole — sur les marchés internationaux.

ERIK KZRALEWICZ.

## Dans le nord et l'ouest de la France

### La tempête a fait de lourds dégâts

Des vents violents, atteignant jusqu'à 173 kilomètres à l'heure, ont soufflé, le vendredi 22 janvier, sur la Bretagne, la Normandie, la Picardie et le Nord-Pas-de-Calais, privant momentanément d'électricité près de quarante mille foyers. Arbres, toitures et pylônes ont été arrachés dans toutes ces régions, où les pompiers n'ont cessé d'intervenir pour remédier aux dégâts ou évacuer les enfants d'écoles sinistrées.

A Arles, petite commune située près de Douai (Nord), la toiture d'une école primaire s'est envolée au moment du déjeuner, sans causer de blessures aux cent quarante enfants présents. A Wagnonville, dans le même département, un jeune homme a été légèrement blessé à la tête, par vision de l'effondrement d'une toiture dans le lycée agricole. Près de Cambrai, c'est le clocher de l'église de Fontenay-au-Pire qui s'est cassé en deux, entraînant l'évacuation d'un certain nombre de maisons environnantes.

Dans la baie de Somme, les rues des communes côtières de Saint-Valéry-sur-Somme, de Caillex et de Mers-les-Bains ont été envahies par la mer. Dans la région, les routes ont été coupées, des camions vides renversés par les rafales et une digue brisée sur une cinquantaine de mètres, ce qui a provoqué l'inondation de certains « champs bas ».

En mer, un avion Breguet-Atlantic, un hélicoptère de la marine nationale et un dragueur de

mines ont tenté de retrouver, au large de Dieppe, le chalutier *Saive Regina* dont on est sans nouvelles.

Les côtes normandes et bretonnes n'ont pas été épargnées par la tempête. Là aussi, on déplore des toitures arrachées, des arbres déracinés, des routes coupées et des lignes électriques et téléphoniques brisées, tout en reconnaissant que l'ampleur des dégâts n'a rien à voir avec ceux occasionnés par la fameuse tempête qui a dévasté la Bretagne dans la nuit du 15 au 16 octobre dernier. Les vents étaient tels qu'un navire soviétique et un bateau école néerlandais ont dû trouver refuge dans le port de Cherbourg, où le ferry *Couvances* n'a pu assurer la liaison avec les côtes anglaises.

Dans la baie du Mont-Saint-Michel, des pêcheurs et des chasseurs surpris par le temps ont été secourus par hélicoptère, tandis qu'un large d'Ouessant un cargo paquebot, le *Breac*, a perdu une partie de sa cargaison de fûts toxiques remplis d'acides chlorhydrique, formique et propionique. L'alerte a été donnée sur les côtes du Finistère pour éviter tout accident.

A Mauléon, enfin, dans les Pyrénées-Atlantiques, où les vents étaient pourtant moins forts que dans le nord et l'ouest de la France, la tempête a provoqué la chute d'un arbre, blessant légèrement sept policiers et plus sévèrement une petite fille.

## Dans l'Ain

### Une jeune prostituée brûlée vive par trois de ses compagnes

Trois prostituées lyonnaises, soupçonnées d'avoir brûlé vive une de leur compagne, Djemila Sakhrî, vingt-quatre ans, ont été inculpées, d'assassinat, jeudi soir 21 janvier, par M<sup>me</sup> Catherine Brussero, juge d'instruction à Bourg-en-Bresse (Ain) et écrouées. Les faits se seraient déroulés dans la nuit du 15 au 16 décembre dernier à Saint-Maurice-de-Beynost (Ain). Le corps de la jeune femme, prostituée et toxicomane, avait été retrouvé quelques jours après dans des broussailles. Le cadavre, en partie carbonisé, portait de nombreuses traces de coups.

Les enquêteurs du SRPJ de Lyon devaient rapidement aboutir. Trois jeunes prostituées lyonnaises, dont les identités n'ont pas été communiquées étaient interpellées et reconnues, lors de leur interrogatoire, avoir emmené Djemila Sakhrî en voiture vers cette commune de l'Ain, pour régler un compte. Là, après l'avoir frappée, elles l'auraient aspergée d'essence et brûlée vive.

## British Petroleum prend le contrôle de Britoil

British Petroleum (BP) a annoncé qu'elle avait réussi à prendre le contrôle de la compagnie pétrolière britannique Britoil en rachetant à la société américaine Atlantic Richfield (ARCO) les 24,03 % d'actions que cette dernière possédait dans Britoil.

En réalisant cette opération, BP, qui possédait 29,9 % de Britoil, est désormais majoritaire, avec 54 % du quatrième producteur de mer du Nord. ARCO a fait un bénéfice de 133 millions de livres dans l'opération.

Le succès de l'OPA de BP, dont la nouvelle offre a porté à 2,5 milliards de livres (après une première offre initiale de 2,27 milliards de livres lancée le 14 janvier) la valeur des actions de Britoil, risque de créer un conflit avec le gouvernement britannique. Celui-ci a en effet indiqué à plusieurs reprises qu'il se réservait le droit d'utiliser l'action spécifique « golden share » détenue par l'Etat pour empêcher toute prise de contrôle. — (AFP.)

## Un faux message de la reine au « Conducator »

LONDRES  
de notre correspondant

Le magazine *Luma*, publié par la ministère roumain des affaires étrangères, contenait, le mardi 19 janvier, un télégramme de félicitations particulièrement élogieux de la reine Elisabeth au président Ceausescu, à l'occasion du soixante-dixième anniversaire du « Conducator ». La souveraine était supposée y déclarer notamment : « Nous sommes impressionnés en Grande-Bretagne par la détermination avec laquelle vous affirmez votre indépendance et par le rôle important que joue la Roumanie dans les affaires mondiales. Vous êtes vous-même personnellement, monsieur le président, un homme d'Etat de stature mondiale, dont les qualités supérieures, l'expérience et l'autorité sont universellement reconnues ».

Le problème est qu'Elisabeth II n'a jamais envoyé ce télégramme, et que, selon la formule jadis utilisée par la reine Victoria, cette impertinence ne l'a pas fait rire...

L'ambassadeur roumain en Grande-Bretagne a été convoqué le vendredi 22 janvier au Foreign Office. « Il s'agit d'une insulte à Sa Majesté », lui a-t-il été dit. Pour sa gouverne, il a été informé que la reine n'envoyait pas de télégramme d'anniversaire aux autres chefs d'Etat... L'ambassadeur roumain est abonné à ce genre de remontrances. En février 1986, il avait dû déjà s'expliquer sur une déclaration tout aussi enthousiaste à propos de M. Ceausescu, et tout aussi fautive, attribuée à M<sup>me</sup> Thatcher par la presse de Bucarest. L'ambassadeur avait répondu en guise de défense qu'il s'agissait d'un « montage » de propos du premier ministre britannique échelonnés dans le temps... Cette explication avait été jugée « inacceptable » par les autorités.

D.D.

## EN BREF

● PHILIPPINES : M<sup>me</sup> Aquino et la réforme agraire. — La présidente des Philippines a annoncé, le vendredi 22 janvier, que la plantation de canne à sucre de sa famille à Tarlac (16 100 hectares et sept mille ouvriers agricoles) serait soumise à la réforme agraire et invitée les autres grands propriétaires fonciers à en faire autant. Elle a expliqué que ses déclarations sur la réforme agraire ne seraient crédibles que si elle faisait enregistrer ses terres auprès de l'organisme chargé de la réforme. Quelques heures plus tard, à Manille, quelque dix mille ouvriers agricoles ont néanmoins organisé une manifestation antigouvernementale devant le palais présidentiel à l'occasion du premier anniversaire du massacre, au même endroit, de treize paysans par les forces de l'ordre. — (AFP.)

● RDA : des manifestants sont libérés et envoyés en RFA. — Plus de vingt personnes parmi les manifestants arrêtés le dimanche 17 janvier à Berlin-Est ont été autorisées à quitter la RDA et à retourner actuellement en RFA, a déclaré vendredi M. Manfred Stolpe, un des dirigeants de l'Eglise évangélique de Berlin-Brandenburg.

C'est l'avocat est-allemand Wolfgang Vogel, l'homme des échanges d'espions et des rachats de prisonniers, qui a conduit les négociations menant à leur libération. Ces manifestants avaient demandé depuis de longues années à quitter légalement la RDA.

Pour attirer l'attention sur leurs cas, ils avaient essayé de se joindre à une manifestation officielle en hommage à Rosa Luxemburg et à Karl Liebknecht, deux dirigeants ouvriers assassinés en 1919. Une quarantaine de personnes avaient alors été arrêtées. — (AFP.)

● URSS : nouveau président pour l'Union des peintres. — L'Union des peintres soviétiques a élu, le vendredi 22 janvier, à sa direction M. Andreï Vaznetsov. Le nouveau président de l'Union est considéré dans les milieux artistiques comme une personnalité modérée qui ne résistera vraisemblablement pas à un assouplissement du contrôle de l'Union et du Parti communiste sur la peinture et la sculpture soviétiques. Il remplace M. Nikolai Panomarev, président de l'Union depuis 1971, qui avait approuvé l'interdiction de la peinture non conforme sous le régime de Leonid Brejnev. — (Reuters.)

● ETATS-UNIS : baisse du nombre des syndiqués. — Les syndiqués américains ont perdu 62 000 adhérents en 1987, malgré la création de 2,5 millions d'emplois, et ne réunissent plus que 17 % des salariés (contre 17,5 % en 1986, 18 % en 1985 et 24 % en 1979), selon des statistiques publiées le vendredi 22 janvier par le département du travail des Etats-Unis. Le nombre des syndiqués est passé

de 16 975 000 en 1986 à 16 931 000 en 1987 ; en 1988, il avait déjà baissé de 21 000 : la diminution a donc été plus forte l'an dernier. Elle est cependant très inférieure à celles des années 1980-1985 : 350 000 en moyenne. Cette évolution va de pair avec la « délocalisation » des emplois et la multiplication des emplois peu payés : les syndicats continuent de bénéficier de salaires supérieurs de 123 dollars en moyenne (38 %) à ceux des non-syndiqués. — (AFP.)

● Manifestation anti-avortement à Washington. — Environ cinquante mille personnes ont manifesté dans les rues de Washington, le vendredi 22 janvier, pour réclamer l'interdiction de l'avortement. Les organisateurs de la manifestation ont annoncé leur intention de soutenir activement, lors de la prochaine élection présidentielle, les candidats qui, comme le président Reagan, rejettent le principe de l'avortement. Quinze ans après sa législation par la Cour suprême des Etats-Unis, l'interruption volontaire de grossesse est approuvée, selon un récent sondage, par 56 % des Américains.

● M. JOSPIN : « Ni nègre ni tortue ». — « Les Français ne voteront ni pour un nègre qui court en zigzag d'une position contradictoire à une autre — et vous avez reconnu Jacques Chirac — ni pour une tortue caparotonnée dans ses certitudes (...) et vous dans l'autre sans que l'avenir, — et vous avez reconnu Raymond Barre », a affirmé, le vendredi 22 janvier, à Carmaux (Tarn), M. Lionel Jospin. Le premier secrétaire du PS a estimé que, le moment venu, les Français voteront « pour un homme ».

Dans le dernier numéro de la Lettre du PS, M. Louis Mermaz assure, de son côté, que « très vite, MM. Chirac et Barre seront réduits au rôle de deux protagonistes du cinéma muet s'envoyant des tartes à la crème à la figure ». L'ancien président de l'Assemblée nationale considère que « si les deux candidats de l'actuelle majorité ne donnent à leurs électeurs ».

● Aide aux victimes du cyclone Anne. — Une aide d'urgence de 300 000 francs a été attribuée par le ministre de l'Intérieur et le ministre des DOM-TOM à la Nouvelle-Calédonie, afin de secourir les sinistrés les plus démunis frappés par le cyclone Anne. Ce cyclone, passé sur le territoire les 12 et 13 janvier, avait fait deux morts, au sud de Nouméa.

Le numéro du « Monde » daté 23 janvier 1988 a été tiré à 511 727 exemplaires

**SOLDES**

sur collection de meubles, lits, canapés, etc.

**Rémy**

OUVERT DIMANCHE 24 Janvier 88

REMY : 80-82 Fg-St-Antoine  
Tél. : 43-43-65-68.

